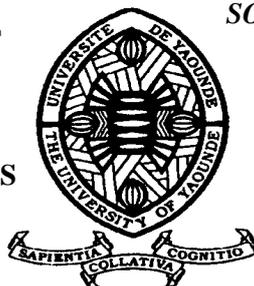


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCENCES HUMAINES SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**L'ACTION DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES(ONG) HUMANITAIRES
AU TCHAD PENDANT LES CRISES DE 1981-
2008 : CAS DES REGIONS DE L'EST ET DU SUD**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention
du diplôme de Master en Histoire

Spécialisation : Histoire des Relations Internationales

Par

PONRA KOYANBELE

Titulaire d'une Licence en Histoire

Sous la direction de

Faustin KENNE

Professeur

Mars 2023



A la mémoire de mon père, Koyanbele

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail été possible que grâce au concours de plusieurs personnes qui nous ont apporté un appui multiforme. En effet, nous tenons tout d'abord à adresser nos sincères remerciements à notre encadreur, le Pr Faustin Kenné pour ses encouragements et sa rigueur scientifique.

Nous manifestons ensuite notre reconnaissance à l'endroit de tous les enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I.

Aussi tenons-nous à remercier tout le personnel des centres de documentation consultés et nos informateurs, gardiens du savoir ancestral.

Par ailleurs, nous manifestons notre gratitude à la famille Koyanbelé. Que notre tendre mère, Madame Ayez Manyang reçoit notre profonde reconnaissance. A tous nos frères, sœurs, cousins et cousines qui de près ou de loin pour leurs encouragements. Il s'agit en effet de Yindandi Koyanbelé, Amos Dang-mo Houtoin, Jonathan Baba Koyanbelé, Blaise Tchaklissam Koyanbele, Mathieu Gnora, Barnabas Bambe, Kahmon Birsam, Nené Doursala, Madeleine, Rébecca Maimillion, Edith Asséni, Bernice Gnassebé, Marie Maïréga, Maïpa Rosalie et Maïrama.

De plus, nous tenons à remercier nos aînés académiques pour leurs conseils et la relecture de ce travail. Il s'agit notamment de Thierry Serge Ekani, Womessé Golbo, Findjongué Ngarlaye Bikai.

Enfin, que tous nos camarades et amis notamment, Samson Ndisso, Eloi Temwa, Theodore Domwa, Froumsia Djarsam, Josué Salem, Hounmaïla Ngafkreo, trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Que tous ceux et celles dont les noms ne figurent pas ici acceptent nos sincères remerciement.

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : AUX ORIGINES DE L’INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD	26
I-LES CRISES ET GUERRES AU TCHAD DE 1966 À 2008 : COMME FACTEUR PRODUCTEUR DE RÉFUGIÉS	27
II-LA NECESSITE D’UNE INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD.....	45
CHAPITRE II : CARTOGRAPHIE DES ONG HUMANITAIRES AU TCHAD	62
I-LES ONG HUMANITAIRES OCCIDENTAUX ET LEUR ASSISTANCE AU TCHAD	65
II-LES ONG HUMANITAIRES AFRICAINES	87
CHAPITRE III : STRATEGIE ET PRAXEOLOGIE DES ONG HUMANITAIRE AU TCHAD	92
I-LE CHOC DES PUISSANCES INTERNATIONALES : ELEMENT FECOND DE L’INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD.....	93
II-LES ACTEURS HUMANITAIRES AFRICAINS ENTRE SOLIDARITE ET ALIGNEMENT.....	110
CHAPITRE IV : EVALUATION QUALITATIVE DE L’ACTION HUMANITAIRE AU TCHAD	125
I-DE L’ACTION DES ONG HUMANITAIRE AU TCHAD : APERÇU STRATEGIQUE DU DYNAMISME DES ONG	126
II-SOLUTIONS ET PERSPECTIVES DE L’ASSISTANAT HUMANITAIRE AU TCHAD	139
CONCLUSION	143
ANNEXES	149
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	156
TABLE DES MATIERES	165

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

1- ABREVIATIONS

Dr : Docteur

Pr : Professeur

2- SIGLES

ABT : Alliance Biblique du Tchad

ACF : Action Contre la Faim

ADP : Aide Publique au Développement

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ANT : Armée Nationale Tchadienne

ASTBEF : Association Tchadienne pour le Bien Etre Familial

B E T : Bourkou Ennedi Tibesti

CCO : Comité de Coordination des ONG

CFPA : Centre de Formation Professionnelle Agricole

CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

DDR : Désarmement, Démobilisation et Réintégration

DIH : Droit Internationale Humanitaire

EFSL : *Emergency Food Security Livelihoods* (sécurité alimentaire d'urgence et moyens d'existence)

HCR : Haut-Commissariat pour les Réfugiés

IARA : *Islamic African Relief Agency* (agence islamique africaine de secours)

MDJT : Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad

MJE : Mouvement pour la Justice et l'Egalité

MLS : Mouvement de Libération du Soudan

MSF : Médecins Sans Frontière

ODD : Objectif de Développement Durable

OGB : *Oxfam Great Britain*

OING : Organisation Internationale Non-Gouvernementale

ONDR : Office National de Développement Rural

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONUSIDA : Organisation de Nations-Unies sur le Syndrome d'Immunodéficience Acquise

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

RCA : République Centrafricaine

RSF : *Rapid Support Force* (Force d'appui rapide)

UCDT : Union de Centre Démocratique du Tchad

UNHCR : *United Nations High Commissioner of Refugees*

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

USA : *United States of America* (Etats-Unis d'Amérique)

WVI : *World Vision International*

3- ACRONYMES

ACRA : Association pour la coopération Rurale en Afrique

ACTED : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

BAD : Banque Africaine de Développement

BASE : Bureau de d'Appui Santé et Environnement

CAP : Connaissances Attitudes et Pratique

CARE : *Cooperative for Assistance and Relief Everywher*

CASAGC : Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises

CCFAN : Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord

CEFOD : Centre d'Etude et de Formation au Développement

CENAREC : Cellule Nationale de Renforcement des Capacités

CICR : Comité Internationale de la Croix-Rouge

CNARR : Commission Nationale pour l'Accueil et la Réinsertion des Réfugiés et de Rapatriés

COOPI : Coopération Internationale

DG-ECHO : Direction Générale pour la Protection Civile et les Operations d'aide Humanitaire Européenne

FAN : Forces Armées du Nord

FANT : Forces Armées Nationales Tchadiennes

FAO : *Food and Agriculture Organization*

FAP : Forces Armées Populaires

FAT : Forces Armées Tchadiennes

FED : Fonds Européen de Développement

FIA : Forces d'interafricains

FROLINAT : Front de Libération Nationale du Tchad

GUNT : Gouvernement d'Union Nationale Tchadienne

INADES : Institut Africaine pour le Développement Economique et Social

IRIC : Institut des Relations Internationales du Cameroun

OCHA: *Office for the Coordination of Humanitarian*

OFUNIR : Organisation des Femmes de l'Unir

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONDR : Office Nationale de Développement Rural

ONU : Organisation des Nations-Unies

P.I.B : Produit Intérieur Brut

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

PROADEL : Projet d'Appui aux Développement Local

PSAOP : Projet d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations de Producteurs

SDECE : Service de Documentation Extérieure et de Contre-espionnage

SECADEV : Secours Catholique et Développement

SICA : Société d'Initiatives et Coopération Agricoles

UNICEF: *United Nations International Children's Emergency Fund*

UNIR : Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine (Syndrome d'Immunodéficience Acquise)

WASH : *Water Sanitation and Hygiene* (eau assainissement et hygiène)

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A- Liste des photos

1: Robert dit (Bob) Denard.....	29
2: Le Commandant Pierre Galopin, négociateur français au Tchad auprès des rebelles, arrêté et exécuté en avril 1975 sous d'ordre d'Hissène Habré	39
3: camp des réfugiés Soudanais de Gaga à l'Est du Tchad.	50
4: Présentation de l'arrivée des réfugiés centrafricains au Sud du Tchad	54
5: Enfants déplacés dans le site de Gouroukoun	72
6: Un homme déplacé âgé construit un lit dans le site pour personnes déplacées de Gouroukoum, 28 avril 2007.....	73
7: Femmes réfugiées bénéficiant d'un soutien de l'ECHO pour la nutrition	75
8: Abri pour personnes déplacées pour les nouveaux arrivants sur le site de Habilé III	84
9: Madame Claustre en captivité au Tchad (1974)	105
10: Les membres de l'association l' <i>Arche de Zoé</i> en détention au Tchad (2008).....	107
11: Des enfants enlevés par l'association l' <i>Arche de Zoé</i> au Tchad.....	108
12: Sarkozy à la recherche des membres de l' <i>Arche de Zoé</i> au Tchad.....	109
13: Site pour personnes déplacées à Gassiré, 28 avril 2007	111
14: Jeunes garçons attendant la distribution de provisions du gouvernement dans le site de Gassiré, 28 avril 2007.....	117
Photo n° 15: Maisons brûlées dans le village d'Aradib, 29 avril 2007	118

B- Liste des tableaux

1: Batailles gagnées par les FANT en 1982	36
2: Les (OING) œuvrant durant les multiples crises humanitaires au Tchad.....	48
3: L'implication des Organisations supra-Etatiques les crises humanitaires au Tchad (2000-2003)....	53
4: Operations PAM par besoin d'assistance (tous groupes de bénéficiaires)	56
5: Budget-programme annuel de l'UNHCR (2007-2008).....	57
6: Caractéristique des camps des Réfugiés centrafricains au sud et sud-est du Tchad.....	59
7: Des institutions humanitaires et de développement étatiques des partenaires du Tchad (1982-1986)	66
8: Quelques ONG exerçant des activités au Tchad pendant les périodes des crises	79

C- Liste des cartes

1: Carte de camps des réfugiés Centrafricains au sud Tchad (2005-2007)	55
2: Cartographie et Typologie des ONG Humanitaires opèrent au Tchad	64
3: Camps et sites des déplacés internes durant la guerre du Darfour	115

RESUME

Le présent travail est une investigation sur les questions humanitaires au Tchad. Il s'intéresse notamment à l'action des ONG durant les affrontements militaires et politique au Tchad de 1981 à 2008. Ce travail démontre que l'investissement des humanitaires au Tchad résulte d'une instabilité politique, d'une fragilité politico-économique qui n'aurait de dynamique conflictuel interne. La notion de crise mise en avant dans ce travail permet d'observer l'appropriation par un Etat africain des stratégies et des méthodes d'assistance humanitaire. Cette étude s'est appuyée sur une pluralité de sources à savoir les sources orales, écrites, iconographiques, numériques ou webographiques, sonores et audiovisuelles. La mobilisation de différentes sources nous a permis de distinguer qu'il existe deux méthodes d'interventions au plan national et international. Au regard cette situation, les ONG humanitaires ont mis en place un certain nombre de stratégies pour atteindre leurs objectif. De plus, cette étude s'est appuyée sur la méthode diachronique et synchronique, tout en adoptant l'approche analytique et qualitative pour cerner l'action humanitaire au Tchad. Ainsi, il apparait clairement que les interventions humanitaires au Tchad tirent leurs origines dans crises sociale et que ces derniers ont profitées de la situation pour développer leurs stratégies d'intervention. La démarche méthodologique nous a permis d'aboutir aux résultats selon lesquelles les ONG ont apporté leurs soutiens aux populations en situation de détresse mais, elles n'ont pas pu trouver des solutions aux problèmes de l'humanitaires au Tchad.

Mots clé : Action, action humanitaire, ONG, aide humanitaire, crise et hospitalité.

ABSTRACT

This work is an investigation of humanitarian issues in Chad. He is particularly interested in the action of NGOs during military and political confrontations in Chad from 1981 to 2008. This work demonstrates that the investment of humanitarian works in Chad results from political instability, a politico-economic fragility which would have no internal conflictual dynamics. The notion of crisis put forward in this work makes it possible to observe the appropriation by an African state of the strategies and methods of humanitarian assistance. This study was based on a plurality of sources, namely oral, written, iconographic, and digital or web graphic, sound and audiovisual sources. The mobilization of different sources has enabled us to distinguish that there are two methods of intervention at national and international level. In view of this situation, humanitarian assistant actors have in place a certain number of strategies to achieve their ends. In addition, this study was also based on the diachronic and synchronic method, while adopting the analytical and qualitative approach to identify humanitarian action in Chad. Thus, it clearly shows that humanitarian intervention in Chad has its origins in political crises and that the latter took advantage of the situation to develop their intervention strategies. The methodological approach allowed us to arrive at the results according to which the NGOs provided support to the population in distress but they could not find solutions to the humanitarian problem in Chad.

Keywords: *Action, humanitarian action, NGO, humanitarian aid, crisis and hospitality.*

INTRODUCTION GENERALE

1- CONTEXTE DE L'ETUDE

Lorsqu'on parle de l'action humanitaire, c'est un déséquilibre sociale (guerres, catastrophes naturels...) occasionnant les vagues des réfugiés. Les images de la Yougoslavie, du Rwanda, du Burundi, de l'Angola, du Tchad et de la Somalie ont été des exemples qui ont occasionné le phénomène de réfugiés. Le terme réfugié s'est inscrit dans le champ des relations internationales, comme une matrice explicative des politiques internationales menées par les gouvernements et la société civile internationale. Il s'agit à ce niveau d'observer que les sciences sociales ont été construites autour des dynamiques qui cernent l'action de l'Homme en situation dans la société. C'est pour cette raison que la question des humanitaires dans un monde corrodé par la peur, comme le pensait Pandit Nehru est une réalité¹. Les guerres, les conflits, les violences, les dévolutions violentes du pouvoir sont des facteurs de production des réfugiés en Afrique noire subsaharienne. Le Tchad est donc un "cas d'école" sous cette optique.

Cette thématique s'intéresse au cas du Tchad, où, le problème des réfugiés s'est posé à cause des crises, violences, guerres et autres catastrophes qui s'y sont déroulées depuis les indépendances. L'image de réfugié, "baluchon" en main et matériel dans des poussettes est récurrente pour les médias occidentaux et africains s'agissant du Tchad depuis 1966. C'est en cela que cette recherche va questionner non seulement la présence des ONG au Tchad en général et à l'Est et au Sud du Tchad en particulier mais aussi l'action humanitaire qui vise à résoudre les problèmes qui se sont posés sur une période de 27 ans allant de 1981 à 2008.

Le champ des relations internationales de fait est celui de l'image ; au sens où il s'agit des représentations que l'on se fait de l'autre en tant que Etat ou individu. C'est pourquoi, parler de l'assistance humanitaire revient à se projeter sur les organisations qui interviennent afin d'apporter une assistance aux personnes vulnérables. C'est une vision des individus touchés directement ou indirectement par les catastrophes naturelles ou les conflits armés². En cela, les réfugiés ou déplacés se distinguent fondamentalement et se constituent en personnes vulnérables. Nous sommes partis du postulat suivant laquelle l'assistance humanitaire découle de l'instabilité politique au Tchad. Ce fait est donc la matrice qui actionne l'humanitaire. Pourtant, il apparaît que les ONG humanitaires obéissent aussi à des mobiles politiques, stratégiques et géopolitiques du contexte de la Guerre Froide. Cette césure est explicative des malentendus qui vont survenir entre le gouvernement tchadien et les ONG humanitaires.

¹ P. Lanarès, *Qui Dominera le monde*, Paris, Editions, SDT, 1984, p. 67.

²MSF, "Entretien avec Rony Brauman ", *Mensuel de l'ENA*, Janvier 1995, <http://www.msfJ>, pp. 115-120. Consulté le 12 mars 2022.

Ce dernier est lié à la complexité des crises tchadiennes avec l'implication croissante de bien d'acteurs. Il s'agit en l'occurrence des pays voisins et des puissances parties prenantes à la belligérance au Tchad.

Premièrement les pays voisins impliqués directement ou indirectement dans la guerre, ont peu de visibilité. Ils sont généralement laissés pour compte par la société civile internationale. Les différents accords politiques au Tchad ont montré à suffisance que seules les grandes puissances étaient les maîtres du "jeu". Les ONG continentales ont ainsi été des plateformes de reconduction de la volonté de la France sur la situation au Tchad. Une façon de dire que, contexte politique et humanitaire sont étroitement liés.

Deuxièmement, les programmes d'aide comme d'assistance, quand bien même ils sont élaborés, ne répondent pas toujours aux besoins et aux aspirations des populations réfugiés et déplacés internes. Les ONG à ce titre se doivent d'élaborer des stratégies adaptées au contexte spécifique des populations locales installées.

Telle est la toile de fond qui actionne les bouleversements au cœur de l'aide humanitaire allouée aux victimes issues des conflits, des famines, de la pauvreté galopante. Ces situations créent des problèmes qui interpellent la conscience politique et sociale des pays donateurs et des pays pauvres de la planète. Il se trouve que le Tchad fait partie des pays les plus pauvres et plus instables en Afrique, ce qui fait en sorte que, le réfugié soit placé dans les conditions infra humaines de manière évidente. De fait dans la sous-région, l'instabilité politique, les conflits d'intérêts, la course aux matières premières créent des conflits armés, qui occasionnent des déplacements des populations à la recherche du bien-être jadis perdu³. Toutes ces conflits violents génèrent des réfugiés et contribuent à alourdir les fardeaux des Etats voisins déjà en difficultés. Il en ressort donc la justification du choix du sujet de recherche.

2- RAISON DU CHOIX

La thématique sur l'action des ONG humanitaires au Tchad n'est pas un fruit du hasard, car elle relève d'un constat selon lequel, le Tchad au regard de son passé historique a connu de multiples crises sociales.

En 2010, quand je me rends pour la première fois chez mon grand frère le nommé Baba Koyanbele pour poursuivre les études cela que commence mes premiers observation sur l'action

³<http://www.msfj>, MSF, "entretien avec Rony Brauman ", Mensuel de l'ENA, Janvier 1995. Consulté le 7 mars 2022, p.117.

humanitaire. Ce dernier est un agent de l'ONDR au poste de Lamé, une localité de la province du Mayo-Kebbi Ouest comme technicien agricole. La première observation commence du fait qu'à chaque fois que l'agent part de la maison pour une mission dans le cadre de son travail, il met parfois 1 à 7 jours. De son retour, il nous racontait l'objet ou le motif de la mission, comment lui et ses collègues ont reçu des formations impulsés par les responsables des ONG humanitaires. Que les ONG ont octroyé de l'aide en faveur des populations dont leurs champs ont été dévastés pour des inondations. Il nous rapport que ces dons étaient composés essentiellement des couchages des céréales, des matériels agricoles... Alors qu'à l'époque je n'avais pas encore une connaissance approfondie sur la question des ONG humanitaires, il était impossible pour de poser des questions sur l'origine de ces gestes catholiques des humanitaires. C'est au plus tard que le niveau d'étude augmente, la curiosité ou l'esprit de découvert nous amène, il y a l'envi de connaître ce qui se cache derrière les dons humanitaires.

L'autre observation est celle de nombre pléthorique des ONG au Tchad depuis avant et après les crises et sont étalées sur tout l'ensemble du territoire mais le niveau social est toujours précaire et dégradante. Raison pour laquelle la curiosité m'a permis d'orienter la recherche dans ce domaine pour creuser de plus sur l'agenda caché des organisations dites humanitaires au Tchad en se limitant sur la périodes allant de 1981-2008 . A cet effet, un regard portera sur les situations d'urgence dans les régions en crises et les évolutions relatives à la protection et l'assistance des réfugiés et des déplacés à l'Est et au Sud du Tchad⁴.

3- CLARIFICATION CONCEPTUELLES

- Action : Vient du vocabulaire latin "*actio*", le fait ou la faculté d'agir c'est-à-dire le fait ou la possibilité, pour l'homme, de manifester sa volonté en accomplissant quelque chose⁵.

Action au terme sociologique désignant l'activité du sujet individuel ou collective, recoure l'un des concepts fondamentaux de la sociologie et soulève l'un de ses problèmes essentiels⁶. Tandis que l'Humanitaire c'est ce qui s'intéresse au bien de l'humanité, qui cherche à améliorer la condition de l'homme. Humanitaire à pris depuis quelques années le sens spécial dans les organisations humanitaires "qui concerne les secours en urgence aux populations en danger"

⁴<http://www.msfj>, MSF, "entretien avec Rony Brauman ", Mensuel de l'ENA, Janvier 1995 in. Consulté le 7 mars 2022, p. 117.

⁵ P. Larousse, *Grand Dictionnaire Larousse Universel, Tom1*, Paris, CEDEX, 1987, p. 585.

⁶ A. Akoum al, *Dictionnaire de Sociologie, vol 1*, Paris, M.C .P Fleury-les-Aubrais, 1985, p. 258.

➤ Action humanitaire :

La fusion entre les deux termes forme à l'action humanitaire, qui selon Angelo Barthold dans ses travaux des recherches tente de définir ce terme.

Selon lui action humanitaire est souvent appréhendée sous un angle pratique, matériel (hôpitaux, tentes, abritant de réfugiés, médicaments nourritures véhicules 4x4, avions volontaires affairés...). Action humanitaire trouve son fondement dans les pratiques religieuses depuis plus deux millénaires et dans la philosophie à partir de la renaissance. Ses fondements religieux font références aux trois grandes religions monothéistes à savoir : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Ces trois religions, chacune définie action humanitaire à sa manière ; mais toutes les définitions se convergent vers un seul mot "charité"⁷. Au-delà de son sens religieux, le concept action humanitaire est une assistance fournie par un seul ou une conjonction d'acteurs qui s'insèrent à des niveaux variés dans un dispositif international d'aide.

➤ Aide humanitaire : elle se définit comme une urgence et ponctuelle mise en place lors d'une situation de crise exceptionnelle ou de catastrophe naturelle.

L'action humanitaire de l'ONG a débuté au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans une Europe dévastée dont elle a aidé à la reconstruction. Présentement, la communauté internationale compte sur l'organisation pour répondre aux catastrophes d'origine naturelle et humanitaire auxquelles un pays réduit à ses propres moyens ne pourrait faire face.⁸

Selon une approche anthropologique l'aide humanitaire a fait l'objet de plusieurs recherches en ce qui concerne son caractère politique voire militaire, des interventions humanitaires. Il ressort qu'il existe une ambiguïté au tour du contexte social, politique et économique dans lequel travaillent les organisations.

➤ ONG : le terme ONG est un concept qui fait l'objet d'une pluralité de définitions relatives.

Il est difficile de trouver une définition exhaustive de ce sigle. Le sigle désigne une Organisation Non Gouvernementale ayant pour but non lucratif, d'intérêt public, qui relève ni de l'Etat, ni d'institutions... De même, il est appréhendé selon un point de vue sociologique et juridique. Les ONG sont définies comme "tout groupement, association ou mouvement constituant de façon durable par des particuliers appartenant à divers pays en vue de la poursuite

⁷ A. Barthold, "Action Humanitaire des ONG auprès des personnes déplacées vivant dans le camp d'Hébergement du terrain Golf à Delmas 48 après le séisme du 12 Janvier 2010", Mémoire de Maîtrise, Université du Québec, 2014, pp. 31-33.

⁸ D. Alland, "L'applicabilité directe du droit international considéré du point de vue de l'office du juge : des habits neufs pour une vieille dame ? ", RGDIP, 1999, p. 34.

des objectifs non lucratifs"⁹. L'épithète non gouvernementale est employée pour désigner une pluralité des organisations humanitaires de natures différentes qui travaillent dans des domaines variés. Elle regroupe des organisations religieuses, de droits de l'homme, humanitaire etc. ces organisations travaillent dans divers domaines comme : l'aide au de développement, humanitaire, environnement, éducation, protection de genre et enfant, santé etc. Elles ne constituent pas une catégorie homogène. Au regard de toutes ces définitions celle qui retient notre attention ici est celle basée sur les éléments qui caractérisent ces organisation à savoir : le regroupement des personnes privées ayant un objectif commun et non lucratif, le cadre juridique qui régit les associations ou organisation non lucrative, l'autonomisation de la sphère des compétences, les valeurs impliquant la volonté, en même temps qu'un engagement librement consenti, la volonté affichée d'inscrire l'action associative dans un cadre démocratique et en fin le caractère transnationale de l'action menée. Au-delà de ces définitions, l'on peut retenir que les ONG sont des institutions privées qui sont fondées et gérées par un groupe des citoyens dont le but est d'apporter leurs aides ou leurs appuis à des personnes vulnérables ou dans de conditions difficiles.

- Crise : étymologie du latin qui signifie manifestation grave d'une maladie, issu du grec "*krisis*" qui veut dire décision, jugement. Une crise est un évènement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violences ou de récolte¹⁰.

Les sciences sociales, quant à elles s'accordent sur des propriétés plus larges à savoir : la perte de sens, la déssectorisation et le caractère, complexe urgent, et dynamique de la crise.

Karl Wieck selon lui, une crise se distingue par ce moment qu'il qualifie d'épisode cosmogonique où tous les repères se dérobent et le monde ne fait plus sens. Ce moment peut être bref ou prolongé mais il nécessite une adaptation des acteurs en présence pour comprendre la situation¹¹. Micel Dobry, pour lui une crise se caractérise par un effacement des frontières organisationnelles. La situation devient "fluide" la nature du problème comme le rôle de différentes organisations ne sont plus clairement établis et font l'objet de négociations des stratégies isolées ou des conflits¹². Claude Gilbert conclut en la définissant comme une situation

⁹ M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris, 3^e Edition, Dalloz, 1982, p. 362.

¹⁰ www.toupie.org, consulté le 11 Février 2022.

¹¹ K.E.Weick, "The collapse of sensemaking in organization within government after katrina (2005) and the Touhuku, Tsunami (2011)", Thèse en Sociologie, Université de Paris I, 2019, pp. 301-308.

¹² M. Dobry, *Sociologie des crises, politiques : La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, PSPO, 2009, p. 56.

de crise qui ne cesse d'évoluer, de se transformer, déborder. Elles s'inscrivent sur différentes échelles, échangeant de nature déstabilisent les ordres existant¹³.

- Approche définitionnelle du concept d'hospitalité humanitaire qui est proche de concept l'action humanitaire.

C'est " l'action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente ". Un large littérature sociologique et philosophique sur l'hospitalité s'est focalisé sur les étrangers absolus.

Il s'agissait souvent d'apporter une aide comme son rôle principal. Tout de même l'hospitalité n'est pas perçue comme une opération de régulation d'étrangers en situation irrégulière et du même coup ne saurait être une intégration car une certaine distance doit être maintenue avec l'étranger pour préserver l'altérité¹⁴. L'hospitalité implique donc une dépendance de l'accueillir envers des règles extérieures d'où une situation inconfortable et une gêne réciproque.

En somme, on peut considérer l'Hospitalité comme une manière de vivre ensemble, régie par des règles, des rites et des lois. Donc, offrir l'Hospitalité, c'est donner quelque chose de soi. Elle se situe donc au-delà d'un service.

L'hospitalité une valeur ou un fait social, un moment de cohabitation, elle peut aussi donner lieu à un échange plus formel. Certains considèrent que l'hospitalité a connu un déclin progressif lorsque que l'Etat prenait en charge par voie de redistribution certaines prérogatives charitables.¹⁵ Cependant la pratique de l'hospitalité privée existe toujours dans les destinations touristiques au-delà du simple service vis-à-vis des étrangers.

Elle figure également parmi les vertus religieuses du christianisme et de l'Islam. Les principes du coran tout comme les principes bibliques prônent l'accueil et la protection de tous et surtout des démunis. Partant de ses principes, l'hospitalité envers l'étranger est devenue l'une des vertus les plus prisées de la société moderne.

Elle peut donc trouver justification dans l'essor sans précédent de la protection de tous contre tous et surtout des nécessiteux, et de la sécurité collective pour une promotion de la solidarité internationale, c'est-à-dire humanitaire.

¹³ C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême : catastrophes et politique*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 37.

¹⁴ Sentence de Max Huber 1924 sur les réclamations Britanniques ou zone espagnole.

¹⁵ N.K, Modirzadel, al", Dialogue humanitaire et lutte contre le terrorisme : antagonisme des normes et émergence d'un nouveau paysage politique ", *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, Vol. 93, 2011, pp. 2-22.

L'aide Humanitaire : parler de l'aide Humanitaire ou d'assistance fait référence à un processus mis sur pied d'une manière concertée ou conjointe, urgente ou spontanée, en vue de réguler une situation de crise exceptionnelle, de conflit armé ou de catastrophe naturelle. Ce qui renvoie à la mission humanitaire au sens de Julien Harmis.

A travers des différentes réalisations, l'aide humanitaire peut prendre l'aspect de l'aide au développement et de ce fait revêtir plusieurs formes : don d'argent, envoi des marchandises et équipements de première nécessité, intervention sur place et renforcement des acteurs locaux. Il est généralement admis que l'aide humanitaire vise à sauver des vies, à alléger les souffrances et à assister les victimes en détresse. Elle ne se limite pas aux pays du Sud et concerne aussi les actions de proximité dans le monde développé. L'assistance à des populations en danger de mort ne s'arrête pas non plus aux conflits armés. Elle s'étend également aux victimes des catastrophes naturelles et, dans son acception la plus large, à toute personne en péril qu'il s'agisse des sinistrés ou de situation d'extrême pauvreté.

Les plus importantes organisations humanitaires ont toutefois été créées pour intervenir en cas de guerre. Cependant, l'aide humanitaire n'est toujours pas considéré comme une action de secours. Seuls quelques éléments de définition font l'objet d'un relatif consensus. A l'échelle internationale, la démarche humanitaire est d'abord et avant tout comprise comme une action de secours, qu'il s'agisse de prodiguer des soins, de distribuer une aide matérielle, de protéger juridiquement les victimes ou de leur fournir une assistance morale et spirituelle, y compris de la part d'organisation religieuse. Autrement dit, il s'agit essentiellement d'une définition fonctionnelle. La notion d'altruisme ne fait pas l'unanimité ; de l'aveu même des spécialistes et des praticiens, l'aide ne vise pas seulement à répondre à des besoins de base, réhabiliter des régions en crise, à lutter contre la pauvreté et à garantir l'accès à des biens publics mondiaux ; elle vise aussi à défendre des intérêts de politique étrangère, à pénétrer des marchés, à promouvoir les droits de l'homme et à faire étalage de sa solidarité souvent en raison des liens historiques avec le pays destinataire de cette aide¹⁶. Cette aide peut provenir de plusieurs sources.

Les ONG fonctionnent le plus souvent avec du personnel bénévole, cependant elles peuvent aussi utiliser le personnel rétribué. Dans le cas des ONG internationales, dont la mission se déroule à l'étranger, les expatriés sont presque tous rétribués. S'ils doivent mettre en œuvre un programme financé par une institution internationale, leur rétribution est prise en

¹⁶ Alland, "L'applicabilité directe", p. 36.

charge par ses organismes¹⁷. Toutes ses associations sont financées, soit sur fonds propres (cotisation des membres, dons, opérations diverses) soit par des subventions des Etats et autres collectivités publiques, des gouvernements, des organisations internationales, des multinationales, des entreprises ou tout autre organisme qui souhaite soutenir leur action ou lui confier certaines tâches.

4- CADRE SPATIO-TEMPORELLE

a- Cadre spatial

La République du Tchad est le cinquième pays d'Afrique par sa superficie de 1 284 000 Km² repartis du désert du Sahara à la savane soudanienne. Il est entouré des six pays voisins à savoir la Libye au Nord, le Niger et Nigeria à l'Ouest, le Soudan à l'Est et le Cameroun et la République Centrafricaine au Sud. Les frontières de la partie Est avec le Soudan et de la partie Sud avec la République Centrafricaine sont particulièrement longues.

Comme l'ensemble du territoire national, l'Est et le Sud du Tchad jouissent respectivement d'un climat de type sahélien et tropical avec l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. A l'Est, dans les régions du Ouaddaï, de Wadi Fira, du Sila et de l'Ennedi où sont localisés les réfugiés soudanais, la pluviométrie annuelle oscille entre 200 mm au nord dans la région de l'Ennedi et 950 mm à l'extrême-sud dans la région du Ouaddaï. Au Sud, et précisément dans les régions du Logone Oriental, du Moyen Chari et du Salamat où sont établis les réfugiés centrafricains, la moyenne pluviométrique annuelle dépasse régulièrement les 700 mm. A l'Est comme au Sud du pays, les conditions de vie des populations dépendent en grande partie des activités agropastorales. Dans ces conditions, pour compléter l'assistance multiforme (surtout alimentaire) que leur offrent quotidiennement UNHCR et d'autres acteurs intervenant dans l'humanitaire, certains réfugiés s'adonnent aux travaux agricoles, d'autres développent des activités de commerce ou de l'élevage de la petite volaille pour subvenir aux besoins élémentaires (habillement) de leurs familles.

Qu'il s'agisse de l'Est ou du Sud, la présence des réfugiés accentue la pression de la population sur les ressources naturelles (terres agricoles, zone de pâturages, etc.) déjà limitées et contribue dangereusement à la dégradation de l'environnement. Les effets seraient beaucoup plus accentués dans les zones où la pression démographique est plus forte.

¹⁷ Rapport UNDAF, "Plan cadre d'assistance des Nations-Unies avec le gouvernement du Cameroun 2008-2012", Décembre 2006, p. 5.

A cela s'ajoutent les facteurs externes de déstabilisation dans un contexte géopolitique régional qui fait peser des menaces sur les régions frontalières, autrefois au nord par (conflit Tchado-Libyen), au Sud par le par débordement des rebellions en RCA et surtout à l'Est plus particulièrement dans la région du Ouaddaï qui, depuis 2003, subit de plein fouet les conséquences de la guerre du Darfour (Soudan)¹⁸.

b- Cadre temporel

Tout travail scientifique se situe dans le temps et dans l'espace. Il s'agit en fait des bornes chronologiques qui expliquent le déroulement d'un phénomène dans un espace-temps. En effet, notre étude se limite comme borne inférieure et supérieure sur une période de 27 ans pendant et après les crises au Tchad de 1981 et 2008. La borne inférieure de cette étude marque la ratification de la convention relative au statut des Réfugiés de 1951 et son protocole de 1967 par l'Etat Tchadien le 19 Août 1981. La ratification de cette convention ouvre ici l'accès libre et sans condition des Réfugiés et les investissements des humanitaires d'entrée dans le territoire Tchadien. La date de 1981 constitue la borne inférieure du travail et marque ici le fondement du mécanisme causal de l'investissement humanitaire. Par contre les violences ont eu lieu dès le lendemain de l'indépendance du Tchad en 1966 entre les communautés qui se transforma en conflit armé pour la conquête du pouvoir. Dans ce cas d'étude, le présent travail s'intéressera la date 1981 considérée comme une porte l'égale pour les humanitaires d'y accéder et secourir de manière officielle les personnes en situation de vulnérabilité au Tchad.

Ce pourquoi deux bornes chronologiques ont été choisi à savoir 1981, 2008. Il s'agit en effet d'observer également que cette date marque la deuxième bataille de N'Djaména donc le résultat a été le changement de pouvoir d'Hissein Habré à Goukouni. Ce basculement politique a entraîné de déplacement massif des populations vers plusieurs localités extérieures qu'intérieures du Pays.

La deuxième borne est 2008, elle est la borne supérieure du travail. Cette date représente en effet les dernières violences causant de mouvement de Réfugiés au Tchad. Le 02 février 2008, le Tchad se réveille sous une alerte de l'avancer majeur des forces rebelles vers la capitale tchadienne dont le but est de renverser le gouvernement de Idriss Deby Itno. Cette offensive menée par certains mouvements rebelles tchadiens a conduit à de mouvement population. Cette situation à mobiliser à nouveau la communauté humanitaire à voler au secours des personnes vulnérables victimes de ce conflit. Ces deux bornes nous servent donc des balises

¹⁸ www.universalis.fr. Consulté le 02 septembre 2021.

chronologiques dans le cadre ce travail. C'est dans cet intervalle que nous allons mener notre investigation afin d'élaborer un travail scientifique.

2- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Les sources documentaires qui ont permis d'avoir un éclairage du travail. Nous avons ici diverses catégories de documents qui ont balisé le chemin de cette recherche.

a- Ouvrages publiés

Ils sont notamment composés de :

1- Dictionnaires et ouvrages méthodologiques

Grawitz offre dans son ouvrage une encyclopédie méthodologique des Sciences Sociales. Son ouvrage a le mérite d'être un canevas suivant lequel le chercheur se doit de se conformer afin d'en arriver aux résultats escomptés dans sa recherche¹⁹. Dans ce travail, elle a permis de comprendre le problème des réfugiés au sens de l'interdépendance des Sciences Sociales. Autrement dit, en recueillant les données, il a fallu tenir compte que les réfugiés et les personnes déplacés sont un phénomène total.

Quivy et Campenhoudt, proposent un guide méthodologique qui doit faciliter la conduite de la recherche. Il est question à leur lecture d'utiliser une démarche rationnelle et par étapes dans la formulation et l'enquête en sciences. Cet ouvrage, nous a permis d'associer la méthode participative à celle dite documentaire. Ce fait nous a permis de vérifier nos hypothèses et d'en arriver à confirmer qu'aucun acte scientifique, ne saurait être fait sans méthodologie, d'où notre plongée dans le milieu humanitaire²⁰.

2- Ouvrages généraux

Pour le chercheur Bertrand Bret il faut analyser les inégalités économiques et leurs fondements. Cet ouvrage a le mérite de souligner que la croissance économique s'est bâtie sur les rapports asymétriques entre les Etats. Ce fait montre que les crises humanitaires sont aussi le fruit des rapports inégaux qui structurent et conditionnent la scène internationale. C'est en tenant compte de cela que l'auteur considère que dans certaines localités où les populations sont

¹⁹ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, 4^{ème} Éditions, Paris, Dalloz, 1979, p. 35.

²⁰ R. Quivy, al., *Manuel de recherche en sciences sociale*, 2^è Éditions, Paris, Dunod, 1995, p. 23.

extrêmement pauvre au Tchad, sont également traités au même titre que les réfugiés et des déplacés²¹.

Jacques Foccart acteur de premier plan de la politique française en Afrique, dans ses mémoires, livre un témoignage de premier plan pour l'Histoire. Son ouvrage, renseigne sur plusieurs angles des rapports franco-africains. Dans le cas de cette étude, il permet de savoir quelle était la perception des autorités françaises sur scène politique tchadienne. On découvre à sa lecture que, les interventions militaires françaises dans ce pays n'ont jamais eu pour but principal la question humanitaire. Au vu de tout ceci, ce travail permet de comprendre que dès lors la présence des ONG relève de l'incongrue²².

Edmond Jouve fait un "exposé" sur l'organisation de l'unité africaine. Il en retrace l'historique à partir des pères fondateurs. On découvre à sa lecture les raisons profondes de la division entre le bloc de Monrovia et celui de Casablanca. La structure de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui va se mettre en place est responsable de l'installation des Forces Interafricaines (FIA) au Tchad. L'échec de cet instrument est aussi une résultante du mode de fonctionnement de cette organisation et des enjeux entre puissances et pays comme l'illustre ce travail²³. Ce qui a complexifié le travail des humanitaires au Tchad.

On peut au-delà de ces sources documentaires en citer d'autres.

3- Ouvrages spécialisés

Thierry Amougou se focalise sur la nécessité de l'éthique qui doit guider l'action de l'Eglise Catholique Universelle Apostolique et de la constellation des ONG dites "chrétiennes". Ces dernières qui interviennent non seulement dans les terres de Mission et dans les zones de guerres ont une obligation de respecter les législations nationales. C'est pourquoi, son ouvrage se fait un témoignage de l'affaire dite de l'*arche de Zoé*²⁴. Nous découvrons à sa lecture les enjeux véritables de cette crise qui est sortie du cadre humanitaire pour celui politique et juridique. Ce qui a permis de comprendre que l'humanitaire, n'est pas innocent.

Robert Buijenhuijs auteur prolifique, livre dans trois ouvrages, les fondements des crises au Tchad et les phases du déroulement. Nous découvrons à sa lecture, les stratégies des acteurs comprises ici comme les parties en belligérance ou les individus qui ont poussé au déroulement

²¹ B. Bret, *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalité*, Paris, Ellipses, (3ème Éditions). 2006.

²² J. Foccart., *Le journal de l'Elysée : le général en mai 1968-1969*, Paris, Fayard, 1998.

²³ E. Jouve, s *L'Organisation de l'Unité africaine*, Paris, PUF, 1983.

²⁴ Th. Amougou. *Le christ était-il chrétien ? Lettre d'un africain à l'Eglise catholique et au chrétien*, Paris, L'Harmattan, Collection de point de vue, 2010.

des violences au Tchad. Il en résulte que, les rébellions au Tchad, sont financées, entretenues par des puissances étrangères. C'est pourquoi dans ses ouvrages, l'auteur distingue la révolte populaire et la phase révolutionnaire²⁵. Ces travaux nous ont permis à opter pour une démarche chronologique, afin de distinguer le processus de constitution des réfugiés et celui des déplacés internes.

Pierre François Claustre fait un témoignage de la captivité de sa femme au Tchad par Hissein Habré. Il fait ainsi un aperçu des relations franco-tchadiennes, où l'on découvre les enjeux qui ont entouré la captivité de sa femme et la manipulation des ONG (CICR) qui va en résulter²⁶. Son vécu permet d'entrevoir dans notre étude la difficulté pour les humanitaires d'exister en dehors des puissances publiques. C'est pourquoi, nous faisons notre cette approche pour expliciter les diverses approches entre ONG.

Marielle Debos présente le construit du régime politique au Tchad par l'armée qui apparaît à la fois en rempart et socle de l'Etat. On découvre que, les régimes politiques au Tchad sont pour la plupart des instances militarisées et "militarisées"²⁷. Ils sont des éléments constitutifs du socle politique, c'est ce principe qui détermine la mise en place de l'actuelle gouvernance. Son ouvrage, nous permet de cerner comment une politique publique peut produire des personnes vulnérables.

Guy Jérémie Ngansop livre dans ses recherches une radioscopie des phases des guerres au Tchad. Il nous fait part de différentes pesanteurs politiques qui ont entravé la solution diplomatique au Tchad²⁸. Son approche a le mérite de nous faire comprendre qu'aucune solution humanitaire n'avait été la priorité des parties en belligérance.

b- Thèses et Mémoires

François Zoungin dans sa thèse de doctorat traite de question d'intervention militaire française en Afrique subsaharienne de manière générale. Nous avons relevé dans cette thèse que pendant le règne d'Hissein Habré, cinq interventions militaires françaises ont été sollicitées pour apporter de soutien aux troupes de Habré face à la menace libyenne²⁹. C'est à partir de ses

²⁵ R. Buijenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, Afrikastudie centrum, Leiden, 1987, *Le FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad*, Paris, Mouton, 1978.

²⁶ P. F. Claustre, *Affaire claustre : l'autopsie d'une prise en otage*, Paris, Karthala, 1990.

²⁷ M. Debos *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entrée-guerre*, Paris, Karthala, 2013.

²⁸ G. J. Ngansop, *Tchad : 20 ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1986.

²⁹ F. Zoungin, "Comprendre les (non) interventions militaires de la France en Afrique Subsaharienne à l'aide de la Théorie cohabitationniste", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Laval Québec, 2019.

analyses que nous avons pu comprendre la présence et rôle des forces militaires Françaises dans le territoire Tchadien.

Djida Guerindjibaye quant à lui nous étaye sur les évènements de septembre 1984 au Tchad et ses répercussions sur les populations civiles³⁰. Cet évènement avait permis à Habré avec le soutien de la France d'instaurer la sécurité nationale.

Ali Houssana dans ses travaux de recherche de Master en histoire, s'oriente sur la thématique : "Conflit armé et mutation sociopolitique du Tchad"³¹. Il nous a permis également de comprendre le phénomène de mutation de population victime de violence armée au Tchad depuis le lendemain de son indépendance.

3- LA PROBLEMATIQUE

Malgré la présence de plusieurs ONG humanitaires au Tchad et dans les zones d'étude tel que l'Est et le Sud, les conditions de vie des populations locales et réfugiés demeurent la même depuis le début des crises. Ceci laisse croire que les ONG qui interviennent dans donc l'objectif principal d'améliorer cette condition dégradante. Mais malheureusement ceux-ci arrivent avec un agenda bien chargé qui est le contraire de l'objectif des ONG humanitaires. Force est de constater que ces humanitaires qui se déploient au Tchad pendant les crises s'intéressent de plus en plus aux ressources du sous-sol que renferme le pays. Or, les populations qui étaient censées être soutenues et protégées, se retrouvent exposer à tout danger. Plusieurs études ont été menées dans le domaine de l'action humanitaire au Tchad mais peu s'intéressent à la méthode d'intervention et les stratégies développées par ces humanitaires. Alors, il reste à savoir pour qui travaillent ces humanitaires et comment se comportent-ils vis-à-vis de l'Etat tchadien ? La question centrale de cette recherche est donc de comprendre les raisons et fondement de l'intervention humanitaire depuis de début des années des crises au Tchad. De cette question centrale découlent les questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les raisons de déploiement des ONG humanitaires au Tchad ?
- Quelles sont les différents types d'ONG humanitaires qu'on rencontre au Tchad pendant et après les crises ?
- Quelles sont les stratégies et les moyens utilisés par ces ONG humanitaires ?

³⁰ A. Djida Guerindjibaye, "Les événements de septembre 1984", Mémoire Maitrise en Histoire Université de Yaoundé I, 2006-2007.

³¹ A. Houssana, "Conflit armée et mutation sociopolitique et économique en République du Tchad, 1960-2015 ", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018, p. 55.

- Enfin quel serai le bilan de ces actions des ONG humanitaires pendant et après les périodes de crises ?

4- CADRE THEORIQUE

En vue de vérifier les hypothèses émises, nous procédons à la présentation du cadre théorique et méthodologique.

Philippe Braillard quant à lui définit la théorie des Relations Internationales comme " un ensemble cohérent et systématique de propositions ayant pour but d'éclairer la sphère des relations sociales que nous nommons internationales"³². Quant à Pierre-Marc Daigneault, "la théorie constitue une lentille conceptuelle qui permet de simplifier le réel en distinguant ce qui est important de ce qui ne l'est pas. L'étude des théories existantes nous apprend à réfléchir et à ne pas prendre nos opinions pour des vérités. Elle incite à prendre une distance critique et à nous méfier des apparences et des impressions subjectives"³³.

Les théories rendent compte des phénomènes compliqués. En Relations internationales, les théories servent à faire accepter une certaine lecture du monde aux autres. Si l'on s'en tient à Michel Beaud, la théorie est le cadre explicatif du travail. Ce qui nous conduit dans ce travail à dire que la question humanitaire montre l'appropriation par les hommes et les États des priorités qui se posent³⁴. C'est le cas de politique publique au Tchad qui se dégage ici dans cette étude comme première variable explicative des interactions entre l'humanitaire et gouvernement. La théorie interactionnisme permet de comprendre les objectifs poursuivis par l'État Tchadien en matière d'assistance humanitaire. Muller théoricien de référence de politique publique pense notamment qu'elle contribue à créer un cadre nouveau de partenariat entre l'État et différents acteurs qui constituent soit la société civile soit la population³⁵. Nous devons reconnaître que dans le cadre de ce travail sur la question humanitaire, les politiques qui expliquent les comportements des acteurs face à un certain nombre d'enjeux, notamment la question des réfugiés nous ont permis de tirer plusieurs évidences.

Premièrement qu'en matière d'humanitaire, l'approche réaliste est d'une importance capitale car elle entre en droite ligne avec l'intervention des ONG qui traduit le dépassement

³² Ph. Braillard, *Théories des Relations internationales*, Paris, PUF, 1977, p. 17.

³³ P.M. Daigneault (dir.), "Les approches théoriques en évaluation", *Cahiers de la performance et de l'évaluation*, Printemps, N°4, 2011, p. 12.

³⁴ M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 69-72.

³⁵ Muller, *Les politiques publiques*, Paris, Mouton, 1995, p. 7.

de l'Etat en matière d'encadrement des personnes déplacés et de Réfugiés. Il se trouve que la théorie réaliste a permis de voir comment est-ce que l'Etat Tchadien a mis en place un cadre règlementaire afin de faire face aux différentes crises politiques, économiques et sociales. Ces crises productrices des violences ont donc poussé l'Etat à développer des stratégies dont l'évidence a été de déléguer la question humanitaire aux ONG et aux OING. C'est le sens de la convocation de la théorie néo-réalisme est une nécessité dans ce travail. En effet, la première borne chronologique nous fait comprendre que c'est à partir de la première bataille de N'Djamena que l'investissement des humanitaires s'intensifie. C'est la raison pour laquelle l'approche diachronique met en relief que l'intervention des humanitaires traduit l'affaiblissement de l'Etat central tchadien qui devient une nation à polarité vulnérable. La théorie de ce travail met donc en évidence la pensée de Joseph Ki-Zerbo : "sans passé nous sommes sans avenir ; sans présent nous sommes sans passé"³⁶. Sa pensée nous a permis de comprendre que l'utilité qui y'avait à exhumer le rôle de l'Etat tchadien face aux investissements des ONG humanitaires.

Deuxièmement, nous avons fait appel à la théorie de la cybernétique et du système mondial, deux approches qui ont permis de mettre en évidence la part croissante de la société civile dans les processus d'émission des stratégies aussi bien politiques que dans l'encadrement de réfugiés. Crozier et Friedberg démontrent dans leurs travaux que la mise en place d'un réseau d'interaction résulte souvent de la volonté de certaines entités ou acteurs³⁷. C'est pourquoi lors du déroulé des guerres civiles au Tchad les différentes ONG se sont coalisées afin d'assister les populations victimes des guerres. On parle ainsi de la naissance d'un réseau humanitaire. Les origines de ces réseaux, les stratégies interpellent tout historien qui s'intéresse aux interactions entre l'humanitaire et l'Etat tchadien. C'est pourquoi nous sommes partis du constat du philosophe chinois Confucius qui notait : "qui ne sait d'où il vient va nul part"³⁸. Cette pensée nous a guidé dans la mesure où il a fallu comprendre quel a été le contexte d'intervention des ONG humanitaires, comment l'action de ces humanitaires a évolué au Tchad et quelle ont été les conséquences.

La théorie cybernétique a permis de répondre à cette question en démontrant les objectifs visés par les humanitaires qui sont autant des réponses à des situations de détresse des

³⁶ R. Tourte, *Histoire de la recherche agricole en Afrique tropical francophone, Vol 1, aux sources de l'agriculture africaine de la préhistoire au moyen âge*, Rome, Division de l'information du FAO, 2005, p. IX.

³⁷ CF. M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Essais, 2014.

³⁸ Tourte, *Histoire de la recherche*, p. IX.

populations vulnérables tout comme aux besoins de l'État tchadien et des pays riverains producteurs des réfugiés. Compte tenu de cela, la mutation des relations internationales avec l'avènement du droit de protéger a transformé le traitement des réfugiés au Tchad et a facilité au point de vue libérale la relation des ONG locales avec la communauté internationale. Nous voyons ainsi que la société civile tchadienne a anticipé avant l'Etat l'importance de l'assistance humanitaire. Nous comprenons donc que dans ce contexte, cette citation de Bernard de Chartres, philosophe scolastique du 12^e siècle : "nous sommes des nains (ONG) juchés sur des épaules des géants (Etat) nous voyons plus loin que eux [...] parce qu'ils nous élèvent de toute leur hauteur"³⁹. Nous nous sommes inscrits au vue de cette citation dans l'institutionnalisme historique qui voudrait que les ONG aient changé de texture pour se présenter aujourd'hui des institutions en rivalité avec l'Etat et en complémentarité avec lui. Nous comprenons de là que ce travail analyse la nouvelle dimension des ONG qui sont devenues des acteurs incontournables de la scène internationale. C'est pourquoi les ONG sont devenues aujourd'hui à des partenaires de relations internationales au Tchad. Dès lors, qu'est signifié être aujourd'hui une ONG au Tchad ? La théorie institutionnaliste nous fait comprendre qu'il s'agit de plateformes qui aident et contribuent à la protection de personnes vulnérables. C'est pourquoi Tierno Bokar Salif, sage de Bandiagara cités par son élève Amadou Hampaté Ba soulignait que : "si tu veux savoir qui je suis, si tu veux que je t'enseigne ce que je sais, cesse momentanément d'être ce que tu es et oublie ce que tu sais"⁴⁰.

5- INTERETS DU SUJET

Ils se veulent des leçons que ce travail livre à la connaissance scientifique. Nous avons ainsi des intérêts de différentes natures. On peut ainsi relever des intérêts d'ordre scientifique, politique, et socio-économique.

Pour ce qui est de l'intérêt pratique, pour résoudre un conflit, il faut nécessairement une action diplomatico-humanitaire. Le Tchad demeure le théâtre par excellence de ce spectacle désolant et alarmant de déplacement massif et forcé des populations à la recherche de sécurité. C'est certainement pour cette raison que pour des raisons humanitaires, la communauté internationale a mis sur pied une organisation comme le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR ou HCR dans l'espace francophone) avec pour objectif principal la

³⁹ Tourte, *Histoire de la recherche*, p. IX.

⁴⁰ *Ibid.*

défense des Droits et la Sécurité des Réfugiés. Ce travail permet de comprendre que le Tchad est partie prenante des engagements et conventions découlant de cette organisation⁴¹.

a- L'intérêt scientifique

Ce travail se présente comme une analyse sans concession de l'action humanitaire des ONG au Tchad, en prenant en compte l'évolution et les mutations de cette action durant la période de cette étude. Il s'agit de rendre compte que les ONG reconfigurent par leurs interventions non seulement le paysage social, mais aussi économique.

b- L'intérêt politique

Il est important de démontrer ici qu'en effet, au vu du droit international et selon la convention relative aux droits des Réfugiés de 1951 et son protocole relatif au statut des réfugiés ou des déplacés qui ne permet pas de forcer les Réfugiés à retourner dans leur pays d'origine⁴². Tout de même, cette situation embarrassante va produire des déplacements massifs et successifs des populations des pays voisins du Tchad afin de bénéficier d'hospitalité⁴³.

c- L'intérêt social

Il permet de comprendre que le phénomène des Réfugiés est un déplacement forcé que, l'on peut qualifier de déplacement par la violence. Elle fait appel à d'autres mécanismes et réflexes de la part des ONG et des États. Tel est le cas de l'Est et le Sud du Tchad qui va abriter des milliers de victimes en détresse dans les camps de Réfugiés. Ce travail montre comment ces populations se reconstruisent dans un nouvel environnement.

d- Un intérêt économique

Il est à souligner que les localités où seront campées ces personnes à la recherche d'une sécurité et une meilleure condition de vie, bref les villages d'accueil seront plongés d'avantage dans une crise économique car les ressources déjà très limitées dans les régions d'accueil. Ils deviennent ainsi à la fois récipiendaire de l'aide humanitaire internationale, mais constituent aussi des facteurs d'antagonismes avec les populations locales ayant déjà une condition de vie précaire. De ce fait, leurs présences dans les localités alimentent les tensions déjà existantes et

⁴¹ Cependant, de nombreux pays ne prennent pas en compte ce traité. C'est ainsi qu'au 1^{er} Décembre de l'an 2006, seuls 147 pays en sont signataires. Le Tchad en est l'un d'entre eux. Généralement, les réfugiés sont des personnes fuyant la guerre. Le cas particulier des réfugiés soudanais au Darfour en est une parfaite illustration. Ce pays qui est loin de connaître la paix est une Nation frontalière entre Afrique musulmane et chrétienne avec comme lieu d'attraction perpétuelle une manne pétrolière en vue, source de toutes les divisions et des conflits d'intérêt dans le pays comme le Tchad.

⁴² MSF, "charte éthique", www.msf.fr. pp. 1-4. Consulté le 20 Avril 2022. 09h45mn.

⁴³ M. Bettati, "Droit d'ingérence et responsabilité de protéger", *Revue outre-terre*, N°20 Avril 2007, p. 6.

aggravent les disparités et l'insécurité. Ceux-ci se situent dans le partage des ressources déjà insuffisantes car les vivres, le bois de chauffage et l'eau se font de plus en plus rares dans les sites. Heureusement l'hospitalité humanitaire intervient à ce sujet sous forme d'aides diverses et d'assistance pour pallier à ce déficit substantiel qui revêt l'entretien des réfugiés. La multiplication de ces points névralgiques jette les jalons de cette étude portant sur la thématique.

6- METHODOLOGIQUE

Le terme méthode désigne "la voie à suivre par l'esprit humaine pour décrire ou élaborer un discours cohérent, atteindre la vérité de l'objet à analyser⁴⁴". Elle n'est scientifique que si elle est rationnelle et méthodique. Par ailleurs, la connaissance est au cœur de toute production scientifique. La réalisation de ce travail a nécessité le recours aux sources écrites, iconographiques, numériques, orales, sonores et audiovisuelles. En effet, pour des raisons d'objectivité et scientifique, le guide méthodologique du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I conseille la collecte des données, la confrontation de celles-ci et le recours aux autres sciences.

a- La collecte des données

Plusieurs sources ont été mobilisées pour la réalisation du présent travail. Ces sources sont divers et variées. Il s'agit notamment des sources écrites (ouvrages), iconographiques, numériques ou webographies, orales, sonores et audiovisuelles. Les sources écrites sont constituées des ouvrages spécialisés sur les ONG humanitaires. Ces sources sont constituées d'ouvrages, d'articles, des rapports, des journaux et des revues scientifiques, Mémoires, Thèses, dictionnaires, encyclopédies et autres documents relatifs. Les documents écrits sont ceux de seconde main notamment des documents appariés de commentaires des textes originaux. Ces documents proviennent notamment des auteurs comme Robert Buijenhuijs, , Jean Tubiana, Couteau-Bégarie, Ali Waidou, Francois Zoungin, Loaro Gondje et bien autres, nous ont permis de comprendre les fondement des interventions humanitaires au Tchad.

Pour ce qui concerne l'action de ces humanitaires au Tchad, les documents écrits proviennent des ouvrages des autres comme Thierry Amougou, Bernard Kouchner, Adrian Wood, Mario Bettati, pour ne citer que ceux-là. Ces auteurs ont traité de manière spécifique la question de l'action humanitaire en général et au Tchad en particulier. Ainsi, la mobilisation de ces différentes sources écrites nous a amené à visiter quelques centres de documentations.

⁴⁴ Mbonji Edjenguèlè, *L'Ethno-Perspective ou la Méthode du discours de l'Ethno-Anthropologie culturelle*, Yaoundé, PUY, 2005, p.16.

Ainsi, nous nous sommes rendu à la bibliothèque de l'IRIC, la bibliothèque du Cercle Histoire Géographie et Archéologie en abrégé (CHGA), du Philo-Psycho-Socio-Anthropologie (CPPSA) de Yaoundé, la médiathèque l'Institut Française du Cameroun (IFC), la bibliothèque du Ministère de la recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), le centre de documentation de la Fondation Paul Ango Ella à Yaoundé, Centre d'Etude et de Formation pour le Développement (CEFOD) à N'Djaména, le centre documentaire de l'Institut National de la Statistique à Yaoundé nous ont été bénéfique en ce qui concerne la recherche. De plus c'est également le lieu ici de mentionner que nous avons effectués des achats de certains documents relatifs à la thématique. Malgré la pluralité des sources écrites, nous avons fait recours à d'autres sources pour pouvoir cerner la question puis dégagé les zones d'ombres.

Les sources iconographiques, sont constituées des images, des représentations figurées de condition des personnes très vulnérable au Tchad. Il s'agit notamment de personnes réfugié lors des crises au Tchad depuis 1981. Ces sources ont été obtenues par nous dans les sites de recherche sur internet et dans des ouvrages. A côté de ces sources, nous avons fait recours aux sources orales.

Les sources orales ont été très déterminantes dans l'élaboration de ce travail. En effet, elles sont des témoignages vivantes, des savoir vivre, de message qu'un groupe social considère avoir reçu de ses ancêtre et qu'il se transmet oralement d'une génération à une autre. Il s'agit en fait des connaissances et savoirs transmis d'un individu à un autre, de bouche à l'oreille et au vu d'un apprentissage, d'une génération à l'autre⁴⁵. Pour historiographie africaine, les sources orales sont d'une importance capitale et sont très riche d'informations car l'on ne peut s'en passer d'elles. Elles viennent compléter les lacunes des autres sources. Pour ce qui concerne la collecte de celles-ci, il faut dire qu'elles ont été collectées de la manière suivante. D'abord nous avons procéder par une enquête de terrain sur la base d'un questionnaire établi. Ainsi, nous avons ciblé et sélectionnée nos informateurs en fonction de leur âge et leur expérience.

Les outils de collecte ont été essentiellement de téléphone, magnétophone, appareil photo numérique, bloc-notes et des stylos. Par la suite, nous avons procéder à la réalisation des interviews. Les interviews ont été réalisées de manière individuelle. Toutefois, l'entretien nous aide à entrer en contact avec les personnes ressources. Notre connaissance la région et la

⁴⁵ Dili Palai C. *Oralité africaine. Enjeux contemporains d'une métamorphose*, Yaoundé éditions CLE, 2015, p.18.

maîtrise de la langue locale, étaient un atout favorisant les échanges direct avec les informateurs. Nous avons opté pour les personnes mixtes en tenant compte des échantillonnages et critères d'âge, le statut et l'ancienneté de résidence dans les régions d'étude, car comme signalent R. Quivy et L. Van Campenhondt, "ce sont les aînés, les sages, les vieillards, ceux qui s'expriment par des adages et des proverbes qui rende juste"⁴⁶. Au-delà de l'ineestimable source orale, il existe un autre gisement documentaire considérable, celui de sources sonores et audiovisuelles. Les sources sonores et audiovisuelles sont des documents ou documentaires audio, de films réalisés sur les investissements des humanitaires. Elles ont été incontournables pour la réalisation de ce travail de recherche. Elles ont été téléchargées en ligne par nous dans les sites des différentes ONG humanitaires.

Enfin, les sources numériques et webographique quant à elles, sont des documents ou toutes informations relatives à la question étudiée et qui ont été consultées en ligne soit dans les sites de recherches spécialisés. Nous avons consulté et téléchargé un bon nombre de documentation sur les sites des ONG qui permis la réalisation de ce travail. Ces documents de nature diverse ont été recensés, exploités, confrontés, soumis aux cribles de la critique historique suivant les règles et principes méthodologique.

b- Méthode d'analyse

Cette méthode vise à chercher des causes d'un phénomène sans faire usage des données statistiques ou chiffrées. Elle se sert des techniques et outils spécialisés pour obtenir des informations ou réponses approfondies sur ce que les individus pensent et ressentent. La méthode qualitative est basée essentiellement sur les entretiens individuels et sur l'observation directe. Nous avons opté notre choix sur la technique d'observation directe et l'entretien individuel.

L'observation est une démarche de production des savoirs sur un objet donné qui décrit et sert à comprendre l'environnement et les événements qui s'y déroulent. Elle est utilisée dans le but de prendre connaissance des faits et éléments qui ne peuvent pas être dévoilés par les enquêtes, mais identifiés dans l'immédiat par le chercheur. L'observation directe nous a permis tout d'abord de comprendre dans quel contexte l'accueil des réfugiés soudanais du Darfour a des conséquences néfastes sur les plans sociaux et économiques au Tchad. Par la suite, nous avons profité de notre séjour dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest limitrophes

⁴⁶ Quivy R et Van Campenhondt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p. 13.

au Tchad pour mieux cerner ce problème et toucher du doigt les réalités. Les observations, quoique très précises, n'ont pas été suffisantes. Pour avoir plus d'informations, nous avons eu recours à l'entretien individuel.

L'entretien individuel est un "tête-à-tête" entre deux personnes sur un problème ou thème donné dirigé par l'une d'elles. Elle nous est favorable en ce qu'elle nous permet d'avoir des discussions avec quelques personnes ressources. Il s'agit à ce niveau d'aller au-delà des documents consultés pour accéder aux informations liées à l'expérience et à la pratique de ces personnes ressources. Nous avons eu un premier entretien avec les personnels responsables des ONG au Tchad. C'est ces derniers qui nous ont permis d'avoir un aperçu général sur le contexte d'intervention des ONG pendant les crises au Tchad. A travers le volet humanitaire au Tchad, ils nous ont également permis d'opérer le choix partiel de notre sujet.

Pour consigner ces données en vue de leur exploitation, ou de mener une discussion ordonnée avec ces personnes ressources, nous avons élaboré un guide d'entretien. Ce support est constitué des questions précises se rapportant aux actions ou type d'intervention des humanitaires au Tchad. Dans notre cas précis, l'accent est mis sur l'entretien individuel semi-directif. Cette méthode de recherche consiste à recueillir des éléments identiques en nombre important, pouvant être mesurables, quantifiables et comparables. Elle fait intervenir les chiffres ou données statistiques et s'appuie essentiellement sur un questionnaire structuré

C'est l'ensemble des questions destinées à un groupe d'individus (échantillon) de la population concernée par l'étude. Cette série de questions est en étroite relation avec le sujet de l'étude, les caractéristiques de la population cible et les champs de l'investigation. Le questionnaire élaboré est composé de questions ouvertes et fermées. Un seul type de questionnaire a été élaboré et destiné uniquement aux réfugiés et soudanais du Darfour. Il comporte les axes majeurs suivants: caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des ménages, mode de vies des réfugiés, conséquences des difficultés que connaissent les réfugiés et perceptions des ménages des populations du Tchad par rapport aux réfugiées.

Pour obtenir des réponses fiables aux questions posées, nous avons eu recours à un deux types de questionnaires ; un adressé aux réfugiés eux-mêmes, et deux autres aux décideurs et voisins tchadiens des réfugiés. De plus, le fait que la plupart des réfugiées faisant l'objet de notre étude est analphabète, nous avons procédé à l'administration indirecte des questionnaires. Nous avons administré les questionnaires nous-mêmes par l'intermédiaire d'un traducteur mais aussi les moniteurs qui suivent les bénéficiaires dans d'autres localités nous ont également aidés

à administrer ces questionnaires. Cette méthode donne l'avantage au chercheur d'obtenir les réponses à toutes les questions posées grâce aux explications des questions non comprises par les enquêtés (qu'il soit cultivé ou analphabète).

Lorsque l'univers d'enquête (qu'il s'agisse d'une population, d'un ensemble des sociétés, d'un ensemble des groupes ou catégories sociales) est très grand, on en tire un échantillon, c'est-à-dire un petit nombre d'individus représentatif de l'ensemble, de telle manière que l'on puisse valablement affirmer que les caractéristiques observées sur cet échantillon sont présentes et dans les mêmes proportions que dans la totalité de la population⁴⁷. Les traitements des données quantitatives et qualitatives issues des questionnaires, des entretiens et de la recherche documentaire ont été à la fois manuels et numériques.

Le traitement et l'analyse manuel concerne les données et informations collectées à travers les guides d'entretiens et la recherche documentaire. Par contre les questionnaires ont été minutieusement dépouillés quantitativement et qualitativement suivant les techniques de traitement numérique des données avec le logiciel. Il s'est fait en deux phases : une première phase où nous avons pu saisir les données brutes issues du terrain et une deuxième phase, où nous avons procédé à la représentation des graphiques et tableaux statistiques selon les variables et indicateurs de notre sujet d'étude de manière à les rendre identifiables, mesurables et comparables.

7- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Malgré nos efforts, de nombreuses difficultés ont émaillé notre travail. Celles-ci ont entravé nos investigations et freiné la qualité du travail.

Notre sujet est certes un sujet d'actualité, mais nos recherches documentaires ont montré leur limites car les ouvrages spécifiques ayant trait aux aspects de notre sujet ont été rares, voire presque inexistantes dans les bibliothèques et centres de documentation que nous avons visités. En outre, nous avons essayé d'obtenir en vain les rapports d'activités des ONG sur les volets accueil, prise en charge, voire conséquences, en vain, ceci nous ont permis d'obtenir certains résultats à notre recherche.

Les difficultés rencontrées sur le terrain ont concernées l'éloignement de la zone d'étude. En effet, compte tenu de nos limites, nous n'avons pas pu effectuer plusieurs déplacements dans

⁴⁷ A. Bouchard, " Méthodologie de la recherche ", *Notes de cours, inédit, UNR, Butare, 1990*, p. 11.

les zones d'accueil des Réfugiés. Nous avons profité uniquement de notre séjour pour obtenir les données nécessaires sur notre sujet, or nous aurions pu effectuer plusieurs déplacements dans les sites pour obtenir plusieurs sources afin de comprendre ce que vivent les populations Réfugiés. La langue a également constitué une barrière dans la collecte de nos données dans ces zones d'accueil. Etant donné que la langue la plus parlée couramment dans notre zone d'étude est l'Arabe Tchadien, Sara, Ngambay et bien d'autres langues locales. Nous avons été obligés de solliciter l'aide d'un interprète pour traduire les questions que nous adressions aux personnes ressources car c'est cette langue également que parlent presque la totalité des enquêtées qui sont majoritairement de la tribu... Cette difficulté a limité nos mouvements envers ces réfugiés et les questions adressées ou les réponses obtenues n'auraient certainement pas été traduites fidèlement. Il s'est posé aussi un problème d'accès à ces zones pour l'administration de nos questionnaires car les responsables des camps de Réfugiés soudanais du Darfour sont eux-mêmes aussi confrontés aux problèmes de transports pour se rendre régulièrement sur ce site. A cet effet, il est difficile pour nous parcourir toutes les zones d'intervention citées plus haut, néanmoins, quelques questionnaires ont été remis aux responsables ou moniteurs qui sont chargés de ces différentes organisations.

8- STRUCTURE DU TRAVAIL

La présente étude qui porte sur l'action des ONG humanitaires pendant les crises au Tchad 1981-2008, est structurée en quatre chapitres.

Le premier chapitre qui ouvre cette étude intitulé aux origines de l'intervention humanitaire au Tchad de 1981 à 2008 comme les débuts manifestation de violences qui va attirer l'attention des humanitaires à intervenir au Tchad. Il analyse tour à tour la nécessité d'une intervention humanitaire au Tchad à travers les différentes crises qui ont occasionné de déplacement involontaire des populations vulnérables vers les Etats voisins.

Le deuxième chapitre portant sur la cartographie des ONG humanitaire au Tchad analyse l'action des humanitaires vis-à-vis des populations en détresse fuyant leur zone d'origine pour le point de départ. Il met l'accent sur les différents humanitaires occidentaux installés au Tchad depuis le lendemain de son accession à sa souveraineté internationale et aussi les différentes ONG humanitaires africaines dans leurs actions pour accompagner les populations en détresse.

Le chapitre trois, intitulé stratégie et praxéologie humanitaire au Tchad, examine la rivalité entre les puissances internationales par le biais une assistance humanitaire au Tchad. Cet affrontement humanitaire s'observe au lendemain de la guerre froide qui va avoir un impact

considérable sur cet Etat. Il analyse enfin les différentes constrictions des acteurs humanitaires africains dans la consolidation et le soutien aux populations dites victimes des violences.

Le dernier chapitre qu'à lui, dresse le bilan tout en évaluant l'action humanitaire durant les années des crises au Tchad. Il examine de manière succincte les différentes stratégies déployées par ces ONG et leur dynamisme au Tchad. Il s'achève avec les solutions et perspectives sur la question de l'assistance humanitaire au Tchad.

CHAPITRE I :
AUX ORIGINES DE L'INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD

Au moment où le Tchad accède à sa souveraineté internationale dans les années 60 comme la plupart des Etats en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier, ce jeune Etat se trouve traversé par plusieurs crises d'ordre internes. Ces différentes crises intercommunautaires vont se transformer en crises politiques. Les différentes guerres civiles vont mettre l'État du Tchad dans une instabilité permanente. C'est dans cette mouvance que les ONG humanitaire apparaissent peu à peu dans le souci d'apporter leur appui aux populations en détresse victime des violences dans ce territoire c'est-à-dire le début de l'avènement des ONG humanitaire au Tchad.

Le présent chapitre qui ouvre cette étude s'attelle à décrire succinctement les crises et les guerres civiles qu'a connu le Tchad d'où l'intervention des ONG humanitaires s'inscrit dans le contexte. Ce chapitre fait mention également des crises des États voisins et leurs incidences directes sur le Tchad.

I- LES CRISES ET GUERRES AU TCHAD DE 1966 À 2008 : COMME FACTEUR PRODUCTEUR DE RÉFUGIÉS

Lorsque le Tchad accède à sa souveraineté internationale le 11 Août 1960, ce territoire alors appelé territoire militaire du Tchad se trouve dirigé par Ngarta Tombalbaye premier Président d'alors, dont la gouvernance est inspirée d'un "socialisme africain" qui finit par heurter une partie de la société tchadienne⁴⁸. Il en découle une opposition qui se militarise avec la naissance du Front de Libération Nationale du Tchad ou FROLINAT le 22 juin 1966 au Soudan. Dès lors, le Tchad se trouve basculé dans une violence permanente qui alterne la révolte paysanne⁴⁹, lutte révolutionnaire, lutte régionale⁵⁰ et lutte politique⁵¹. Le problème qui se pose ici, est celui de la nature cyclique des guerres comme facteur de production des Réfugiés. En effet, plusieurs batailles vont se succéder parmi lesquelles figure en bonne place la bataille de N'Djaména.

1-La première bataille de N'Djaména et la victoire du FROLINAT

La désintégration territoriale du Tchad traduit la faillite du model d'Etat, que les Français ont voulu imposer en Afrique et que les leaders africains n'ont eu de cesse que de mettre en œuvre⁵².

⁴⁸ R. Butjenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes populaires au Tchad*, Paris, Mouton, 1978, p. 29.

⁴⁹ *Ibid*, p. 10.

⁵⁰ G. J. Ngansop, *Tchad : 20 ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 108.

⁵¹ Butjenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes*, p. 10.

⁵² A. Dhamani, "Tchad la désintégration", *Jeune Afrique*, N° 948, mars 1979, p. 28.

Le projet révolutionnaire qui se met en place au Tchad est nourri par la "dictature" de Ngarta Tombalbaye qui pense qu'une homogénéisation de la population (rendre sa population homogène) devait faciliter son projet politique. L'échec de cette entreprise va conduire à une révolte armée qui va faire en sorte que, les différentes composantes de la rébellion finissent par contrôler le Nord du pays.

D'après Houssana, "le Nord du pays était la zone la plus marquée par le morcellement, le l'État il était subdivisé sur le terrain par les factions du FROLINAT. Toute la zone septentrionale était segmentée sous la coupe des tendances rebelles"⁵³. C'est la raison pour laquelle, cinq des préfectures du Borkou Ennedi Tibesti (BET)⁵⁴ étaient contrôlées par les factions du FROLINAT et au-delà de cette zone de Goukouni, on peut penser à la zone du :

- Kanem,
- Batha,
- Ouaddai.

C'est sont des localités occupées par les Forces Armées du Nord dirigées par Hissène Habré, à côté de ceux-ci on peut aussi faire mention des localités comme Chari-Baguirmi contrôlé par Aboubakar Abderahman et du Lac Tchad sous le contrôle d'Assil Ahmat⁵⁵. Tout ceci, nous conduit à dire que le Nord du Tchad était morcelé et même le reste du Tchad aussi. De ce fait, les interventions militaires françaises vont se succéder au Tchad. De 1968 à 1972, les opérations militaires françaises à l'instar de *Limousin*⁵⁶ et *Tacaud*⁵⁷ s'installent au Tchad. L'intervention française, souligne le cycle interminable des violences qui finira par vider l'Etat tchadien de sa substance⁵⁸.

Houssana, nous fait savoir que ce fait se traduit par le principe qui stipule que "Les hommes, les institutions, les biens et les services se trouvent sans protection"⁵⁹. Il va sans dire que, les violences, les massacres et l'insécurité, ont poussé certains leaders tchadiens à penser que c'est le seul moyen d'accéder au pouvoir. C'est dans cette optique que les hommes politiques tchadiens estiment que le pouvoir était à eux et que les populations étaient des "faire valoir"⁶⁰. Dès lors, les prémices de l'insurrection au Tchad étaient posées, à cause de

⁵³ A. Houssana, "Conflit armée et mutation sociopolitique et économique en République du Tchad, 1960-2015 ", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018, p. 55.

⁵⁴ Par ce sigle, nous faisons mention de la région du Borkou, Ennedi, Tibesti

⁵⁵ Leila Garbouj, 57 ans, directrice pays adjointe en charge du programme ACF, N'Djaména, le 21 février 2022.

⁵⁶ Butjenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes*, p. 49.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Houssana, "Conflit armée et mutation", p. 51.

⁵⁹ *Ibid.*

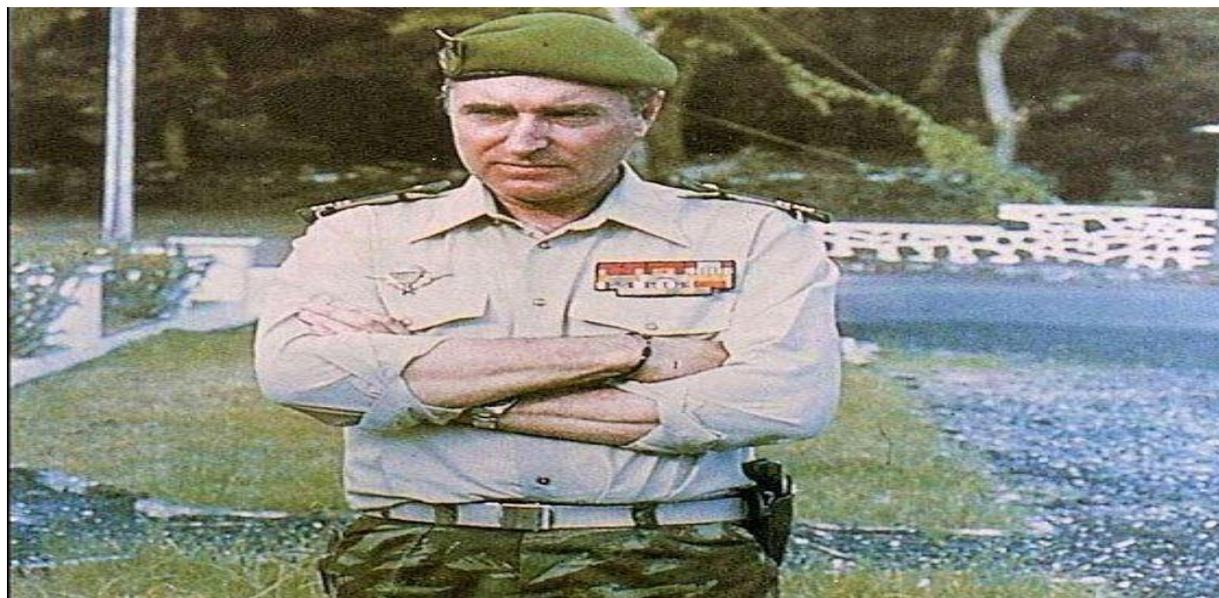
⁶⁰ *Ibid.*

l'insatisfaction des populations qui n'étaient pas toutes prises en compte. Plus loin, Houssana ajoute que: " La permanence des conflits, le plus souvent meurtrier et destructeurs a des conséquences sans précédent sur le plan politico-militaire "⁶¹.

Au demeurant, la France dans le sens de légitimer le pouvoir politique au Tchad, n'a eu de cesse de prendre des contacts avec les leaders tchadiens. Nous pouvons citer les figures comme Abba Siddick⁶² (voir annexe 2, photo N°1), Hissène Habré en passant par Goukouni Oueddei.

De ce qui précède il ressort que, ces derniers avaient construit une mécanique qui devait attirer l'attention de la communauté internationale à la crise tchadienne. Pour ce faire, Hissène Habré se fait remarqué par une prise d'otage en captivant madame Claustre. Cette affaire Claustre va aboutir en exécutant le commandant Galopin qui facilitait les fournitures d'armes par la France au travers des vols humanitaires. Robert Bob Denard, fut d'ailleurs l'architecte de cette fourniture⁶³. La photo ci-dessous illustre est celui de Robert Dinard.

Photo n° 1: Robert dit (Bob) Denard



Source : www.parismatch.Com/International, consulté le 5 Février 2021 à 10h-11h.

⁶¹ Houssana, "Conflit armée et mutation", p. 57.

⁶² Médecin et homme politique tchadien ; il fait partie de la branche dite des intellectuels au sein du Frolinat. Cette dernière prend le pouvoir après la mort du premier leader du Frolinat et se rapproche des pays comme l'Algérie. Il s'en suit une rupture avec la première armée de Goukouni qui revendique avec le soutien de la Lybie la prise de pouvoir des combattants sur les politiques au sein du Frolinat.

⁶³ Butjenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes*, p. 63.

Ce personnage sulfureux, proche de Jacques Foccart et utilisé par les services secrets français est apparu dans cette prise d'otage, comme le moyen pour Paris de sous-traiter les questions liées à l'Afrique et au Tchad en particulier. La présence de ses mercenaires montre le peu de cas qui se cache derrière la politique d'intervention humanitaire.

On découvre ainsi, une manipulation des humanitaires dans l'implication de la communauté internationale au Tchad depuis 1966 et 1980. Or le Tchad ratifie les conventions permettant l'accès aux humanitaires qu'en 1981. Les véritables tensions au Tchad qui sont considérées comme fondatrices d'un basculement du conflit dans ce que Roland Marshal appelle système de conflit⁶⁴. Tout ceci nous a conduit qu'au regard des conflits opposant le FROLINAT et GUNT poussent le Tchad à ratifier les conventions afin de permettre aux ONG d'intervenir en assistant les populations victimes des violences.

La première bataille de N'Djaména est l'aboutissement d'un basculement du paradigme conflictuel. De ce fait, la rupture entre Félix Malloum et la France en 1975 avait jeté les bases d'un nouveau cadre politique caractérisé par :

- La fin des opérations militaires Françaises au Tchad et la fermeture de leurs bases ;
- Les accords politiques de Sebha I et II qui montrent l'implication de la Libye dans les crises tchadiennes au sens des guerres par procuration⁶⁵ ;
- Accords politiques de Kano I et II avaient rendu possible les résolutions⁶⁶.

Interrogeons-nous sur le fait que, les objectifs et les conséquences de ces différents éléments sur la scène politique tchadienne. On peut déduire qu'au point de vue théorique, ces accords viennent perturber et complexifier le jeu politique. En effet, si l'on se rappelle d'accord de 1977, c'est cet accord dit accord de Khartoum qui a permis un rapprochement entre Félix Malloum et Hissène Habré et que la mise en écart du FROLINAT augurait la reprise d'un conflit⁶⁷.

En effet, la lecture des accords de 1977 et leurs mises en application le 26 août 1978 à travers la signature de la charte fondamentale avait instauré une dyarchie. C'est-à-dire un gouvernement à deux têtes du fait du partage du pouvoir entre Félix Malloum président de la

⁶⁴ R. Marchal, "Tchad, Darfour : vers un système de conflit", *Politique africaine*, N°102, juin 2006, pp. 135-154.

⁶⁵ J. Tubiana, *The Chad-Sudan proxy war and the "Darfourization" of Chad, Myths and Reality*, small arms survey, Genève, HSBA workins paper, 12 avril 2008. p. 7.

⁶⁶ R. Butjenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Karthala, Paris, Afrikastudie centrum, Leiden, 1987. P. 8.

⁶⁷ *Ibid.*

République et Hissène Habré premier ministre. Dans un tel dispositif conformément à l'esprit du gouvernement représentatif les attributions devaient être bien définies.

L'absence de cette conscience juridique entraîna, une guerre civile en février 1979 dans la capitale (N'Djaména) où les civils ont été les principales victimes. Ce fait montre l'irresponsabilité des différentes factions. Ce qui a amené certains auteurs à l'instar de Debos à affirmer que dès juin 1979 les Forces Armées Tchadiennes (FAT) ne sont plus qu'un groupe armé parmi d'autres⁶⁸. Il en ressort donc que si l'État ne plus en mesure d'avoir le monopole de la violence il ne s'aurait plus être :

- Le socle de l'État en ce qu'il permet aux institutions de pouvoir fonctionné ;
- Le rempart de l'État en ce qu'il protège les populations et la constitution.

Dans un tel contexte, la question de l'humanitaire se pose depuis la guerre civile nigérienne de 1966 à 1970 au Biafra⁶⁹. On peut ainsi penser que la communauté internationale notamment l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ne pouvait rester insensible face au "drame tchadien". C'est ce qui a amené René Dumont a qualifier le continent d'Afrique noire d'être mal parti⁷⁰. Le souci pour les Etats africains était d'éviter un nouveau "drame Biafrais". Cette préservation de l'image est conforme à l' "imagologie" qui voudrait que, l'image détermine la considération d'un personnage à l'international.

Pour ce faire, les États africains ne tenaient pas à laisser la gestion des déplacés et des réfugiés tchadiens à des Organisations Internationales non Gouvernementales tel que le Comité International de la Croix-Rouge (CICR)⁷¹. C'est du moins, l'esprit de la conférence de Kano du 11 au 16 mai 1979 qui demandait la mise en place d'une opération de maintien de la paix au Tchad⁷².

Les accords de Kano vont pousser la politique tchadienne à entériner la division politique comme facteur de gouvernance. C'est la raison pour laquelle, Houssana nous rappelle que : "L'ethnie est le cœur de la politique sinon des actions politique. Les leaders politiques ont pour force politique leur région et leur famille "⁷³. C'est ce qui inspira les acteurs politiques tchadiens à la partition du Tchad. On peut le comprendre dans la mesure où, des

⁶⁸ M. Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entrée-guerre*, Paris, Karthala, coll." Les Afriques", 2013, p. 57.

⁶⁹ S. Bovelli, *La guerre des rapaces, à propos de la guerre du Biafra*, Paris, Seuil, 1977, p. 34.

⁷⁰ R. Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions Seuil, 1962, p. 22.

⁷¹ Leila Garbouj, 40 ans, directrice pays adjointe en charge du programme ACF, N'Djaména, le 21 février

⁷² M. Terry, *Mays, Africa's First peacekeeping operation, the OUA in chad, 1981-1982*, London, praeger, westportconnecticut, 2002, p. 20.

⁷³ A. Houssana, "Conflit armée et mutation", p. 52.

grandes puissances parties prenantes comme la France avaient proposé dès le 15 Février 1979, la mise en place d'une fédération au Tchad⁷⁴.

Au point de vue théorique, on peut se demander, si cette position française ne complexifiait pas l'action des humanitaires et l'intervention de la Communauté Internationale. On peut le penser, car les "Sudistes" vont rejeter le processus politique et opter pour un repli dans leurs bastions origines des cinq préfectures de la zone méridionale du Tchad. Ce simple principe, rend difficile l'évaluation des dégâts humanitaires par les ONG, qui ont du mal à intervenir dans les zones des tensions.

Le comité permanent censé gérer cette situation refuse a utilisé la médiation comme arme de guerre. Leur seul objectif était le repli dans la zone méridionale. C'est la raison pour laquelle, le comité de dix personnes présidées par le colonel Wadal Adeldkader Kamougué, pensait à juste titre que, l'implosion du Tchad était la condition idoine afin de répondre aux problèmes humanitaires et pauvreté qui se posaient dans la zone méridionale. Ce qui facilitait la décision de ne pas prendre part au gouvernement du GUNT⁷⁵.

On peut donc, comprendre que dans un tel contexte, c'est-à-dire entre 1979 et 1981, les humanitaires ont été dans une position de "spectateurs" ne sachant quoi faire ; et comment agir ? Ce refus des "Sudistes" de faire partie de la plate-forme du GUNT est difficile à comprendre. D'autant plus, qu'ils avaient longuement occupé le pouvoir et avaient tout intérêt à une certaine réconciliation nationale.

Conscientes des enjeux des humanitaires, les autres acteurs tchadiens avalisent le processus de réconciliation nationale qui se met en place est impulsée par le Gouvernement d'Union Nationale (GUNT) présidé par Lol Mahamat Choua⁷⁶. De ce qui précède, on peut penser que, la mise en place d'un cessez le feu qui devait faciliter l'action humanitaire au Tchad. Ce fait suppose que, le maintien de la paix impliquait des conditions propres au processus de Désarmement, Démobilisation, et Réinsertion (DDR), mais aussi, le retour des réfugiés et des déplacés de la guerre. Ainsi, le respect de l'action humanitaire devait nécessairement passer par :

- La sensibilisation des réfugiés et leur identification ;
- Le choix des camps de regroupement afin de faciliter le retour au Tchad ;

⁷⁴ A. Houssana, "Conflit armée et mutation", p. 52.

⁷⁵ L. Gouara, "Kamougué n'a aucune chance de couper le sud reste du pays ", *Alwatan*, N° 47, du 27 juin 1980, p. 1.

⁷⁶ Debos, *Le métier des armes*, p. 81.

- L'établissement des corridors humanitaires pour les déplacés internes et de moyens de rapatriement pour les réfugiés⁷⁷.

C'est dans ce contexte que, Gouvernement d'Union Nationale (GUNT) accepte le déploiement des soldats nigériens et sénégalais afin de faciliter la paix.⁷⁸

Les dissensions qui souvient en 1979, montrent l'opposition entre Goukouni Oueddei soutenu par le colonel Mouammar Kadhafi et Hissène Habré. En janvier 1981 à 1984, les forces politico-militaires du Gouvernement d'Union Nationale (GUNT) se déchirent. Il en résulte que la guerre civile reprend. On peut par-là constater que, l'intervention humanitaire et politique africaine est un échec. Les raisons découlent tant :

- Des présentateurs idéologiques de la guerre froide ;
- La lutte entre les puissances régionales.

De ce fait, les blocages entre la Libye et la France rendaient inévitable une telle situation. De janvier jusqu'en mars 1980, les combats se poursuivent entre les forces d'Hisène Habré et celles de Goukouni Oueddei. Il va de soi, qu'au regard de ces violences, la communauté internationale semble impuissante et pour cela, se réfère à la charte de Nations-Unies qui malheureusement n'a pas de compétence en matière de conflit interne⁷⁹. Dans un tel contexte, les factions tchadiennes en guerre ont émis une lettre de doléance auprès de la communauté internationale et se sont heurtés aux :

- Réalités juridiques de l'OUA et de l'ONU ;
- Jeux troubles des puissances africaines⁸⁰.

Tout ceci, amène un nouvel acteur à s'impliquer dans la guerre à savoir la Libye de Mouammar Kadhafi. Son intervention se situe, au-delà des raisons historiques⁸¹. Il existe ainsi des raisons politiques, dans la mesure où, certains leaders politiques tchadiens bénéficiaient " de l'oreille attentive" du guide libyen. Il en ressort ceci : " Amat Acyle optait pour l'appui de la Libye, donc les troupes pénètrent à N'Djaména, tandis qu' Hisène Habré quitte le Tchad vers

⁷⁷ Debos, *Le métier des armes*, p. 81.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 87.

⁷⁹ B. B. Ghalí, *Mes années à la maison de vert*, Paris, Fayard, 1998, p. 156.

⁸⁰ L. Correau, Gououni Oueddei, "Témoignage pour l'histoire du Tchad", Entretien avec Laurent Courau, RFI, 2008, p. 2.

⁸¹ Buijenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes*, p. 108.

le Soudan ⁸². Cette victoire obtenue par les troupes de Goukouni Oueiddei, devait pourtant, laisser se mettre en place une assistance humanitaire. Reconnaissons qu'il n'en fut rien.

De ce fait, la manipulation de l'assistantat humanitaire allait se poursuivre, dans la mesure où, les troupes libyennes sous la contrainte de l'OUA durent se retirer en Octobre 1981.

Pour en revenir à l'historique, de 1966 à 1981, la question humanitaire au Tchad a été entre les mains des pays parti prenantes à la belligérance, qui n'ont eu de cesse de privilégier les questions politiques par rapport à la crise humanitaire qui sévit dans le pays.

Dès lors, on peut comprendre que la responsabilité de protéger, le droit d'ingérence n'ont été proclamé que par les mêmes auteurs du désordre au Tchad. C'est pourquoi, les différents camps de réfugiés tchadiens au Cameroun notamment ceux de Kousséri ont servi des bases de recrutement des soldats. Ceci est une violation flagrante des conventions des Genève⁸³. Tout ceci laisse à comprendre que, le départ d'Hissène Habré de N'Djaména en 1981, suite à sa défaite militaire, montrait déjà les prémices d'un prochain cycle de violence ; dans lequel les civils devaient d'avantage être encore pris en otage. En conséquence, observons dans la prochaine articulation, les conséquences politiques de ce nouveau " round " de guerre sur la scène politique. Ceci nous semble judicieux car c'est par les violences que le phénomène des réfugiés s'amplifie.

2- Le retour des FAN au Tchad

La tentative de " séduction " s'achève en 1982, par l'adhésion stratégique du colonel Wadal Abdelkader Kamougué au GUNT. Ce fait est concordant, avec l'effondrement de son autorité sur les villes du sud du Tchad, à l'exemple de la ville de Doba qui avait regagné le GUNT⁸⁴. Dans cette nouvelle alliance qui se met en place, entre le GUNT et les "*Sudistes*", il ressort une constance :

- Premièrement, les combats sanglants qui se déroulent au Tchad, ne poussent pas la Communauté Internationale, à se mettre en ordre de bataille, afin d'aider les populations victimes de la guerre.
- Deuxièmement, c'est l'incapacité des dirigeants originaires du Sud du Tchad à mettre en place un projet politique et économique. Il apparaît que : " pousser dans son dernier

⁸² Debos, *Le métier des armes*, p. 81.

⁸³ Convention de Genève et Protocole additionnel, New York, Knopf, 1985.

⁸⁴ A.F. P. " L'empire de Kamougué se tripe", *ATP/Info Tchad* N° 497, du 04 septembre 1982.

retranchement, Kamougué voulait par tous les moyens proclamer la République du Logone dans le sud du pays"⁸⁵.

Pour ce faire, il faut souligner que la mise en place d'un processus politique, au lendemain de la défaite d'Hissène était complexe. Habré faisait croire que, la reconstruction politique du Tchad allait se mettre en place. Son discours faisait peur car des milliers de déplacés et réfugiés aussi bien à l'intérieur que hors des frontières. Ses adversaires n'étaient pas différents de lui en la matière. Tenant compte de la vulnérabilité des dites populations, les leaders tchadiens auraient dû agir autrement. En effet, les membres du GUNT auraient eu intérêt, à faciliter l'émergence d'un nouvel ordre politique⁸⁶. Une telle perspective, permettait aux autorités tchadiennes nouvellement installées d'agir de manière, à implémenter la réconciliation nationale. Même si, cela relevait du plan théorique au vu des enjeux. Au plan de la politique pratique, c'était une l'obligation pour un pouvoir politique d'être une plateforme de : dialogue ; de réconciliation ; de reconstruction ; de justice sociale.⁸⁷

On peut penser que, la prise de conscience des membres du GUNT de la volonté de certains leaders a faire du Tchad, un État associé à la Libye, avait suscité des réticences. Le débat et les tensions étaient donc inévitables, il fallait un seuil minimal d'entente afin de sauver cette plateforme politique. C'est dans ce sens qu'Ali Waidou reconnaît que : " Finalement, tous les responsables du GUNT s'accordent qu'une fusion avec la Libye est impossible"⁸⁸.

A l'analyse, en quoi une telle union entre les deux pays était bénéfique pour le Tchad ? Il est logique, de se demander si cela pouvait aider à mieux mettre en place, un assistantat humanitaire ? S'il est vrai dès le déclenchement de la lutte révolutionnaire du FROLINAT, les populations du BET, notamment les Toubous s'étaient réfugiés en partie en Libye, les autres peuples du Tchad avaient opté pour d'autres destinations. En acceptant ce compromis minimal, le GUNT ne jouait pas seulement sa survie, mais reconnaissait implicitement que le gros des contingents des réfugiés était issu des autres régions du Tchad.

Cette posture commune au sein du GUNT faisait qu'à partir de là, Hissène Habré se trouve délégitimer non seulement par ses appuis extérieurs à l'exemple du Soudan, de l'Égypte, de la Côte d'Ivoire, du Maroc et de la France mais aussi à l'intérieur.

⁸⁵ Gouara, *Kamougué n'a aucune*, p. 2.

⁸⁶ A. Waidou, "Le Darfour comme rampe de conquête du pouvoir au Tchad (1960-1980)", *Annal de d'Université de Moundou, série A, FLASH*, Vol 7 (2), juin 2020, AFLASH- Revue- Mdou-org, p. 179.

⁸⁷ T. Lemoine, *Tchad 1960-1990 : trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du monde, 1997, pp. 1-21.

⁸⁸ Waidou, *Le Darfour comme rampe*, p. 9.

Il va sans dire que, les problèmes politiques du GUNT, ont fait d'Hissène Habré, le bénéficiaire du changement du jeu politique. Certains acteurs africains commençaient à envisager cette plateforme comme contraire à leurs intérêts. La présence des réfugiés sur leurs sols étaient, source de tensions avec leurs populations. Ali Waidou précise à ce titre que :

"Le Soudan renforce sa sécurité au niveau des frontières mais apporte une aide substantielle aux Forces Armées Nationales Tchadiennes (FANT) d'Hissène. Il faut remarquer au passage que, le seul leader tchadien opposé à Kadhafi est Hissène Habré"⁸⁹. C'est dans ce contexte de fragilité politique que, le Président Goukouni Oueddei demande le 30 Octobre 1981 le retrait des troupes libyennes. On peut pour ce faire, avancer plusieurs raisons :

- Première raison, le GUNT était sûr de sa force militaire ;
- Deuxième raison, les pressions internationales des Etats voisins ;
- Troisième raison, la volonté de N'Djaména de normaliser ses relations avec Paris.

Toutes ces raisons permettent de dire que, les forces armées du Nord (FAN) disposaient d'éléments leur permettant de renforcer leur politique d'opportunité stratégique. Le colonel Kadhafi, retire ses troupes en trois mois et rend réalisable, cette offensive qui se traduit par des victoires spectaculaires⁹⁰. Voici une illustration, des batailles qui vont conduire à cette politique de bascule.

Tableau n° 1: Batailles gagnées par les FANT en 1982

sites de troupes libyens	date de retrait	Mois	Années
Guéréda	05	Novembre	1982
Adré	05	Novembre	1982
Am zoer	13	Novembre	1982
Abéché	19	Novembre	1982
Biltine	23	Novembre	1982
Kotorofalata	05	Décembre	1982
Ati	30	Mai	1982
Massaquet	05	Juin	1982
N'Djaména	07	Juin	1982

Source : Ali Waidou, *Le Darfour comme rampe de conquête du pouvoir au Tchad (1960-1980)*, p. 56.

⁸⁹ Waidou, *Le Darfour comme rampe*, p. 10.

⁹⁰ *Ibid*, p. 11.

Au vu de toutes ces dates, nous comprenons que, l'offensive lancée par Hissène Habré bénéficiait de l'appui de certaines puissances qui n'ont eu de cesse de mettre en avant les questions humanitaires pour justifier leurs ingérences dans les crises tchadiennes. La France notamment, se basait sur le principe du syndrome "biafrais", qui voulait que les populations civiles soient secourues. Cette volonté affichée était pourtant contrastée par les réalités sur le terrain. Politique diplomatique et militaire française n'avait pas les mêmes objectifs.

C'est pourquoi, sur 33 interventions militaires faites par la France en Afrique, très peu sont du ressort de la protection de la personne humaine. Il s'agit, plus de l'impérialisme voire de la volonté de protéger, "un homme liège" au Tchad, comme Hissène Habré. Tout compte fait, les organisations humanitaires à l'exemple de la Croix-Rouge ont eu peine à voir respecter les conventions de Genève et celles de Rome. Le point à ce niveau, demeure sur la connaissance des lois des guerres et lois humanitaires par les forces en belligérance.

En occupant N'Djaména le 07 juin 1981, Hissène Habré mettait en place une nouvelle stratégie politique, mais aussi une opportunité pour les humanitaires d'intervenir. Comment vont-ils s'y prendre ? De quel moyen disposent-ils ? Quel est l'objectif de la communauté internationale face à l'intervention des dites organisations internationales?⁹¹

Pour les humanitaires, la question de protection des personnes réfugiés et déplacées, ne devait pas se poser. Pourtant force est de reconnaître que cet aspect a été inexistant dans la prise en compte de la protection des civils tchadiens et celle des occidentaux. Pour exemple, nous avons, "l'affaire Claustre et celle de l'*Arche de Zoé*". Elles ont démontré le non proportionnalité entre une vie tchadienne et une vie occidentale pour ne pas dire française. On n'est ici, dans l'optique du politique qui incarne une expression humanitaire. Cet aspect faisait en sorte que, la prise en otage soit un moyen de chantage politique.

Pour y faire face, certains "milieux" politiques Français vont entreprendre une campagne de diabolisation d'Hissène Habré ; tandis d'autres "milieux" le soutiennent pour en sous-main. Nous assistons une fois de plus à une appropriation des actions l'humanitaires par le politique.

De là, se dégage trois questions à savoir :

⁹¹ B. Kouchner, *La crise de l'humanitaire et l'urgence d'intervenir*, Paris, Karthala, 1991, p. 12.

Quels étaient les objectifs que les humanitaires poursuivaient au Tchad pendant le retour d'Hissène Habré ? Quels sont les objectifs des grandes puissances sur la question humanitaire au Tchad ? Enfin, quels sont les principales ONG qui vont encadrer la question humanitaire au Tchad ? Afin d'apporter des réponses à toutes ces interrogations, intéressons-nous, à la question militaire au Tchad et à son incidence humanitaire.

3- L'intervention Française et la poursuite de la guerre au de 1982-1986

Le 07 juin 1982, Hissène Habré, maître des lieux à N'Djaména, comprend très vite que sa survie politique dépend de l'internationalisation du conflit. Autrement dit, il doit faire intervenir de manière directe ses principaux alliés afin d'éviter le retour du GUNT et des libyens au Tchad⁹². Il s'agit d'une stratégie judicieuse lorsqu'on sait qu'à partir de mars 1979 la Libye et le GUNT avaient décidé d'unir les deux territoires dans une seule entité politique⁹³. De plus, Habré ne pouvait pas oublier que lui-même, n'avait pas cessé de violer les différents accords de cessez-le-feu à l'exemple de celui de Lomé. Il ressort ceci " un accord de cessez-le-feu, dit de Lomé est rédigé. Habré le signe mais continue de considérer le régime en place d'illégitime et entend interminable le combat"⁹⁴. Qui des populations civiles n'ont pas opté pour la poursuite de ce sempiternel conflit. En effet, les accords se succèdent, mais leur nombre ne cesse d'être grandissant dans les camps dans les pays voisins.

On ne saurait passer sous silence, l'expulsion des milliers des réfugiés tchadiens au Nigéria en 1982, dès le retour au pouvoir Hissène Habré⁹⁵. L'alliance tacite entre ces pays et le leader tchadien avait déjà été prouvée lors du déploiement de la FIA au Tchad en 1981⁹⁶. Les FAN se permettaient de contourner les positions tenues par les forces nigérianes de la FIA sans combat, alors que ces dernières avaient mandat d'interposition⁹⁷.

Aussi, la multiplication des initiatives politiques était une sorte de dilatoire. Cet aspect de chose montre à suffisance que, la paix ne pouvait s'établir par le dialogue. Les puissances occidentales et certains États régionaux avaient pris faits et causes pour Hissène Habré. Il en

⁹² G. J. Ngansop, *Tchad : 20 ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 108.

⁹³ RFI, "Goukouni Oueddei, Témoignage pour l'histoire du Tchad" Entretien avec Laurent Correau, Paris, 2008, p. 7.

⁹⁴ D. Tchokonté Kameni, " Les enfants soldat au Tchad de 1965-20210", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2013, p. 40.

⁹⁵ Lansdroma Dieudonné, 59 ans, directeur national de l'Adventist development and relief Agency (ADRA) le 23 février 2022 à N'Djaména.

⁹⁶ M. Godefroy, "Maintenir la paix, Mais laquelle ? Interdépendances, zones, d'actions et conjoncture de maintien de la paix le secteur de la sécurité collective", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Lille, 2016, p. 157.

⁹⁷ Th. Lemoine, "Tchad 1960-1990 : trente années d'indépendance", *Revue N°592*, 1997, p. 76.

résulte que rapatrier les réfugiés tchadiens et fermer les camps dès 1982 était une façon de démontrer qu'un processus de normalisation et de reconstruction de l'État était en place.

On peut évoquer ici, "la théorie volcanique" qui voudrait que, le retour d'Hissène Habré, au pouvoir constitue la phase de l'accumulation du magma, c'est-à-dire à un prélude à un prochain conflit. C'est du moins le constat que, l'on fait de 1966 à 1968, la France n'intervient pas militairement au Tchad alors que ses troupes sont présentes. Par la suite de 1969 à 1978, elle procède à cinq interventions militaires au Tchad, pourtant 1979 entre 1982 aucune intervention militaire française n'est menée au Tchad⁹⁸. Pour Hissène Habré, l'absence des dites interventions Françaises était préjudiciable. En effet, ce "désintéressement" militaire avait permis l'hégémonie du FROLINAT et de la Libye qu'il avait délogée de N'Djaména 1981.

Le leader tchadien était clivant et son soutien à son retour au pouvoir en 1982, n'était pas un acquis. Si la SDECE et les services militaires français lui étaient acquis, l'armée française ne montrait pas d'enthousiasme à son soutien. L'assassinat du Commandant Galopin sur son ordre constituait une pomme de discorde entre la France et Tchad. La photo ci-dessous présente le dit commandant exécuté.

Photo N° 2: Le Commandant Pierre Galopin, négociateur français au Tchad auprès des rebelles, arrêté et exécuté en avril 1975 sous d'ordre d'Hissène Habré



Source www1.rif.fr, consulté le 12 avril 2021.

⁹⁸ F. Zoungin, "comprendre les (non) intervention militaire de la France en Afrique Subsaharien à l'aide de la Théorie cohabitationniste", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Laval Québec, pp. 16-17.

Il fallut donc l'entregent des chefs des Etats africains comme Omar Bongo, Mobutu Sesseko, Houphouët Boigny pour ne citer que ceux-ci⁹⁹.

Il faut tenir compte du fait que l'homme était un produit de l'école française et que, ce tropisme influençait le cercle de décision militaire en France¹⁰⁰. Charbono avance donc que : l'hégémonie française en Afrique est liée à la politique française de sécurité militaire¹⁰¹. Hissène Habré ne pouvait être ignorant de cela, dans la mesure où, depuis 1975, date à laquelle, le général Malloum avait demandé le départ des troupes françaises du Tchad.

Il était devenu le "poulain" des services secrets français, ceci malgré la réticence des généraux français, comme allait l'illustrer l'opposition à l'opération or des généraux Jeannot Lacaze, Germanos et même Poli qui devaient pourtant commander le dispositif Manta au Tchad¹⁰².

Il n'en demeure pas moins que, la relation spéciale entre l'armée française et l'Afrique oblige, les décideurs politiques à Paris, à prendre des décisions dans le sens de la grandeur politique de la France. Cet aspect justifie, la théorie de la suivie politique de Bueno-Deux-Mesquita¹⁰³. A partir de là, on comprend qu'un ensemble de raisons devaient pousser à accorder du crédit à Hissène Habré. On peut aussi noter¹⁰⁴ :

- le contexte de l'environnement international qui était "ruiné " par la guerre froide.
- La cohérence politique, qui voulait que, les changements politiques en France entre la droite et la gauche n'impactent pas sur le processus décisionnel.
- La dépendance tactique d'Hissène Habré, vis-à-vis de ses mentors¹⁰⁵.

Fiacre Zoungin par la théorie de prospective postule que :

"Des individus évaluent les résultats et n'ont pas le niveau net de l'actif mais plutôt en fonction écart par rapport à un point de référence. Il surestime des pertes par rapport à gagner comparable et accepter de risque dans le domaine de la perte"¹⁰⁶.

⁹⁹ Zoungin, "Comprendre les (non) intervention", p. 65.

¹⁰⁰ B. Charboneau, "Drimes of and payer: French, Euro, and new interventionism in Africa", *Modern in contemporis France*, N° 16 mars 2008, p. 279.

¹⁰¹ Charboneau, " Drimes of and payer: French, Euro", p 282.

¹⁰² Maittoingue Herman, 52 ans, chargés de communication ACF, le 21 février 2022 à N'Djaména

¹⁰³ Bueno-Deux-Mesquita, *The logic of political survival, combrigh mass*, MIT Press, 2003, pp. 269-272.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Gately Zachary, 48 ans, directeur pays de l'African Initiatives for Relief and Developpment (AIRD), le 3 mars 2022 à Béré.

¹⁰⁶ Zoungin, "Comprendre les (non) intervention,", p. 65.

On peut s'étonner que, François Mitterrand qui accède au pouvoir en 1981 et qui n'était pas content de l'interventionnisme de droit français depuis que George Pompidou ait décidé de soutenir Hissène Habré. Son discours de Cancun est remis en cause par cet engagement dans la crise tchadienne. Comment expliquer cette remise en cause ? La théorie *schgolset* permet de dire que, les démocraties centralisées et parlementaires étaient plus belligérantes que les Etats fédéraux et présidentiels¹⁰⁷.

En 1983, le contexte de la guerre froide et de l'extension du communisme oblige, la France, à sortir du contexte de "puissance moyenne" défendu par Valéry Giscard D'Estaing¹⁰⁸. De fait, observons qu'à son arrivée au pouvoir, François Mitterrand avait affirmé à son Etat-major, qu'il n'y a pas de barracuda de gauche¹⁰⁹. Pourtant, face aux opérations de reconquête entreprises par le GUNT, il se doit de lancer deux opérations d'interventions le "safari club" de la francAfrique agissante depuis Jacques Foccart sous De Gaulle retrouvait une "seconde jeunesse". Que Guy Penne, Cheyson, Roland Dumas soient devenus les acteurs de la diplomatie française, le Président de Gaulle découvrait les réalités d'une Afrique noire par lui méconnue.

Dans cet espace, le poids de l'armée, celui d'une cellule africaine de l'Elysée, du ministère de la coopération faisait de la diplomatie française une plateforme à plusieurs niveaux de décisions. A ce niveau, les usages diplomatiques sont de l'ordre de ce qu'Anatole Ngah Ayissi, nomme, "la diplomatie familiale", qui se caractérise par les liens spécifiques entre "frères"¹¹⁰. Ce "virus" de l'Afrique est au cœur d'une armée française, en proie à son ambition de conserver son Afrique.

A la différence de l'opération *Tacaud*, François Mitterrand opte pour une opération militaire terrestre dissuasive : notamment l'opération *Manta*.

Les sources exploitées démontrent que, malgré sa volonté de d'éviter de perpétuer le modèle économique de la francAfrique, François Mitterrand avait été contraint d'intervenir contre la Lybie. Il en ressort ceci : "François Mitterrand est poussé par les chefs d'États africains. Il était poussé par Félix Houphouët-Boigny qui voulait qu'on lance un signal fort à la Lybie.

¹⁰⁷ Zoungin, "Comprendre les (non) intervention", p. 65.

¹⁰⁸ J-De Lespionois, "L'emploi de la force aérienne au Tchad (1969-1987) ", *Revue ASPJ fransh*, troisième trimestre 2009 p. 2 titre d'AIRSPCE. Power N°9 septembre 2009, p. 8.

¹⁰⁹ R. Otayk, "La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne", *Politique africaine*, N°16, décembre 1984. pp. 72-73.

¹¹⁰ A. Ngah Ayissi, *La perception africaine de la politique étrangère de la France*, Paris, Université de Paris 2, IHEI-DRI, vol 1, 2000, p. 78.

Les Américains ont aussi poussé la France à se battre contre la Libye"¹¹¹. L'intervention Française en 1983 était conforme aux accords de coopération militaire de 06 mars 1976¹¹².

L'opération *Silure* de désengagement des forces Franco-Libyennes ne fait pas oublier aux militaires Français la bataille Oum Chalouba¹¹³. C'est la raison pour laquelle, il ne pouvait pas contenir leur engagement, au-delà de novembre 1984. Il s'agit d'un dispositif militaire, dont la présence est d'empêcher la Libye et les troupes de Goukouni Oueddei de franchir le "seuil de l'acceptable". Cette terminologie masque le fait que, la France par-là, s'engage à se porter garante de la survie du régime tchadien d'Hissène Habré. Autrement dit, les français toléraient la présence des forces de Goukouni et des libyens dans les zones contrôlées par eux sans chercher à les en déloger de manière frontale.

Il faut dire que, l'opération *Manta* est avant tout, une opération terrestre courte avec 3000 hommes, 3500 de frais (1500 tonnes de matériels organique et 2000 tonnes de ravitaillement) 26 avions de transport Transval et 3 DC-8¹¹⁴ sont mobilisés en permanence¹¹⁵. On peut penser que, par cette opération, la France créait les moyens de mettre en place les conditions protégeant les populations civiles du Tchad placées sur sa zone de protection.

De fait, la coopération militaire franco-tchadienne justifie cette approche interventionniste. Le soutien à Hissène Habré a revêtu plusieurs formes. Mais il convient de souligner que, l'opération *Manta*, au point de vue tactique, est une réponse à la prise de la région de Faya Largeau par la troupe Goukouni Oueiddei soutenue par les Libyens¹¹⁶.

L'intervention militaire Française souligne le choix des autorités gouvernementales de soutenir Hissène Habré ouvertement contre la Libye. Il s'agissait d'un choix risqué dans la mesure, où le tropisme du néocolonialisme jouait encore son plein rôle en Afrique Centrale en général et au Tchad en particulier. Ainsi, l'opération dite *Manta*, devient de plus en plus importante étant donné que cette opération avait déjà installé sa base en Algérie depuis les guerres nationalistes¹¹⁷.

¹¹¹ MINDEF, " Afrique centre de doctrine d'emploi de force, division recherche et retour d'expérience", *Répertoire des opérations* Tome 2. p. 56.

¹¹² *Human Right Watch*, Allié de la France condamné par l'Afrique, les relations entre France et régime Tchadien de Hissène Habré (1982-1990), juin 2016, p. 18.

¹¹³ Lespionois, " L'emploi de la force, ", p. 54.

¹¹⁴ C'est un avion de ligne de quadricorps à fuselage étroit, moyen et long-courrier produit entre 1958-1972 par la Douglas Aircraft Company puis la fusion de McDonnell Aircraft.

¹¹⁵ A. Foures, *Au-delà du sentier*, Paris, Economica, 1986. p. 216.

¹¹⁶ *Human Right Watch*, "Allié de la France", pp. 46-49.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 43.

Le 09 août 1983 la diplomatie française par l'entremise de Claude Soubest annonce aux intellectuels tchadiens, le premier déploiement militaire français sous un régime socialiste au Tchad¹¹⁸. En effet, lorsqu' au cours de cette phase, la question de l'assistance humanitaire, n'avait pas été priorisée par les autorités gouvernementales franco-tchadiennes.

Quelques jours plus tard, les troupes terrestres françaises sont engagées dans cette opération défensive au Sud du 15^e parallèle. Il ressort que la mise en place de cette opération a permis la sécurisation de la population civile victime de guerre. L'importance de l'opération *Manta* et les combats qui ont suivi, ont facilité le rapprochement des factions d'une part dirigé par Goukouni et d'autre part par Hissène Habré, incitant ainsi le guide de la première faction à rompre avec le président libyen et de faire front avec Hissène Habré afin de combattre les rebelles soutenues par la Libye. Ainsi plusieurs raisons expliquent cette bataille. Elles sont entre autres :

- Le bombardement par les militaires français du principal aéroport à Ouadi Doum.
- La riposte libyenne par un bombardement sur N'Djaména.
- La décision d'Hissène Habré de mener la guerre au-delà du 16^e parallèle, ligne de la démarcation de l'opération française *Manta*.
- La mise en place de l'opération *Epervier*.

La relance de l'opération militaire libyenne était la cause du repli d'Hissène Habré au-delà du 16^e parallèle. Ce fait avait conduit l'intervention militaire française à redécouvrir un engagement direct comme celui du 16 février 1986¹¹⁹.

Outre l'opération *Manta*, s'ajoute une autre opération appelée "opération *Epervier*". Cette opération va se mettre en place avec pour mandat de fournir aux forces Armées Nationales Tchadiennes (ANT) afin de s'opposer efficacement à toutes les agressivités coalisées et de forces libyennes au Sud du 16^e parallèle¹²⁰. Ce fait démontre qu'au-delà du dispositif de l'opération *Epervier*, l'objectif était purement stratégique. Dans le fait, *Epervier* va faciliter, la réconciliation entre les forces tchadiennes. Cet aspect permet une accessibilité des humanitaires dans les zones qui leurs a été difficilement accessibles. Nous faisons mention des zones sous le contrôle des FAP de Goukouni Oueiddei. À cet effet Lespinois note que "L'opération *Epervier* apparait comme un succès au cours de ces deux années, ces moyens aérienne et terrestre ont

¹¹⁸ ANO, *Répertoire typologique*, p. 56.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

était constamment réajusté en fonction de l'évolution de combat... Elle permet la réunification de principales factions"¹²¹.

On peut donc dire que Hissène Habré, en optant pour l'internationalisation du conflit, s'était placé dans une position qui obligeait les autres factions à traiter avec lui. Il était devenu par sa légitimité internationale, le principal interlocuteur des humanitaires. Ces derniers agissaient désormais avec des garanties de sécurité et une plus grande mobilité sur le terrain. Toutefois, il était conscient que l'armée française maîtrisait :

- Les notions de responsabilité historique de la France vis-à-vis des africains,
- L'appréciation personnalisée des leaders tchadiens¹²².

C'est pourquoi, qualifiant les différentes interventions militaires françaises qui se sont déroulées au Tchad comme des opérations militaires françaises ? Roland Marchal note qu' : opération *Limousin*¹²³, opération *Tacaud*¹²⁴, opération *Manta*¹²⁵, opération *Epervier*¹²⁶ et autres n'évoquent en rien une "opération militaro-humanitaire". Le contexte de la guerre froide le justifie et l'on comprend que, les différentes conventions sur les réfugiés et les droits de l'homme influent peu sur la réalité politique de terrain. Après avoir écrit les raisons de maîtrise de la zone de conflit, l'analyse qui suit va porter sur la prédominance des forces aériennes françaises.

Pour ce qui concerne la prédominance des forces aériennes françaises, il faut noter que le principal instrument de dissuasion de la France au Tchad entre 1986 et 1987 a été la maîtrise de la zone de conflit. De ce qui précède, il ressort que l'intervention de 1983 a permis de stabiliser la situation politique et non humanitaire au Tchad. C'est au cours de cette période que les crises humanitaires n'étaient plus qu'un mauvais souvenir.

¹²¹ Lespinois, " *Emploi de la force* ", p. 15.

¹²² R. Marshal, (dir) Comité de suivi de l'appel à la paix et la réconciliation : "Petite et grande contre vers de la politique Française Européenne au Tchad", Avril 2015, N'Djaména, comité de la paix et de réconciliation nationale, p. 6.

¹²³ Largement défensive qu'à réactive, elle permet réduire la première armée du FROLINAT ; Elle permet de réduire le FROLINAT dans le BET.

¹²⁴ Elle a pour objectif de contrer une nouvelle invasion libyenne sous couvert d'une rébellion tchadienne. Elle aussi permet de restaurer ou, regagner les positions perdus dans le BET. Au cours de cette opération l'armée française perd 18 soldats et cinq avions de combat jaguars.

¹²⁵ Du 06 Août 1982, au 11 Novembre 1984, avec plus de 3300 soldats pour assurer la mission. Elle a pour mission essentiel de protéger les intérêts de la France au Tchad au travers de la personne d'Hissène Habré.

¹²⁶ Elle se déploie dans le territoire tchadien en Février 1986, est marqué par la volonté de la France de marquer son désengagement tactique avec d'hommes avec pour l'armée de l'air.

Il est évident que la stabilisation politique a été un facteur qui a permis une normalisation et une reprise des activités du secteur primaire. Ajouté à cela la sécurité procurée par les FANT et le dispositif militaire français, ne permet pas de penser que la question humanitaire a été abordée.

Pour ce faire, on peut dire que Hissène Habré à N'Djaména a su utiliser ses ressources politiques quand il était en France afin de construire les alliances garantissant son pouvoir, en intensifiant la guerre. C'est ici l'une des principes de l'action humanitaire dans laquelle, militaire et le politique protègent les civils. Cela fonde en principe, l'interventionnisme humanitaire qui interpelle plus les acteurs qui vont intervenir auprès de la population civile durant ces périodes des guerres.

II-LA NECESSITE D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD

Le volume de financement, les réalisations et le nombre des ONG révèlent leur engagement face à une crise multisectorielle. Dans le cas du Tchad, il apparaît que des luttes internes proviennent aussi bien du contexte international que de l'approximation géographique. C'est la raison pour laquelle, pendant la guerre froide, l'action humanitaire se trouva entravée. Pour les belligérants tchadiens, il va de soi que, recourir à la guerre externe était un moyen de montrer la validité de sa cause, de rechercher de financement aux donateurs, mais aussi de rechercher des zones externes aux sanctuaires. C'est pourquoi, la présente articulation démontre que, l'internationalisation des luttes au Tchad par des actions ou de leurs partenaires, a été un facteur déterminant de la typologie de l'aide humanitaire qui va mettre en place.

1- Les crises soudanaises et ses impacts sur le Tchad

En effet, carrefour géographique au cœur de plusieurs Afriques, le Tchad se retrouve sous l'incidence des combats qui ont eu lieu dans les pays voisins tels que : (Tchad-RCA). Dès lors, nous nous intéressons aux raisons pour lesquelles les humanitaires ont pris parti dans ces crises au lendemain de la stabilisation depuis 1990. Pour ce faire, commençons par le cas du Soudan.

En facilitant la naissance du FROLINAT, le Soudan du général Nimeiry avait violé un accord fondateur de l'OUA¹²⁷. Ce dernier évoquait la condamnation de la subversion en

¹²⁷ D. Ntoogue Bangoura, "L'OUA et le mécanisme de prévention, gestion et résolution des conflits", Mémoire de DEA en Sciences politiques, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2007, pp. 12-36.

1964¹²⁸. Il s'ensuivi au Tchad dès 1971 un ensemble des faits qui allaient précipiter la guerre tchadienne. La crise se transforma entre autres en une lutte sociale entre paysans et gouvernement, en une lutte politique, révolutionnaire et religieuse. C'est pourquoi, on peut s'étonner de l'implication soudanaise dans cette lutte. Il faut le souligner, c'est un pays cosmopolite à plusieurs identités politiques et religieuses.

Autrement dit, en soutenant et en armant les mouvements des rebelles tchadiens; Khartoum posait un acte de non-sens diplomatique. Il faut reconnaître par-là que, le Soudan avait violé ses obligations africaines et internationales, ce qui complexifiait l'intervention des humanitaires.

En effet, d'après Faustin Dinganarbé déclare en ce terme que : "Nous sommes loin de croire que la seule OUMMA (communauté de musulman)" soit la cause de l'aide permanente du Soudan aux habitants de part et d'autres des frontières tchado-soudanaises.

L'on peut comprendre par-là, que FROLINAT a pu profiter de ce lien de parenté ou frontalier pour faire du Soudan leur base ou lieu de résidence¹²⁹. Connaissant les liens qui unissent le régime soudanais aux Etats-Unis et l'Europe, on ne peut que, s'étonner de l'absence d'une politique sociale vis-à-vis des populations victimes de pauvreté. A ce niveau, il apparait que, les objectifs de l'intervention humanitaire peuvent être conditionnés non pas par le bien être de la population mais par les objectif que chaque puissance veut atteindre¹³⁰. En conséquence, la première guerre civile du Tchad démontre à suffisance que, l'intervention humanitaire est une appropriation progressive pour les États africains. Dans cet ordre d'idées on note que :

- L'absence des moyens stratégiques dans la période de 1966-1982 au Tchad,
- Le non prise en compte du principe de "sécurisation"¹³¹ qui permet d'identifier, l'ennemi intérieur et extérieur,
- Le refus de non reconnaissance unanime par la communauté internationale du gouvernement tchadien issu des rebellions¹³².

C'est dans ce sens qu'affirme, Laoro Gondjé à *Tchad et Culture* :

¹²⁸ Ntoogue Bangoura, "L'OUA et le mécanisme de prévention", 2007, pp. 12-36.

¹²⁹ F. Dinganarbé, "Le FROLINAT et la sécurité au Tchad", Mémoire de Master en Philosophie, Université de N'Djaména, 2003-2004, p. 49.

¹³⁰ Laoro Gondje, "ONG-Etat une méfiance réciproque", *Revue, Tchad et Culture*, N°243, janvier 2006, pp. 14-15.

¹³¹ Saleh Abdel Haggar, 51 ans, Réfugiés, à Guéréda, le 25 février à Guéréda.

¹³² Laoro Gondje, "ONG-Etat une méfiance", pp. 14-15.

"Les ONG interviennent là où l'État a échoué. Soit par ce que celui-ci est trop faible/ absent, soit par ce que la solution au problème ne peut venir d'en haut ou d'une planification centralisée"¹³³.

Au-delà du contexte de la Guerre Froide, notons que les rapports tchado-soudanais se sont progressivement détériorés. La nature cyclique des crises est propre à la notion de Djihad au plan théorique¹³⁴. C'est dans ce contexte que, l'on retient les actions du Soudan comme source de désordre au Tchad dans les années 2000. La théorie machiavélique voudrait que les États occidentaux aient poussé le Tchad à ces réfugiés à l'assistance internationale. Ce qui a justifié le ressentiment des élites locales et traditionnelles¹³⁵.

Dès lors, l'on comprend que, cette réflexion ne saurait s'attarder à un espace du fait que, la question humanitaire oblige les acteurs internationaux ou africains à intervenir. Le Soudan dans cet ordre des choses peut justifier son intervention. Les raisons sont d'ailleurs évidentes dans la mesure où :

- Il sera la base arrière permanente du FROLINAT¹³⁶. Pour les replis, les camps d'entraînement et la réorganisation ;
- La dimension de l'ordre géopolitique, au sens où le Soudan a voulu dès 1970 construire ;
- Du domaine d'entrevoir le poids du peuple trait d'union dont l'interaction influence la politique des États africains ;
- La politique de la bascule entre l'Est et l'Ouest du Tchad qui permettait au Soudan de choisir entre le capitalisme et le communisme, le principe qui paralysait le fonctionnement de l'OUA¹³⁷.

Il faut rappeler que les organisations humanitaires au Tchad n'ont pas eu la latitude d'œuvrer pour la population. Ceci est d'autant plus étonnant que, le gouvernement d'Hissène Habré de 1982 à 1989 soit soutenu par la France qui s'était efforcé d'instaurer la sécurité, la paix et la réconciliation nationale¹³⁸. Ici, nous faisons référence aussi bien aux OING qu'aux ONG.

¹³³ Laoro Gondje, "ONG-Etat une méfiance", pp. 14-15.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ P. Claustre, *Affaire claustre : l'autopsie d'une prise en otage*, Paris, Karthala, 1990, p. 60.

¹³⁶ Claustre, *Affaire claustre : l'autopsie* p. 60.

¹³⁷ E. Jouve, *Organisation de l'Unité africaine*, Paris, PUF, 1983, pp. 19-25.

¹³⁸ Dj. A. Guerindjibaye, " Les événements de septembre 1984 et ses conséquences : Le cas du Sud du Tchad", mémoire de Maitrise en Histoire, Université de N'Djaména, 2006-2007, p. 67.

Tableau n° 2: Les (OING) œuvrant durant les multiples crises humanitaires au Tchad

OING	SIGNIFICATION DU SIGLE	REPRESANT/REPRES ANTANTE	MEM BRES	LOCALISATION
UNDSS	Département des Nations pour la sûreté et la sécurité	Alexandre Peridis (assistant) AlibaDjimhinguebaye	09	Baga-Sola, Goré, Mongo, Abéché
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population	EdwigeAdekambi Domingo (assistante) FalmataHaroun	12	N'Djamena, Baga- Sola,Sido
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	Viviane Van Steirteghem	40	N'Djamena, Abéché, Mongo
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Belinda Holdworth	27	N'Djamena, Baga-Sola, Goré.
OHCHR	Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme	Emmanuel Komi Gnoondoli Augustin Hodali	02	N'Djamena, Bamako (Mali)
UNHCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	Abdul Karim Ghoul Iris Blom	71	N'Djamena, Baga-Sola, Goré, Goz – Beida, Amdjarness, Farchana, Guerada, HadjerHadid, Haraze, IribaMaro, Moissala
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture	Semia Ben Ali Saadaoui Albert Mendy	07	N'Djamena, Yaoundé,
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture	Dr Mohammadou Mansour N'diaye Isabelle Solmem Djimasngar	17	Abéché, N'Djamena, Baga-Sola, Bol, Mao, Goré
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	Larnodjiel Martine	01	Goré
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	Dr. Bosco Ndiokubwayo Chantal Yokabdjim Jean	19	N'Djamena, Baga-Sola, Abéché, Moussoro, Mongo, Liwa Mao
PAM	Programme Alimentaire Mondial	Sally Haycock Eric Perdison	38	N'Djamena, Baga-Sola, Moussoro, Mongo, Liwa Mao, Abéché
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA	Yaffilo Ouattara Deyam Mandebeye Blandine	03	N'Djamena,
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement	Lisa Simirigue Singh Stephan Kinioch Pichat	10	N'Djamena, Goré
UNHABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements publics	Merlin Totinon	01	N'Djamena
UNECA	United Nations Economic Commission For Africa	Antonio Pedro	01	Yaoundé
UNHAS	United Nations Humanitarian Air Service	Karishma Kaur	06	N'Djamena, Abéché
ONUDC	United Nations Office And Crime	Idriss Abdelkérim Foudoussia	01	N'Djamena

Source : [http://www. Humanitarian réponse. Info/en/operations/chad](http://www.Humanitarian réponse. Info/en/operations/chad), Consulté le 12 Mars 2022, 10h-11h25min.

Comme la montre le tableau ci-dessus, c'est toute la Communauté Internationale et le système onusien (17 agences), qui se sont investis dans les différents domaines pour la gestion des guerres au Tchad. Ce qui démontre que les humanitaires étaient conscients de la complexité

de la crise et de la "faiblesse" structurelle des instances tchadiennes à juguler les problèmes qui en résultaient.

Au-delà, il est évident que l'on peut appréhender ce fait sous le prisme diachronique.

Cette première phase qui, au lendemain de plusieurs accords sur la question de réconciliation nationale, a permis d'instaurer un climat permettant aux organisations onusiennes d'agir afin de permettre aux réfugiés de regagner leurs pays¹³⁹. La convention de Genève de 1951, le traité du HCR de 1967 et les retraits subséquent ont montré que : ces textes ont permis au HCR de préparer le retour de ces population dans leurs pays d'origine.

A ce niveau, le fichier du HCR au Tchad¹⁴⁰ nous démontre que cette organisation a prise sur elle, la gestion des réfugiés tchadiens installés en terre Centrafricaine¹⁴¹. Il est à noter que cette politique du HCR avait honoré les recommandations du gouvernement tchadien afin de rapatrier les réfugiés tchadiens dans leur terre natale¹⁴².

Il faut savoir qu'au point de vue fonctionnaliste :

- Quelles étaient les méthodes utilisées par le HCR, au travers des accords des coopérations pour faciliter le rapatriement des réfugiés et la réconciliation au Tchad ? Cela semble logique, tant qu'il s'agissait de conflit interne financé par l'extérieur¹⁴³.

En conséquence, on peut comprendre que, l'installation des réfugiés tchadiens n'avait rien à voir avec l'installation des réfugiés au Tchad et dans les pays voisins. Le cas du Soudan est un fait de conflictualité qui, de conflit gelé¹⁴⁴, devient un conflit ouvert¹⁴⁵. Le Darfour à ce titre est un territoire où un laboratoire où cette conflictualité va à nouveau s'exercer. Les raisons qui le justifient sont d'ordres multiples.

En réalité, la question Soudanaise surgie à un moment où, les enjeux de développement pour le Tchad sont importants. Il s'agit notamment :

- L'absence des services sociaux de base ;
- La dégradation de l'environnement ;

¹³⁹ Mahamat Youssouf, 43 ans, Réfugiés, le 24 février 2022, à Daha.

¹⁴⁰ Benelem Japhet, 48 ans, Réfugiés, à Goré, le 4 avril 2022.

¹⁴¹ B. Lanne, "Rébellion et guerre civile (1965-1986), culture et développement", *Revue internationale de sciences de Développement*, N°56, pp. 180-781.

¹⁴² Benelem Japhet, 48 ans, Réfugiés, à Goré, le 4 avril 2022.

¹⁴³ H. Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Paris, Odile Jacob, economica, 2001, p. 34.

¹⁴⁴ Mahamat Youssouf, 43 ans, Réfugiés, à Daha, le 24 février 2022.

¹⁴⁵ Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, p. 34.

- Le changement climatique ;
- Croissance démographique rapide ;
- L'insécurité¹⁴⁶.

Ce sont autant de paramètres qui expliquent la persistance des crises humanitaires au Tchad¹⁴⁷. Cette situation de vulnérabilité et de pauvreté de la population tchadienne, ou des réfugiés occasionnées par le climat des tensions au Soudan, nécessite des réponses qui permettent l'expression de l'action humanitaire. En voici une illustration qui montre à suffisance le niveau de la vulnérabilité de population :

Photo n° 3: camp des réfugiés Soudanais de Gaga à l'Est du Tchad.



Source : Marceau Sivieude, Isobel Renzulli, Fédération Internationale des Ligues des droits de l'Homme, Darfour/Est du Tchad, Paris, FIDH, 2007, p. 2.

Cette photo montre, le degré de précarité des réfugiés sur un tel site. On observe le dénuement de la population à travers la posture de cet enfant réfugié qui parcourt un environnement désertique où l'habitat relève du rudimentaire. On peut à travers cette illustration quantifier les difficultés que rencontrent les humanitaires au Tchad à pourvoir subvenir à tous les besoins des réfugiés.

Dans le cas de la crise du Darfour, le problème était amplifié. Il fallait une planification humanitaire, au moment du déclenchement de la crise du Darfour. Ce qui a permis, ainsi aux ONG, à la fois d'anticiper sur la nature catastrophique de la crise, de mettre en place un système

¹⁴⁶ Saleh Abdel Haggar, 51 ans, Réfugiés, à Guéréda, le 25 février

¹⁴⁷ [www. OCHA-Tchad@UN. Org](http://www.OCHA-Tchad@UN.Org), OCHA, Tchad : " association humanitaire et développement pour répondre aux crises", Consulté le 17 mai 2022, 20h-23h10min.

de gestion et de créer des capacités d'insertion des réfugiés, bref d'atteindre les objectifs, permettant que, l'action diplomatique du Tchad soit comprise comme en plan cadre¹⁴⁸. C'est en ce moment que l'on doit se rappeler que de 1970 à 2000, le Soudan a été le foyer ou le théâtre de tensions et de conflits au Tchad.

Depuis 2003, l'on assiste également à des affrontements militaires qui s'éclatent dans la zone Ouest du Soudan. Les forces gouvernementales y interviennent en appui aux mouvements arabes qui affrontent deux mouvements différents à savoir : le Mouvement pour la Libération du Soudan (MLS) et le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE). Il s'agit en fait de deux groupes rebelles, dont l'affinité ethnique Zagawa leur fait bénéficier de la bienveillance du président tchadien, Idriss Deby Itno. Le HCR a enregistré et confirme que ces combats ont fait de centaines des morts et des blessés chez les civiles¹⁴⁹.

Les villages ont été systématiquement mis en sac et incendié par des milices armées qui ont également attaqué et exécuté d'ethnies négro-africaines pour la plupart¹⁵⁰. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacés à l'intérieur du Darfour et 110 civils ont franchi la frontière pour se réfugier au Tchad¹⁵¹. La violence de combat avait dispersé les réfugiés sur un territoire de 600 km tout le long de la frontière Tchado-soudanaise.

Dans ce contexte de crise, l'accès aux réfugiés par les personnels du HCR se trouvait complexifié¹⁵². Il fallait en effet, braver les mauvais états des routes au Tchad, faire face aux conditions climatiques de la région du Ouadaï, rémunérer les sociétés aériennes privées, bref, accroître les fonds en vue de faire face aux problèmes des réfugiés¹⁵³.

Pour le HCR, cette inaccessibilité posait le problème de la garantie de sécurité physique au Tchad.

En effet, les réfugiés soudanais installés au Tchad avaient créé des campements le long de la frontière soudanaise. Cela les exposait à des bombardements par des milices armées, aux vols de leurs bétails en provenance du Soudan¹⁵⁴. Pour résoudre ces problèmes, le HCR s'est efforcé à leur trouver des sites sécurisés à 50 km à l'intérieur du territoire tchadien¹⁵⁵. Il en

¹⁴⁸ Tidjani Ahmat Adoum, 39 ans, Réfugiés, à Guéréda, le 27 janvier 2021.

¹⁴⁹ HCR, *Rapport global des activités* 2003, p. 145.

¹⁵⁰ Benelem Japhet, 48 ans, Réfugiés, à Goré, le 4 avril 2022.

¹⁵¹ *Idem*.

¹⁵² *Idem*

¹⁵³ HCR, "Rapport global", p. 145.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Bangue Bienvenue Blandine, 43 ans, Réfugiés, à Goré, le 23 Février 2022.

ressort par ailleurs, la question des réfugiés soudanais au Tchad a créé des tensions entre Khartoum, N'Djaména et Paris¹⁵⁶.

La France dans son rôle de sentinelle se montrait assez défiante vis-à-vis de l'action soudanaise au Darfour. De plus, malgré le soutien avéré du Tchad aux mouvements rebelles "*darfouriens*", Paris reprenait la rhétorique de Washington sur le déroulement d'un génocide au Darfour. Idriss Deby Itno se trouvait en cela à nouveau plébiscité comme le meilleur rempart de l'occident contre l'islamisme au Sahel.

Le passif soudanais d'avoir hébergé le terroriste Carlos Ramirez, puis Oussama Ben Laden, ajouté la nature théocratique et militaire du régime de Khartoum, l'on comprend aisément la position de Paris. Pourtant accusé le Soudan de procéder au nettoyage ethnique en expulsant de force les populations négroïdes vers le Tchad n'était pas la solution.

D'ailleurs, la convention de Genève nous rappelle que :

Les Etats contractant envisageront avec bienveillance l'adoption de mesures tendant à assimiler les droits de tous les réfugiés en ce qui concerne l'exercice des professions salariés à ceux de leurs nationaux et c'est notamment pour les réfugiés qui sont entrés sur leurs territoires en application d'un programme de recrutement de main d'œuvre ou d'un plan d'immigration¹⁵⁷.

Cela se comprend, lorsque l'on tient compte des engagements du Tchad vis-à-vis des instances internationales. C'est ainsi que s'inscrit dans le même sillage la charte du statut du HCR qui :

Est un organisme agissant sur l'autorité de l'assemblée générale, assume les fonctions de protections internationales sous les auspices des organisations de Nations-Unis. En ce qui concerne les réfugiés qui entrent dans le cadre du présent statut, et des recherches des solutions permanentes au problèmes des réfugiés en aident le gouvernement et, sous réserve de la probation des gouvernements intéressés, les organisations privées, à faciliter le rapatriement librement consenti de ces réfugiés dans des nouvelles communautés nationales¹⁵⁸.

Tenant compte de ces engagements, les tchadiens ont été confrontés à la crise du Darfour qui des luttes internes s'est transformée en un conflit régional. En effet, les populations locales se refusent à accepter le dictat des milices arabes qui s'approprient de leurs terres et aussi de leurs troupeaux¹⁵⁹. La guerre qui s'ensuit entraîne des milliers de déplacés soudanais et se réfugient à l'Est et au Sud du Tchad.

Ce pourquoi des actions humanitaires ont été soutenues par la Communauté Internationale et notamment l'Union Européenne. Cela s'est fait à travers le service humanitaire (DG-ECHO) dont l'objectif est de venir en soutien aux populations les plus vulnérables à

¹⁵⁶ Bangue Bienvenue Blandine, 43 ans, Réfugiés, à Goré, le 23 Février 2022.

¹⁵⁷ Article 17 alignant 3 de la convention de Genève de 1959 portant le statu de des réfugiés.

¹⁵⁸ Chapitre 1 paragraphe 1 du statut du HCR.

¹⁵⁹ Rapport Commission Européenne, "Rapport sur les situations humanitaires au Soudan", N°11, mars et juin 2012, p. 5.

savoir: les réfugiés et les déplacés internes. C'est la raison pour laquelle, l'Union Européenne va octroyer en 2003, 166 millions d'Euro au Tchad en matière d'assistance humanitaire¹⁶⁰.

On peut en déduire que, la crise du Darfour a été un instant au cours duquel, les autorités internationales ont agi afin de résoudre les problèmes des populations vulnérables. C'est dans ce sens que l'aide humanitaire au Tchad a été une plateforme d'assistance pour les réfugiés soudanais. En cela, on doit s'intéresser au cas des réfugiés centrafricains au Tchad.

2- Les crises d'obsolescences étatiques dans le cas de la RCA et son incidence sur le Tchad

Lors de la chute du mur de Berlin, une situation internationale se met en place, laquelle n'efface pas les engagements internationaux du Tchad. Ces derniers juridiquement, socialement, politiquement, permettent d'imposer une nouvelle orientation de la scène internationale. En matière de Droit International Humanitaire (DIH), l'ingérence humanitaire dans les crises au Tchad est une nécessité. En Afrique, le débat devient quelle est la catégorie de réfugiés vis-à-vis desquels le gouvernement doit agir. Il en va de même que celui du Tchad, confronté aux enjeux de la perception du rapport de l'Etat à ses obligations. Le tableau ci-dessous nous donne l'idée de qui dépendent les ONG humanitaires au Tchad.

Tableau n° 3: L'implication des Organisations supra-Etatiques les crises humanitaires au Tchad (2000-2003)

ONG	SIGNIFICATION	REPRESANTANT	VILLE DE SIEGE
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad	Chika Charles Aniekwe	N'Djaména
FMI	Fond Monétaire International	Joseph Ntamatungiro	N'Djaména
BAD	Banque Africaine de Développement	Lamine Zeine	N'Djaména
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale	Laurent Blaise Tsogo	N'Djaména
BM	Banque Mondiale	François Nankobogo	N'Djaména
BPRM	Bureau of populations, refugees and migrations	Lisa Overman	N'Djaména

C'est la raison pour laquelle, leurs interventions sont à la fois sociales, économiques et culturelles¹⁶¹. C'est sous cet angle que l'on conçoit la gestion des réfugiés centrafricains au Tchad. Voici une illustration de cet accueil.

¹⁶⁰ Rapport Commission Européenne, "Rapport sur les situations, p. 2.

¹⁶¹ A.M. Zene Koukou, "La garantie du droit d'accueil et d'insertion des réfugiés au Tchad" mémoire de Master en Droit public, Université de Dschang, juin 2019, p. 41.

Photo n° 4: Présentation de l'arrivée des réfugiés centrafricains au Sud du Tchad



Source : HCR, Rapports d'évaluation des activités.

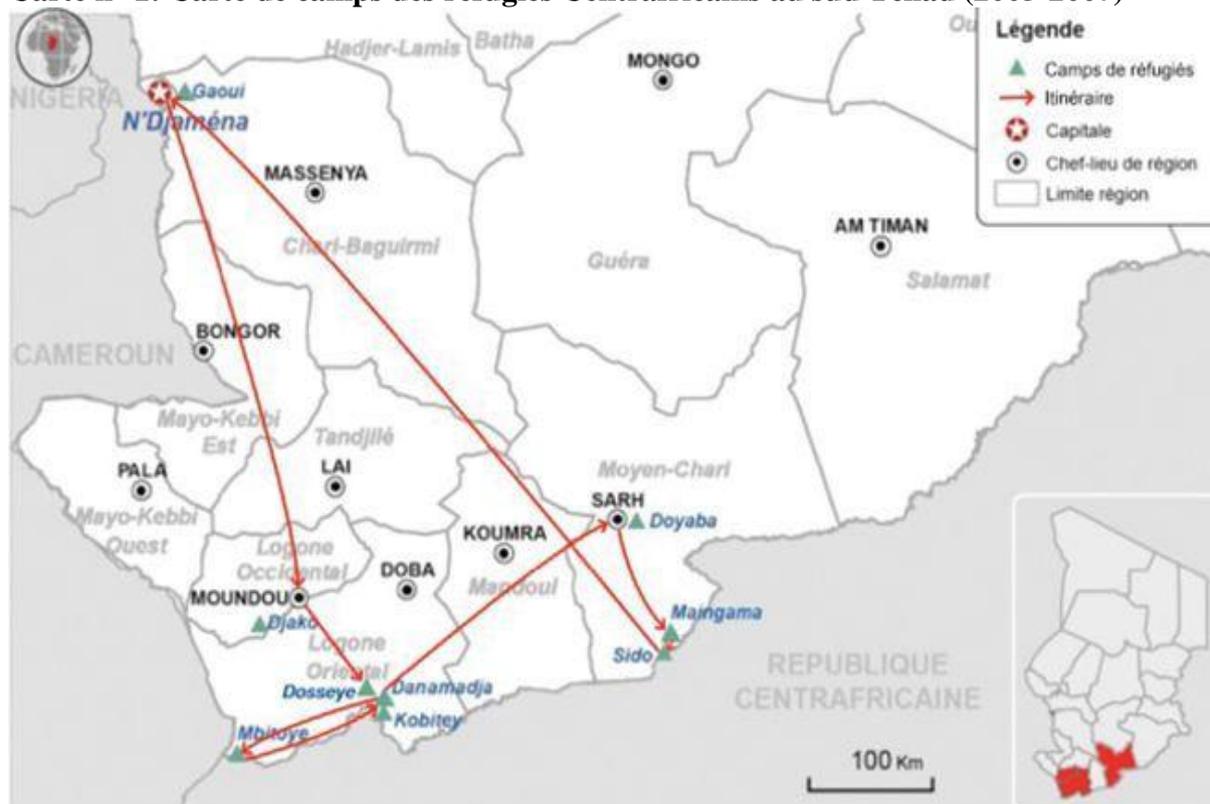
Cette image montre la nature hétéroclite des populations réfugiées, mais aussi, la dimension d'amateurisme qui entoure leur accueil au Tchad. On voit des populations livrées à elles-mêmes sans encadrement humanitaire. La leçon qu'on en tire, c'est l'inadéquation entre le nombre des réfugiés et les personnels humanitaires en situation d'urgence humanitaire. Ces populations s'installent d'ailleurs en fonction de leurs affinités ethniques avec ceux du Tchad. Ce fait nous permet de dire que, la question des réfugiés permet de reconsidérer l'importance des peuples traits d'union. En effet, ces derniers influencent la politique des Etats, d'où la problématique des réfugiés qui se retrouve remise en question. Sur ce point, la convention de Genève précise que : "Le statut personnel de tout réfugié sera régi par la loi du pays d'accueil ou à défaut du domicile"¹⁶².

La crise centrafricaine a poussé 45000 personnes à trouver refuge au Tchad, la plupart de ces réfugiés se sont campés à l'Est du pays¹⁶³. En voici une illustration de la cartographie des campements de ces derniers à l'Est du Tchad en raison de sécurité galopante.

¹⁶² Article 12 de la convention de Genève de 1951 portant le statut des réfugiés.

¹⁶³ HCR, Appel global, "République du Tchad", 2008-2009, p. 1.

Carte n° 1: Carte de camps des réfugiés Centrafricains au sud Tchad (2005-2007)



Source : PAM Document de Projet – IPSR 2005, p.9.

Ces camps, hébergent aussi 5000 réfugiés de diverses nationalités¹⁶⁴. Face à cette situation catastrophique, l'organisation onusienne se trouvait dans l'obligation d'ouvrir encore 12 camps dans le Tchad oriental. Dans la partie Sud du Tchad, les réfugiés centrafricains étaient hébergés dans 4 camps dont celui de Dosseye en décembre 2006¹⁶⁵. La dégradation de la situation sécuritaire en Centrafrique s'ajoute à la guerre du Darfour, fait contraint les autorités tchadiennes et internationales à réfléchir à une stratégie d'interposition humanitaire.

En conséquence, en Décembre 2007 le Conseil de Sécurité de l'ONU, par la résolution 17-78 autorise la présence d'une force multidimensionnelle au Tchad et en RCA. C'était d'autant plus préoccupant que, le nombre croissant des réfugiés multipliait leurs besoins dans cette zone aride du Tchad frappée par la pauvreté. Quoi de plus vrai, puisque le HCR développe une stratégie de gestion rationnée des ressources naturelles¹⁶⁶.

En effet, les problèmes de manque d'eau, l'absence de bois de chauffage, la difficile de cohabitation avec les populations locales, le nombre restreint des terres arabes, poussaient le

¹⁶⁴ HCR, Appel global "République du Tchad", p. 1.

¹⁶⁵ Benelem Japhet, 48 ans, Réfugiés, à Goré, le 4 avril 2022.

¹⁶⁶ Abdoulaye Adam, 48 ans, Coordonateur de l'ONG IARA, à Guéréda, le 26 février 2022.

HCR à apporter son assistance aux réfugiés, aux déplacés internes et aux populations locales¹⁶⁷.

C'est la raison pour laquelle nous témoignons un chef de sous bureau du HCR Alexandre Sarr:

Les populations d'accueil ressentiront les effets bénéfiques d'une stratégie plus vigoureuse axée sur le développement qui réduirait les disparités entre les déplacés et les populations locales. De tels projets permettent d'amorcer les tensions financières entre les deux catégories de population¹⁶⁸.

Le défi pour le HCR, était de maintenir un soutien financier constant à ses opérations au Tchad. C'est-à-dire, maintenir le niveau actuel d'assistance en faveur des réfugiés centrafricains au Sud du Tchad. Or en 2008, le HCR estimait ses besoins à l'ordre de 73766150 dollars (U S)¹⁶⁹. Le tableau ci-après présente les besoins prévisionnels par les réfugiés.

Tableau n° 4: Operations PAM par besoin d'assistance (tous groupes de bénéficiaires)

Opération	Dgv	Traitement Thérapeutique	Complémentation Alimentaire	Santé Materno-Infantile/Compl. Alimentaire	VCT/CCA /VCF	VIH/SIDA
IR-EMOP 10286.0	√	√	–	√	–	–
EMOP 10295.0	√	√	√	√	–	–
EMOP 10295.1	√	√	√	√	–	
PRRO 10510.0	√	√	√	√	√	√
PRRO 200059	√	–	√	√	√	

Source : Standard Project Reports (2003-2010).

Ce tableau est issu de l'analyse des données recueillies dans les camps comme celui de Yaroungou¹⁷⁰ regorgeant lui seul plus de 6500 réfugiés centrafricains sans compter ceux d'Amboko et de Gondjé qui étaient au centre de la stratégie du HCR et de ses partenaires onusiens comme le PAM dont l'objectif est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire aux réfugiés¹⁷¹. Malgré la présence des milices armées et l'aggravation des rivalités ethniques, le HCR avait déployé un effectif subséquent sur les réfugiés, à savoir 73 fonctionnaires¹⁷². Cela lui permettait de mieux gérer son stock d'urgence alimentaire qui pouvait répondre aux besoins de 50000 personnes¹⁷³.

¹⁶⁷ Alexandre Sarr, 50 ans chef de sous bureau du HCR, 1^{er} avril 2022 à Goré.

¹⁶⁸ Ibid, p. 2.

¹⁶⁹ HCR, Appel global" République du Tchad, p. 11.

¹⁷⁰ Abdoulaye Adam, 48 ans, Coordonateur de l'ONG IARA, à Guéréda, le 26 février 2022.

¹⁷¹ Standard Project Reports (2003-2010), p. 4.

¹⁷² Standard Project Reports, p. 4.

¹⁷³ Abdoulaye Adam, 48 ans, Coordonateur de l'ONG IARA, à Guéréda, le 26 février 2022.

Tableau n° 5: Budget-programme annuel de l'UNHCR (2007-2008)

Activités et services	2007			2008
	Budget programme annuel	Budget programme supplémentaire	Total	Budget annuel
Protection, suivi et coordination	13 934 451	1740133	15 674 584	16 196 858
Abris et autres infrastructures	2 357 812	1110875	3 468 687	2 437 973
Activités génératrices de revenus	586 373	0	586 373	693 676
Appui opérationnel (aux partenaires)	6 551 544	808406	7 359 950	7 135 425
Assainissement	2 499 723	0	2 499 723	1 437 000
Assistance juridique	2 968 811	2300789	5 269 600	1 990 000
Besoins domestique	2 629 743	1849850	4 479 593	4 370 000
Bétail	763 316	0	763 316	805 000
Eau	3 409 625	0	763 316	2 385 000
Education	2 118 059	0	2 118 059	2 535 000
Production vivrière	861 821	0	861 821	1 730 331
Santé	4 760 472	0	4 760 472	2 650 000
Service communautaires	4 677 653	0	4 677 653	3 111 351
Sylviculture	3 909 387	0	3 909 387	5 735 000
Transport et logistique	10 259 677	1 411 756	11 671 433	12 830 278
Vivres	3 900	0	3 900	355 000
Total des opérations	62 292 367	9 221 809	71 514 176	66 397 892
Appui au programme	7 075 998	0	7 075 998	7 368 258
Total	69 368 365	9 221 809	78 590 174	73 766 150

Source : UNHCR, Appel global "République du Tchad", 2007-2009, p. 31.

Ce tableau montre les dispositions en matière de réserve par le HCR dans des différents sites qui abritent les réfugiés au Tchad. A partir de là, on comprend que la logistique alimentaire était prévue dans un espace-temps concis.

Pour revenir à l'histoire, le gouvernement tchadien avait été financé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), laquelle avait du 13 au 16 juin de 2005 procédé à une évaluation des réfugiés centrafricains, qui n'avaient pas été retenus et pris en compte par le HCR¹⁷⁴. Ces différences d'analyses entre le gouvernement tchadien et le HCR s'expliquent par le fait qu' :

Avec la persistance de la crise en République Centrafricaine et les exacerbations de la crise au Darfour, l'attention de la communauté internationale a été essentiellement capter par les déplacés internes du Darfour et les réfugiés soudanais dans le Nord-est du Tchad. La situation des réfugiés Centrafricaines dans le Sud du Tchad n'a attiré très peu d'attention et semble quelque peu oublier¹⁷⁵.

¹⁷⁴ F. Kamboundou, "Rapport de mission conjointe d'évaluation de besoin de réfugiés Centrafricaines au sud du Tchad", du 13 au 16 juin 2005, p. 1.

¹⁷⁵ *Ibid.*

C'est pourquoi le budget prévisionnel du HCR de 2008 semble être un "réveil tardif", devant une situation de catastrophe humanitaire qui n'avait eu de cesse de s'aggraver entre le 08 mai et le 03 juin 2005¹⁷⁶. Ces deux dates marquent en effet la réélection du président François Bozizé et le début des affrontements entre l'armée centrafricaine et les groupes rebelles dans la localité de Koukou frontalier au Tchad¹⁷⁷.

C'est au cours de cette période que l'intervention du HCR aurait dû se faire sentir de manière efficiente car, les populations avaient déserté une quinzaine de villages pour se réfugier au Tchad. Ces réfugiés se sont installés dans sept camps (répartis dans trois régions situées au Sud et Sud-est du pays à savoir les régions du Logone Oriental, du Moyen-Chari et du Salamat)¹⁷⁸. L'inertie de la communauté humanitaire est d'autant plus surprenante que le gouvernement tchadien déclarait que :

- Les affrontements n'avaient pas cessé entre l'armée et les groupes rebelles en RCA ;
- Le flux des réfugiés concernait même les villageois qui étaient cachés en brousse ;
- Les réfugiés centrafricains étaient complètement démunis¹⁷⁹.

Face à cette situation, le gouvernement tchadien s'est tourné vers l'OMS pour que ce dernier apporte son assistance aux réfugiés centrafricains arrivés depuis 2002 à 2008 dans les sites d' (Amboko, Gondjé, Dosseye, Yaroungou, Moula, Koy/Moyo)¹⁸⁰.

Pour ce faire, 52790 personnes avaient été recensées dans les campements¹⁸¹ (voir tableau ci-dessous) et leurs profils montrent la nécessité de leur apporter une assistance professionnelle.

¹⁷⁶ Ndomassal K. Nehemie, 36 ans, Chargé suivi-évaluation et communication du secrétariat du fonds des Nations Unis pour la consolidation de la paix au Tchad, le 6 avril 2022 à Sido.

¹⁷⁷ *Idem*

¹⁷⁸ UNHCR, "Evaluation D'impact", Vol.1, Décembre 2012, p. 4.

¹⁷⁹ Kamboundou, "Rapport de mission conjointe", p. 3.

¹⁸⁰ Vridaou Tao, 53 ans chargés de la gestion des données et de suivi des résultats, du BCR à N'Djaména, le 6 avril 2022

¹⁸¹ Kamboundou, "Rapport de mission conjointe", p. 1.

Tableau n° 6: Caractéristique des camps des Réfugiés centrafricains au sud et sud-est du Tchad.

Zone		Zone de Goré		Zone Maro	Zone de Haraze	
Région/ département		Logone Oriental/NyaPendé		MoyenChari/ Grande Sido	Salamat/Haraze-Mangueigne	
Camps	Amboko	Gondjé	Dosseye	Yaroungou	Moula	Koy/Moyo
Années	2002	2004	2005	2002	2007	2008
Réfugiés	11 040	9 660	9 090	11 000	4 200	7 800
Groupe ethnique	Kaba Arabes	Kaba	Peulhs	Ngam Gawaama	Mbaye Ngam	Rungu
Activités économiques	Agriculture Commerce	Agriculture	Elevage, Agriculture	Agriculture	Agriculture	Pêche, Agriculture

Source : UNHCR, "Evaluation D'impact, vol.1, Rapport d'évaluation", Décembre 2012, p. 11.

Comme l'illustre ce tableau les activités sont quasiment dans les différents sites des réfugiés. On n'y voit une dominance des activités du secteur primaire. Face à cette situation il a fallu l'intervention de l'OMS, celle-ci se préoccupait de l'absence de santé sur un rayon d'au moins de 20 km dans la zone couverte par le HCR¹⁸². Il met donc en place en partenariat avec l'ONG COOPI¹⁸³, une clinique mobile qui avait l'obligation de dispenser les soins dans les villages où se trouvaient les réfugiés¹⁸⁴.

Cette action semble dérisoire car le rapport entre le nombre des villages les distances à parcourir, l'effectif de cette clinique mobile ne permettait pas d'apporter des soins de qualité aux réfugiés¹⁸⁵. Dès lors, le gouvernement tchadien constate que la morbidité dans la première vague des réfugiés était dominée, provoquée par le paludisme, l'infection respiratoire, la conjonctivite¹⁸⁶.

On doit donc reconnaître que de 2000 à 2008, le gouvernement tchadien avait attiré l'attention du HCR sur les besoins des réfugiés centrafricains. Il a demandé aussi que des abris leurs soient améliorés et que le HCR ne se contente plus de rétablir sa présence sans répondre

¹⁸² Vridaou Tao, 53 ans, Chargé de la gestion des données et de suivi des résultats, du BCR à N'Djaména, le 6 avril 2022.

¹⁸³ ONG COOPI, "Rapport d'activités annuel", 2009, p. 7.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 4.

¹⁸⁵ ONG COOPI, "Rapport d'activités", p. 7.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 5.

aux besoins des réfugiés¹⁸⁷. La charte obligea, cette organisation onusienne, à aider le gouvernement tchadien à :

- Offrir une protection internationale aux réfugiés ;
- Donner une assistance humanitaire ;
- Répondre aux besoins immédiats de réfugiés¹⁸⁸.

Tenant compte du rapport du gouvernement tchadien, le HCR allait avancer pour sa défense qu'en 2000 et 2003, 33000 réfugiés centrafricains avaient bénéficié d'une assistance en matière des vivres, d'articles domestiques, des soins de santé, d'eaux, d'enseignement primaire¹⁸⁹. Cet organisme onusien travaille en étroite collaboration avec la Commission Nationale pour l'Accueil et la Réinsertion des réfugiés et des Rapatriés (CNARR), en matière de recensement des réfugiés et de gestion des situations d'urgence.

Cette institution conclut ses propos en affirmant que le gouvernement avait validé son rapport sur les situations des réfugiés Centrafricaines en déclarant que : " Les réfugiés ont été accueilli avec chaleur et assisté par les populations autochtones, le gouvernement et les institutions de l'ONU "¹⁹⁰.

Il est ici question pour l'historien, d'enquêter afin d'en tirer des faits véridiques, le rapport du gouvernement tchadien et le rapport du HCR se fondent le contraire de réalités du terrain.

En ce qui concerne les abris pour les réfugiés, il y a eu une évaluation dans les camps de Goré et Damadjé entre 2003 et 2004¹⁹¹. Les réfugiés sont passés des tentes à des maisons en brique de terre et qu'au cours de cette même période le CNARR recensait 2430 familles n'ayant pas d'abris appropriés¹⁹².

En matière d'assainissement, le HCR a construit dans les camps de Goré (12 latrines collectives, 288 latrines familiales), dans les camps Maro (636 latrines et 300 douches), à Damadjé (158 latrines et 25 douches), à cela s'ajoute, la construction de 64 fausses de dépôt de déchets et un savon mensuel¹⁹³. Il faut dire que ces chiffres ne reflètent pas les réalités présentées dans le rapport du HCR car en matière des besoins domestiques (2230

¹⁸⁷ UNHCR, "Evaluation D'impact", p. 4.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 5.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 1.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Marabeye Archange, 50 ans, Coordonnateur radio, mon bien être(MBE), le 21 février 2002 à Moundou.

¹⁹² Aïgo-Ngone Solalbaye, 26 ans, Réfugiés, à Maro, le 21 février 2002.

¹⁹³ UNHCR, "Evaluation D'impact", *Vol.1*, p. 4.

couverture, 9000 jerricanes, 4400 moustiquaires, 5960 nécessaires de cuisine) etc... ont été distribué dans les camps¹⁹⁴. En matière d'eau : deux puits (08 trous de sondages, 16 secteurs de distributions d'eaux). Et enfin l'éducation et la santé n'ont pas été négligées avec la scolarisation de 4300 enfants réfugiés et la distribution alimentaire réglementaire à 1212 réfugiés¹⁹⁵.

Au terme de ce chapitre, il faut retenir de ce fragment que la venue des ONG humanitaires au Tchad se justifie par la multiplicité des violences qu'a connues le pays depuis le lendemain de son indépendance en 1960. Face à ces multiples crises et soucier de la dégradation de condition de vie sociale, le Tchad est contraint de ratifier la convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son protocole de 1967 le 19 Aout 1981. La ratification de cette convention ouvre ainsi l'accès libre aux investissements des humanitaires dans le pays. Au regard des situations conflictuelles qu'a connu le Tchad, l'intervention humanitaire a été une nécessité dans la mesure où les conditions de vie des populations victimes des violences se dégradait d'avantage. Il faut aussi noter que les violences des Etats voisins ont eu des répercussions sur le Tchad. Face à ces situations, il était impossible pour un pays financièrement pauvre comme de prendre en charge les réfugiés de pays voisin et les déplacées internes sans un soutien extérieur. Raison pour laquelle l'on constate une multitude des organisations internationales occidentales et africaines au Tchad dans le but d'apporter leurs soutiens aux personnes vulnérables. Alors, il est important d'identifié les types d'ONGs humanitaires qui ont intervenu pendant et après les crises au Tchad.

¹⁹⁴ Oussame Fatimé Ali, 33 ans, Délégué provinciale de l'action sociale, le 9 avril 2022.

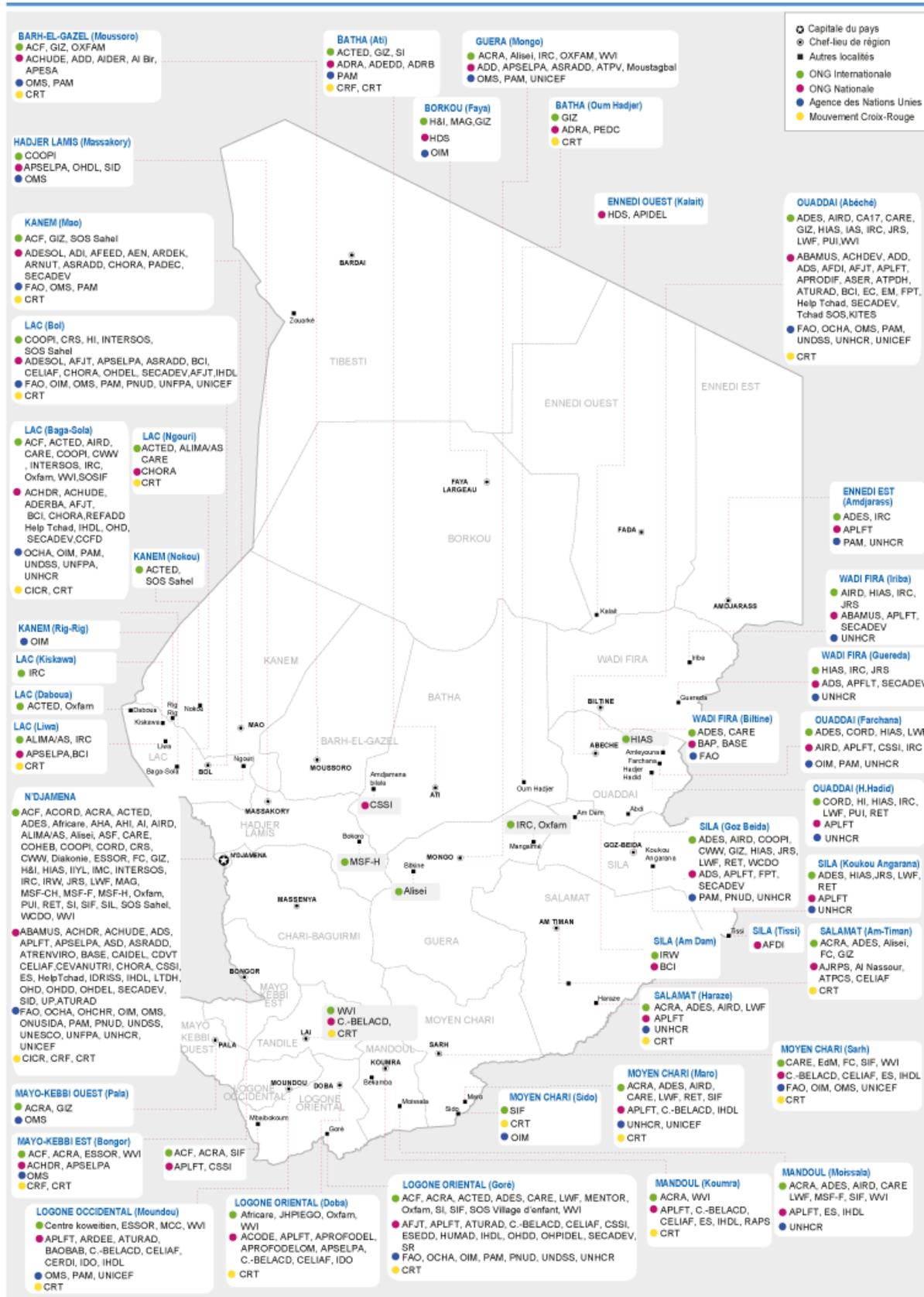
¹⁹⁵ Denenodji Antoinette, 36 ans, Coordonnateur du centre national de recherche et de développement(CNRD), le 8 avril 2022 à Baga-Sola.

CHAPITRE II :
CARTOGRAPHIE DES ONG HUMANITAIRES AU TCHAD

Le présent chapitre vise à analyser les types ONGs humanitaires occidentales et africains pendant les crises au Tchad. Pour mieux comprendre les actions humanitaires des ONG au Tchad, il est important avant tout de connaître la cartographie de celles-ci et de leur zone d'intervention. Il s'agit en effet, de quel type des ONG humanitaire qui ont intervenu au Tchad lors des conflits social occasionner par la sauf du pouvoir à près les indépendances. Alors, le but ultime des ONG humanitaires qui vole au secours des populations vulnérables en cas de conflit ou catastrophe naturelle est essentiellement d'apporter un soutien. Au Tchad l'on remarque que les ONG sont présentes sur l'ensemble du territoire.

Pour se faire il est question d'identifier et de typer les ONG humanitaires exerçant des activités au Tchad. La carte ci-dessous permettra de comprendre le déploiement de ces humanitaires à l'intérieur du territoire tchadien.

Carte n° 2: Cartographie et Typologie des ONG Humanitaires opèrent au Tchad



Source : OCHA-Tchad.

Cette carte montre les zones d'intervention des disciples de l'idéal de Bernard Kouchner. L'humanitaire concerne toutes les zones du Tchad. En effet, qu'il s'agisse des réfugiés ou des personnes déplacées, leurs migrations sont difficiles à limiter sur un territoire donné. Il ya donc lieu pour les acteurs humanitaires d'agir par stratégie de "zonage" en tenant compte des données globales.

De ce fait, la société internationale a l'obligation d'intervenir dans les crises. C'est le principe du droit d'ingérence humanitaire mis en pratique dès la guerre de Biafra¹⁹⁶. Dès lors, il est question dans cette section réflexive de présenter les approches diplomatiques et pratiques utilisées afin d'aider les populations en situation humanitaire au Tchad. Celles-ci concernent principalement les ONG occidentales.

I- LES ONG HUMANITAIRES OCCIDENTAUX ET LEUR ASSISTANCE AU TCHAD

La question d'assistance humanitaire se heurte à la logique de la guerre froide. En effet, les pays occidentaux ici comme la France, le Royaume-Uni ont fait de la question un aspect du droit international humanitaire. De manière générale, les ONG occidentales sont à la pointe de l'action en période d'urgence humanitaire au Tchad. Les principales sont pour l'essentiel, celles qui interviennent pour un idéal apolitique. Les États sont d'ailleurs là, pour les encourager, accompagner et encadrer. Pour cette raison, certaines de leurs institutions étatiques agissent de concert avec les ONG. Nous pouvons citer, quelques-unes :

¹⁹⁶ S.Bovelli, *La guerre des rapaces, à propos de la guerre du Biafra*, Paris, Seuil, 1977, p. 47.

Tableau n° 7: Des institutions humanitaires et de développement étatiques des partenaires du Tchad (1982-1986)

Sigle	Signification	Responsable	Siège	pays d'origine
DDC	Coopération Suisse	Serge Oumow	N'Djaména	Suisse
GIZ	Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit	Annette Rockel	N'Djaména	Allemagne
DFID	-----	Stephan Quinton,	N'Djaména	Royaume-Uni
Suède/SIDA	-----	Eric Vagberg	-----	Suède
TIKA	-----	Melih Mucahit Ates	N'Djaména	Turquie
RESILAC	Redressement économique et social inclusif du lac Tchad	Pierre David	N'Djaména	Tchad
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international	Leslie Mc Bride	N'Djaména	USA
AFD	Agence française de développement	Olivier Cador	N'Djaména	France
ECHO				
AIS	Agence italienne pour la coopération au développement	Guisepe Rovoletto	Yaoundé	Italie
KA	Kowaitaid	Ahmed Ben Hoummad	N'Djaména	Koweït
ZAF	-----	Titus Metklang	N'Djaména	Afrique du sud
DZA	-----	Abdelkader Cherif Dergaoui	N'Djaména	Algérie
SAU	-----	Jamel Abdourahaman Shesha	N'Djaména	Arabie Saoudite

Source : OCHA- Tchad.

Ce tableau montre que les Etats agissent de manière à aider les personnes vulnérables aux cotés des réfugiés au Tchad.

C'est partant de là que les ONG Françaises ont agi en imposant des modalités à leurs partenaires. Elles trouvent ainsi des moyens de renforcer leurs présences auprès des États et les populations tchadiennes. Solange Uwera déclare à ce propos que : "Toute ONG est par

nature non politique, mais que malheureusement lors de la période de la guerre froide, elles se sont vues impliquées, directement ou indirectement dans la politique "¹⁹⁷.

La question qui se pose est celle de la "faiblesse institutionnelle" de l'État tchadien par rapport à la société civile. Pour ainsi dire que les ONG étaient fragilisées par le fonctionnement des institutions publiques tchadiennes durant les crises. C'est la raison pour laquelle elles se sont efforcées de réduire leur dépendance financière¹⁹⁸. Il était évident que les ONG nationales avaient des marges de manœuvre limitées et étaient tributaires des financements extérieurs¹⁹⁹.

Les crises tchadiennes sont à la base de cette étude. Celles-ci permettent de voir que les ONG se sont battues pour être au côté des populations tchadiennes et ont permis pour ce faire d'avoir des opportunités d'action²⁰⁰. Ce pourquoi, leur regroupement dans des plateformes telle-que.

- La fédération des ONG tchadiennes²⁰¹.
- Le collectif des ONG locales²⁰².

C'est dans ce contexte que le CENAREC (Cellule Nationale de Renforcement de Capacités) intervient²⁰³. Il a l'obligation de veiller à ce que les intérêts de la population soient respectés mais aussi à ce que durant la crise tchadienne de 1982- 1986, l'Etat développe des stratégies de ces derniers visent à défendre un modèle. Douhou Freseo peut ainsi constater que l'environnement est difficile dans la mesure où les structures de fonctionnement et d'espoir pour la population ne sont pas favorables au développement local. C'est la raison pour laquelle, nous parlons de redéploiement des ONG.

La question de la guerre froide pesait sur les éventuelles négociations. Il n'était donc pas question pour les ONG de s'affranchir de leurs stratégies d'action²⁰⁴. Dès lors, il se pose la question de savoir si la stratégie des ONG était adéquate. Ces "maîtres" étaient au côté des sociétés internationales agissant au Tchad posaient un problème de ressource financière mais aussi des gestions de procédure et des normes²⁰⁵

Les dirigeants des ONG avaient choisi une stratégie collective de collecte de fond. Achta Djibrine Sy déclare à *Tchad et culture* que : "Des dirigeants des ONG financent en partie

¹⁹⁷ Djibrine Abakar Nour, 59 ans, Réfugiés, à Doha 24 février 2022.

¹⁹⁸ Tchad et Culture, *Revue Mensuel*, N°43, Janvier 2006, p. 11.

¹⁹⁹ Ibid.

²⁰⁰ Centre d'information et liaison des ONG.

²⁰¹ FONGT,

²⁰² COLONG, il s'agit d'une plateforme donc la mission est de gérer et de coordonner les activités des ONG locale.

²⁰³ Acyl Mahmoud Mahamat, 38 ans, Secrétaire permanent du CNAAR, le 21 février 2002 à N'Djaména

²⁰⁴ A. Djibrine Sy : "Les ONG non pas une stratégie globale d'intervention", *Tchad et Culture*, N°234, 2006, p. 4.

²⁰⁵ Ibid.

l'organisation au détriment de besoin de bénéficiaires ²⁰⁶. Pour ce faire, entre 1982- 1986, ils ont permis d'acquérir des moyens de déplacement, avoir un salaire pour les humanitaires²⁰⁷. Comme on peut l'observer, les ONG n'ont pas une stratégie globale d'intervention dans les zones où elles opèrent. Elles sont plus attirées par la recherche de financement que par la nécessité de se concerter sur les stratégies d'intervention sur les résultats obtenus en termes de changement social. Raison pour laquelle les ONG dont nous faisons référence ici, à savoir : OXFAM, MSF, RSF, Terre des Hommes²⁰⁸, ont agi afin de permettre à la population tchadienne de trouver un soulagement. C'est pourquoi, l'intervention sur le terrain, loin de rencontrer l'engouement de la population civile de permet dire que les ONG ont agi sur deux matrices :

- La France en tant que partenaire s'est engagée dans le conflit et ce qui pose le problème de confiance vis-à-vis de population tchadienne.
- Un message de défiance, car du fait de leur occidentalisation ils ne pouvaient être que des agents favorables au déclenchement de la guerre au Tchad.

En conséquence, nous pouvons donc convenir que l'intervention des sociétés internationales a permis la contribution à la société internationale en termes de fonctionnement des écoles, des dispensaires, des gestions de catastrophes naturelles. L'on peut dire à ce niveau que les ONG sont devenues progressivement efficaces au Tchad dans la mesure où elles ont permis le partage des informations la gestion de ressources disponibles. Ce pourquoi Pascal Kapanda note que ; " Toute situation humanitaire est liée à une insécurité "²⁰⁹. Tout ceci montre que la prise en compte de la guerre tchadienne a été le point de naissance de l'intervention des ONG humanitaires. C'est dans ce sillage que l'organisation de l'Unité Africaine est intervenue, afin de proposer une plateforme communautaire collective. Pour ce faire, les ONG ont pris conscience de leurs responsabilités et des obligations qu'elles avaient d'agir conformément aux principes du droit international humanitaire. Leurs stratégies locales ont bien plus globales, elles se veulent une illustration du fait que la guerre a été un fait constructif de l'action humanitaire au Tchad.

Au demeurant, il s'agit pour ces États d'intervenir dans les crises humanitaires comme le cas du Tchad en 1966 à 1990. D'où, les opérations militaires françaises à savoir : (*Manta*,

²⁰⁶ DjibrineSy : "Les ONG non pas une stratégie", p. 4.

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ B. Crenn, "Evaluation des programmes Oxfam GB à l' Est du Tchad" Full Report Oxfam GB Commissioned by: Oxfam GB, December 2009, p. 12.

²⁰⁹ Djasramadje Didian, 48 ans, Réfugiés, à Goré, 25 février 2022.

Epervier, Limousin et Tacaud)²¹⁰ et bien d'autres qui se sont accompagnées de l'action de sociétés civiles qui connaissent la nature de ces intervenants. Il en ressort que l'histoire révèle qu' :

Un ensemble d'instruments régit le cadre juridique des OSC au Tchad. Ainsi l'Ordonnance N°27/INTSUR du 28 juillet 1962 portant régime général des associations fixe les règles relatives aux conditions générales de constitution, de fonctionnement et de dissolution des associations (laïques et confessionnelles) au Tchad. Dans ses grandes lignes, cette ordonnance pose un certain nombre de principes et de règles relatifs aux associations : L'association est une convention qui lie deux ou plusieurs personnes qui décident de mettre en commun leurs connaissances et leurs activités sans un autre objectif que de partager des bénéfices; La constitution d'une association est soumise à l'obtention d'une autorisation préalable du Ministre de l'Intérieur, seule autorité habilitée à délivrer une telle autorisation. Une telle centralisation⁴⁸ ne peut constituer qu'un frein, puisque tous les dossiers, de tous les points du territoire doivent remonter jusqu'à cette autorité. Les petites associations ne peuvent se soumettre à une telle loi puisqu'elles ne peuvent pas toujours déléguer quelqu'un pour suivre un de leurs dossiers dans les couloirs dudit Ministère; La "reconnaissance d'utilité publique", statut conféré à certaines associations (comme le CEFOD, ASTBEF par exemple), doit être constatée par décret pris en Conseil de Ministres. Seules les associations reconnues d'utilité publique peuvent recevoir des subventions de l'État²¹¹.

Les contextes de la colonisation poussaient nécessairement la population à se défier de l'assistance humanitaire engagée par les ONG occidentales. D'abord, dans le cadre de la loi nationale relative à l'asile, le Tchad avait pensé respecter par cet engagement, sa filiation à la société internationale.

Pour le Tchad, le problème de son voisinage avec la Libye du colonel Mouammar Kadhafi complexifiait la donne. Les leaders politique tchadiens avaient des attitudes différentes consistant soit à se défier de la Libye, soit à s'en rapprocher dans la mesure où depuis 1969 ce pays était devenu le voisin le plus important du Tchad²¹². C'est la raison pour laquelle, la société civile tchadienne a eu une attitude ambivalente en ce qui concerne l'assistance humanitaire occidentale notamment sous Goukouni Oueddei²¹³. Tandis que sous Hissène Habré les ONG occidentales allaient intervenir à cause de leur hostilité à la Libye et les interventions militaires françaises vont encadrer cette assistance humanitaire.

Ceci amène à poser une question fondamentale, quels sont les instruments ou les déterminants qui font des ONG une partie prenante de la société civile. Pour le comprendre, il faut au préalable reconnaître que les sociétés civiles comportent des ONG à différentes dimensions à savoir les ONG d'assistance, les ONG d'encadrement de la population.

²¹⁰ Acyl Mahmoud Mahamat, 38 ans, secrétaire permanent du CNAAR, le 21 février 2002 à N'Djaména.

²¹¹ République du Tchad/ Délégation de l'Union européenne au Tchad, "La société civile au Tchad cartographie des acteurs", Fonds Européen de Développement, Août 2014, p. 13.

²¹² International Crisis Group : " Libye-Tchad : Au-delà d'une politique d'influence", *Briefing Afrique* N°71, Nairobi, Bruxelles, 23 mars 2010, p. 1.

²¹³ Tidjani Ahmaat Adoum, 39 ans, Réfugiés, à Guéréda, le 27 janvier 2021.

Ces différents constats dans la typologie des ONG résultent non seulement du contexte politique mais aussi du contexte juridique. En effet, les ONG à caractère de secours sont les premières à cause du contexte de la guerre froide. Il fallait entre 1969 et 1980 éviter un affrontement entre l'URSS et la France, par la Libye et le Tchad interposés. C'est dans ce sens que : " l'implication de la Libye au Tchad est marquée par une histoire ambivalente et douloureuse "²¹⁴. Une stratégie visant à occuper et même annexer de large portion du territoire tchadien. Combiner à un soutien continu aux opposants du régime à conduire dans les années 80 à plusieurs confrontations militaires que le Tchad a été à mesure de gérer grâce à la l'appui de la France son ancienne puissance coloniale.

Les ONG de secours semblent être l'habillage que les Français donnaient à leurs interventions militaires.

Premièrement on peut dire que l'analyse chronologique est possible de 1965 à 1970, la question d'humanitaire au Tchad est liée à celle du renforcement de l'État par le gouvernement français. Ces périodes est celles au cours de laquelle la Libye a eu la latitude distante vis-à-vis de la rébellion tchadienne.

Deuxièmement est celle qui va de 1970 à 1980 au cours de celle-ci les ONG humanitaires se manifestent. Cela se comprend par les interventions françaises et libyennes²¹⁵. Cette modification du conflit où la France prend parti pour un camp contre l'autre²¹⁶.

La troisième chronologie est celle qui va de 1980 à la fin de la guerre du Tchad avec l'implication de 03 (trois) types d'ONG dont celle dite d'encadrement de la population.

A ce moment-là, la question n'était plus de masquer l'intervention mais de préparer les populations tchadiennes à une confrontation avec la Libye au niveau du 16e parallèle²¹⁷.

Au vu de cette chronologie on doit comprendre que les ONG ont une dimension plus politique qu'économique et sociale. A partir de là, nous devons investiguer sur les ONG qui se sont intervenues au Tchad durant cette période de tension. La nécessité serait de présenter d'abord les ONG d'assistance humanitaires occidentales.

²¹⁴ International Crisis Group, "Tchad vers le retour de la guerre" *Rapport Afrique*, N°111, 1^{er} Janvier 2006, p. 26.

²¹⁵ R. Otayek, " La Libye face à la France au Tchad, qui perd gagne ? ", *Politique africaine*, N°16, 1984. p. 39.

²¹⁶ RFI, Goukouni Oueddei, "Témoignage pour l'histoire", Entretien avec Laurent Correau, Paris, 2008, p. 7.

²¹⁷ P. Pascallon, "*La politique de sécurité de la France en Afrique*", Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 21-45.

1- Les ONG à caractère de secours

La guerre froide "prophétisée" par Winston Churchill a annoncé au monde le problème qui se pose aux États Européens à savoir la lutte contre le communisme et l'assistance aux populations locales²¹⁸. Notamment la France et les États-Unis se sont achetée une "conscience" en permettant aux organisations onusiennes d'agir auprès de la société civile. Ce fut le cas de la FIA²¹⁹ en 1981 qui permis à l'OUA d'agir dans le sens d'une médiation humanitaire. C'est la raison pour laquelle, les ONG occidentales ont commencé à agir, au Tchad. C'est le sens du devoir d'assistance humanitaire au Tchad avec "l'affaire claustre" poursuivie avec l'assassinat du commandant Galopin en 1974²²⁰.

Il faut reconnaître que les ONG qui commencent à s'investir au Tchad se sont heurtées à des difficultés et qu'il n'est pas rare de constater que des personnes de bonne volonté ou des personnes morales se sont mobilisées pour agir en faveur des réfugiés ou des personnes déplacées au Tchad. Un recensement effectué en 1999 au Tchad souligne que vingt-six (26) ONG agissent au Tchad pour un ratio d'activité de 62% des projets effectués en faveur des réfugiés. Ce qui fait en sorte que les ONG occidentales disposent d'un pouvoir dans les zones sinistrées ou en guerre pour accueillir les réfugiés. Cela est plus paradoxale que les ONG étrangères tout comme les ONG nationales n'emploient que 144 expatriés ce qui représente que 06% de 2389 des personnels humanitaires au Tchad²²¹. C'est ainsi que l'on distingue au Tchad une multitude des ONG à caractères de secours aux réfugiés.

Ce sont les situations de précarité qui fondent et justifient leurs actions. La guerre a tendance à augmenter la fragilité des personnes vulnérables. Les personnes âgées et les couches constituées par les femmes et les enfants sont les plus touchées. On est ici dans le cadre des guerres qui violent toutes les conventions sur le droit de la guerre. Les images des enfants victimes de guerres sont présentes dans toute l'histoire du Tchad. On l'observe sur cette illustration.

²¹⁸ Komi G nondoli Emmanuel, 46 ans, conseiller principale au droit de l'homme, le 21 Janvier 2021 à N'Djaména

²¹⁹ Force d'interposition interafricaine, créée au lendemain du retrait des troupes libyennes pour faciliter l'imposition de la paix.

²²⁰ P. Claustre, *Affaire claustre : l'autopsie d'une prise en otage*, Paris, Karthala, 1990, p. 6 4.

²²¹ Ministère de la promotion économique et du développement, comité internationale de coordination des activités des ONG, Secrétariat permanent des ONG, Rapport sur les activités des ONG Éditions 1999, Septembre 2000, p. 170.

Photo n° 5: Enfants déplacés dans le site de Gouroukoun



Source : rapport UN-OCHA, 9 mai 2007, p. 7.

Cette photo 28 avril 2007 traduit d'apporter à ces enfants victimes de guerre tout le soutien humanitaire. Ce qui doit passer non seulement par les soins, mais aussi l'assistance de toute nature qui doit les faire sortir de la vulnérabilité et de la misère. Il faut se souvenir que les crises tchadiennes depuis 1966 ont attiré l'attention des sociétés civiles internationales qui les avaient considérées. Rappelons que l'avènement de l'humanitaire est une donnée fondamentalement prise en compte de la protection de la personne humaine.

C'est au vu de ce point que durant les interventions humanitaires au Tchad, la Communauté Internationale n'a eu de cesse de vouloir mettre en place la combinaison de l'intervention militaire et civile. Si cela est le propre de l'action Etatique, il apparait que la société civile internationale s'est progressivement approprié des questions humanitaires en Afrique subsaharienne et au Tchad en particulier.

C'est dans ce sens que les personnes du troisième âge sont privilégiées dans la mise en œuvre des mesures de secours humanitaires. Leur état et leur santé en font des cibles de choix pour les belligérants qui peuvent par des actions d'extra préjudice vis-à-vis d'eux effacer la mémoire d'une communauté. En conséquence, les humanitaires s'investissent dans leur protection. On comprend que leurs présences dans les camps est aussi la cause de l'avènement humanitaire. L'image qui suit présente un homme en situation de détresse en zone de conflit dans le camp de Gouroukou en espèrent une vie sauve et avoir un encadrement social.

Photo n° 6: Un homme déplacé âgé construit un lit dans le site pour personnes déplacées de Gouroukoum, 28 avril 2007.



Source : MpakoFoaleng/IDMC tiré *NorwegianRefugée Council, Déplacés internes au Tchad : coincés entre guerre civile et la crise soudanaise du Darfour*, juillet 2007, p. 13.

Cette illustration montre la nécessité d'encadrement des personnes du troisième âge même dans les sites et camps des réfugiés.

- Les ONG environnementales ;
- Les ONG d'appui aux projets de développement ;
- Les ONG humanitaire africaines²²².

En effet, les ONG étrangères qui représentent 06% menant l'activité sensible qui permettent de balancer l'indifférence de la Communauté Internationale. Le nombre des projets exécutés en 1999 par exemple étaient de l'ordre pour trois projets qui cumulaient était l'ordre de 95 projets. Cette évolution était autant plus utile que la législation tchadienne de 1996 par le biais de la constitution révisée en 2005 facilite la tâche des ONG occidentales. L'article 46 de la constitution mentionne que le droit d'Asile est accordé dans les conditions déterminés par la loi et interdit l'extradition des réfugiés politiques²²³. La question humanitaire au Tchad démontre la prise en compte d'une approche définitionnelle.

²²² Kougomadje Christian, 24 ans, Réfugiés, à Maro, le 29 février 2022.

²²³ HCR, "contribution du HCR pour le rapport de compilation du Haut-commissariat du droit de l'Homme", examen périodique universelle, 3^e cycle, 31 session pour le Tchad, p. 1.

Les opérations d'aide humanitaire apparaissent comme une réponse des catastrophes naturelles ou à des conflits²²⁴. Cette interpellation nous amène à comprendre que des ONG soutenues par les bailleurs de Fond, les organismes gouvernementaux interviennent dans les crises et conflits comme le cas du Tchad. On peut à ce niveau parler des ONG humanitaires à caractère de secours d'où leurs actions sont ressenties auprès des populations civiles.

Les contextes historiques nous rappellent que la présence des ONG au Tchad se situe au lendemain de la première bataille de N'Djaména. C'est en 1982 que les ONG se retrouvent dans la crise tchadienne à la table ronde de Genève²²⁵. Le but de cette conférence était d'interpeller la Communauté Internationale afin qu'elle vienne en aide aux populations tchadienne : "Eprouver par les calamités de toute ordre à savoir : la guerre, la maladie, la sécheresse et la maladie endémique"²²⁶.

L'un des problèmes que rencontrent ces humanitaires est le travailler dans les zones des conflits. Les factions militaires ont pris conscience du droit international humanitaire et de la nécessité de faciliter la distribution de vivres et médicament. Il se trouve sous le prisme que la question humanitaire soit l'un des aspects déroutants des conflits du 20e et 21e siècle. Il se trouve en effet que :

La plupart des associations et des ONG sont actives dans la prestation de service dans le domaine social (santé, éducation, etc.), et le développement économique surtout au niveau local (agriculture, élevage, protection de l'environnement, etc.). Il s'agit d'une nébuleuse d'organisations de toutes sortes, sur toutes les thématiques mais principalement celles qui sont mises en avant par les PTF²²⁷.

De fait, la diversité des conflits fait en sorte que des personnes des bonnes volontés investissent afin de justifier la lutte contre les restrictions, les violences pour ne citer que cette échelle de choses. Toutefois, tous conflits entraînent l'insécurité alimentaire. Cette dernière est la cause elle-même de la malnutrition. Facteur qui amplifie les violences et les mouvements des populations. Les rapports humanitaires nous renseignent sur le fait que, 4 millions des personnes souffrent d'insécurité alimentaire²²⁸.

Ce fait justifie, l'implication des ONG humanitaires dans la gestion de l'alimentation natale et prénatale. Cette politique permet d'éviter les situations de catastrophes humaines. Les

²²⁴ A. Wood, al (dir), *Evaluer l'action humanitaire, point de vue de praticien*, Paris, Karthala, 2005, p. 15.

²²⁵ Ministère de la promotion économique interministérielle de coordination des activités des ONG- Secrétariat non gouvernementale, "Rapport sur les activités des ONG", Éditions 1999, 2000, p. 2.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Komi G nondoli Emmanuel, 54 ans, conseiller principale du droit de l'homme, le 21 Janvier 2021 à N'Djaména

²²⁸ *Ibid.*

femmes sont donc priorisées sous cet angle. En voici une illustration de quelques-unes soutenues par le FED.

Photo n° 7: Femmes réfugiées bénéficiant d'un soutien de l'ECHO pour la nutrition



Source : Rapport, OCHA, janvier 2010, p. 13.

- 592 personnes sont en situation de déplacement sans espoir de retourner ;
- 733 foyers accueillent des populations en déplacement ;
- 1,9 millions de personnes ont accès à des soins sanitaire²²⁹.

A partir de là, l'on peut comprendre que les ONG on put apporter leurs appui aux différentes couches sociales durant les guerres civiles au Tchad.

IL en est de même de l'obligation pour les ONG de :

- La réinstallation ;
- La réinsertion des personnes déplacées.

Face à cette situation humanitaire, les accords de partenariat entre gouvernement tchadien et ONG humanitaires vont être orientés sur les questions à savoir : l'accompagnement des populations la destination des fonds alloués à la réalisation des projets humanitaires. Cette politique, s'inscrit dans un cadre plus global de l'action des organisations sous régionales et continentales.

²²⁹ Rapport OCHA-Tchad : "Associer, l'action humanitaire et développement pour répondre aux crises", juin 2012, p. 9.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'Afrique, il faut noter que l'OUA, dès sa création en 1963 a mis sur pied la FIA (Force d'Intervention Africaine) en 1978. Ceci explique par le fait que les pays africains avaient pris conscience de la nécessité d'agir dans le sens d'humanitaire. Il est connu que, les questions humanitaires relèvent de la politique, le social, de l'économique etc. C'est la raison pour laquelle, l'Organisation de l'Unité Africaine, s'est décidée à agir, dans la crise tchadienne.

Des pays tel que : le Sénégal, le Zaïre, le Nigeria et bien d'autre pays africains, décident d'agir, afin de mettre un terme aux violences qui se déroulent sur le territoire tchadien. Cette action relève d'une volonté gouvernementale et non de celle de la société civile.

Patrick McCarthy déclare à ce propos que, l'Organisation de l'Unité Africaine, n'avait pas vocation à la gestion des conflits, mais s'est chargé progressivement entre 1979 et 1993, à agir dans le sens du maintien de la paix en Afrique²³⁰. Dès lors, on peut se demander, quels sont les moyens utilisés par l'OUA, afin d'atteindre ses objectifs ? Il est évident qu'ils ont été d'ordre logistique avec l'intervention humanitaire afin de consolider ou de rétablir la paix entre les factions tchadiennes.

Ce travail démontre que de 1979 à 1981, la crise tchadienne a été une préoccupation pour les institutions continentales africaines²³¹. C'est pour cette raison que l'on peut comprendre que l'OUA a tenté progressivement de disposer des questions humanitaires, sans en avoir les moyens. C'est pourquoi, on parle, "d'approximation" dans la mesure, où, les cercles africains continentaux n'étaient pas préparés à la gestion des crises humanitaires. Edem Kodjo secrétaire général de l'OUA, questionne, "le vouloir politique" des États africains dans l'atteinte de leurs objectifs²³².

Cette institution était incapable de répondre aux défis qui se posent à elle au point de vue de ses moyens, elle n'en disposait pas pour appuyer la FIA. De plus, il apparait que le poids de la guerre froide ne permettait pas que l'intervention de l'OUA puisse jouer un rôle de premier plan. Patrick McCarthy déclare, en ce terme que : "Aucune organisation internationale à vocation politique n'a pour objectif, la gestion des questions humanitaires"²³³. Son propos semble un peu déplacé, lorsque nous savons que les organisations africaines pour la plupart, ne sont que les émanations des Etats et qu'elles agissent en leurs noms. Edmond Jouve pense

²³⁰ Bangue Bienvenue Blandine, 57 ans, Réfugiés, à Maro, le 23 Février 2022.

²³¹ Jouve, *L'Organisation de l'unité*, p. 22.

²³² E. Kodjo, *A quand l'Afrique*, Paris, Laffont, 1981, p. 72.

²³³ Bangue Bienvenue Blandine, 57 ans, Réfugiés, à Maro, le 23 Février 2022.

que le mimétisme de l'OUA la rendait incapable de résoudre les problèmes structurels. C'est pourquoi, l'échec de la FIA au Tchad va amener les organisations non gouvernementales à se repositionner.

Au lendemain de la première bataille de N'Djaména, les questions humanitaires commencent "véritablement", à se poser ; aussi bien aux factions tchadiennes que pour les parties prenantes à la crise. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement Français, face à "l'idéal" de la FIA avait demandé aux organisations non gouvernementales Françaises d'intervenir en faveur des populations tchadiennes. En principe, les ONG Françaises à but non lucratives étaient passionnées pour le compte de l'Afrique. Elles ont intervenues à travers des dons aux populations tchadiennes. On peut citer pour cela : MSF, RCF, CICR, INADES etc., qui avaient répondu présentes lors des crises tchadiennes. Entre 1982-1986, les interventions des ONG au Tchad, bien que multisectorielles se sont heurtés à des obstacles. Ceci provient généralement de la spécialisation des interventions humanitaires qui relève à la fois :

- De l'agriculture ; on constate que c'est un aspect essentiel des politiques mises en place par les ONG.

Il est évident que ces institutions sont liées à l'assistance humanitaire et le développement. C'est pourquoi, agir auprès des populations déplacées et des réfugiés conduit nécessairement à la définition des objectifs précis. L'on constate que le gouvernement tchadien va intégrer cette dimension en termes de sensibilisation et de promotion des valeurs créatrices de bien-être et de développement. Que dire alors : de la formation, de l'éducation, de l'animation, de l'environnement, de la micro-finance, de la promotion du genre, de la santé, de l'hydraulique, de la sécurité alimentaire et le développement communautaire²³⁴.

Ces ONG qui sont invitées par l'Etat tchadien fonctionnent d'après les ordonnances du :

- 27 et 28 Juillet 1962 ;
- Les décrets 65 et 66 du 25 Aout 1962²³⁵.

Au point de vue de l'analyse du contexte des interactions politiques, l'OUA n'a jamais pensé que la société civile pouvait devenir un acteur de résolution des conflits. Plusieurs raisons le prouvent notamment :

- Le non définition des ONG dans le statut de l'OUA ;

²³⁴ Tchad et Culture, *Revue mensuel*, p. 11.

²³⁵ *Ibid.*

- L'omnipotence de la guerre froide sur les pays africains ;
- Le refus pour le pays africains de laisser agir les ONG²³⁶.

C'est pourquoi, dénonçant le passif de la chaîne de "solidarité" humanitaire face aux politiques africaines et le Tchad en particulier, Achta déclare en ce terme que : "Les ONG doivent faciliter le contact et bénéficient du contexte de la guerre tchadienne. On doit se rendre compte que la population est au début et la fin de l'engagement"²³⁷.

L'on comprend la nécessité de confronter la volonté gouvernementale et celle humanitaire tantôt orientée, pragmatique, pacifiste entre autres.

De ce fait, toutes les ONG donc la création et la réglementation ont été enregistré par l'Etat tchadien ont pu intervenir durant les crises liées à la rébellion du FROLINAT. A ce niveau, les ONG nationales et internationales font face à la question du développement. C'est pourquoi, Ngarta Tombalbaye a pensé à la mise sur pied du SPONG ; à savoir : le secrétariat permanent des ONG²³⁸.

En conséquence, l'Etat tchadien tenant compte de ces difficultés et ses caractéristiques a tenu à signer des accords des coopérations avec les ONG²³⁹. En droit international, les ONG qui interviennent en zone des crises ont l'obligation de signer des accords de coopération afin d'agir sur le territoire, cas du Tchad. Cela évite le flou juridique et conduit les ONG à s'investir dans plusieurs domaines.

- Premièrement à compenser la faiblesse institutionnelle ;
- Deuxièmement à éviter le flou juridique qui fait des ONG des instances déterminés par la conduite des Etats. C'est la raison pour laquelle, le Tchad à émise un code de conduite des ONG²⁴⁰.

On constat que dès 1982, les autorités gouvernementales tchadiennes commencent à vouloir réglementer les interventions des ONG au Tchad. C'est ainsi que l'ordonnance N°27/PR/85/ du 85 met en place un comité interministérielle de coordination des activités des ONG placé sous la tutelle²⁴¹.

²³⁶ Jouve, *l'Organisation de l'Unité*, p. 34.

²³⁷ A. Djibrine Sy, "les ONG n'ont pas une stratégie globale d'intervention", *Tchad et Culture*, N°243, janvier 2006, pp. 12-13.

²³⁸ Komi G nondoli Emmanue, 54 ans, conseiller principale au droit de l'homme, le 21 Janvier 2021, à N'Djaména

²³⁹ ANO, *Tchad et Culture*, p. 11.

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ Zenaba Mariam Hissene, 48 ans, Réfugiés, à Amdjarass le 13avril 2002.

Le contexte se comprend, dans la mesure où, de 1979 à 1987 des réfugiés tchadiens reviennent au pays par le biais du HCR²⁴². C'est la raison pour laquelle, la création du CNARR a lieu en 1985 ; et on comprend le décret de SICA/ N°677/PR/85 qui détermine les attributions du SICA²⁴³. Le dit décret donne des compétences à cet organe de :

- Recenser toutes les ONG installées au Tchad ;
- Planifier leurs interventions en accord avec les départements ministérielle ;
- Orienter leurs actions en fonction de la stratégie de développement nationale²⁴⁴.
- Evaluer périodiquement leurs interventions au Tchad²⁴⁵.

Ces dispositifs est pourtant satisfaisant dans mesure où le Tchad est signataire de convention de Genève de 1951 et de l'OUA de 1967. C'est ainsi que tout document ayant trait aux droits des réfugiés, sont soumis à la loi nationale de transposition²⁴⁶.

Tableau n° 8: Quelques ONG exerçant des activités au Tchad pendant les périodes des crises

NOMS DES ONG OCCIDENTALES	PAYS D'ORIGINE	DATES DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD	OBJECTIFS DES ONG
ACRA	Italie	20 avril 1999	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des projets • Information • Education • Formation sur la coopération du développement
ACF	France	30 Avril 1991	<ul style="list-style-type: none"> • Nutrition ; Santé • Hydraulique • Sécurité alimentaire
BASE	Suisse	17 Mai 1997	<ul style="list-style-type: none"> • Santé ; Environnement • Hygiène ; Social
MSF/B	Belgique	18 Octobre 1988	<ul style="list-style-type: none"> • Santé
MSF/L	Luxembourg	22 Août 1995	<ul style="list-style-type: none"> • Santé
WVI	Etats-Unis Amérique	Janvier 1985	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux projets de développement communautaire
CROIX ROUGE	France	1er Juin 1983	<ul style="list-style-type: none"> • Santé • Eau et assainissement • Sécurité alimentaire

Source : Ministère de la promotion économique et du développement, "Rapport sur les activités des ONG Éditions 1999", 2000, p. 27.

²⁴² A. Djida Guerindjibaye, "Les événements de septembre 1984", mémoire Maitrise en Histoire Université de Yaoundé, 2006-2007, p. 64.

²⁴³ Komi G nondoli Emmanuel, 54 ans, conseiller principale au droit de l'homme, le 21 Janvier 2021, à N'Djaména

²⁴⁴ Djida Guerindjibaye, "Les événements de septembre 1984", p. 67.

²⁴⁵ *Ibid*, p. 2.

²⁴⁶ J. Rivero, "Le juge administratif : gardien de la légalité administrative ou gardien administratif de la légalité", in *Mélanges offert à Marcel Waline, le juge et le droit public*", Paris, LGDP, 1974, pp.701-717.

Il va sans dire que la "normalisation" politique au Tchad entre 1980 à 1992 a permis aux ONG humanitaires d'agir dans le domaine de la protection de personne²⁴⁷. Cette compétence n'empêche l'action des ONG qui ne cessent d'agir dans le sens de la reconnaissance du droit des réfugiés. En cela, il apparaît que ces institutions ont investi dans le domaine de l'assistance humanitaire en termes de secours et de protection des personnes vulnérables au Tchad. Il s'agit à ce niveau d'une stratégie qui rejoint celle du gouvernement tchadien qui reconnaît que : " Le gouvernement tchadien, conscient de l'ineffectivité dans son ordre juridique accepte que le statu des ONG s'applique aux réfugiés qui se retrouvent sur son territoire "²⁴⁸.

D'une certaine façon, les ONG à caractère de secours nous paraissent être les premières ONG qui ont reçu l'agrément de l'Etat tchadien afin d'agir sur son territoire. Dans cet ordre d'idée nous pensons notamment à l'ONG World Vision internationale dont l'agrément remonte en janvier 1985²⁴⁹. Cette ONG de secours voulait entrée en partenariat avec les communautés tchadiennes victime des violences de la guerre dont plus de 300 personnes étaient recensées²⁵⁰.

En faisant la première lecture théorique, l'on peut penser que cette ONG répondait à une logique cybernétique au travers de laquelle les réfugiés et les déplacés au Tchad avaient formulé une de ses besoins auquel il fallait répondre. A ce niveau, on peut convoquer l'ONG ACTED qui au lendemain de la normalisation politique au Tchad signe un protocole d'accord avec le gouvernement de Deby le 30 avril 1991. Cet accord permettait à ce dernier d'agir dans l'optique de : " Sauver de vie en luttant contre la faim, la misère physiologique les situations de détresse qui menace de mort les hommes, les femmes, des enfants sans défense "²⁵¹.

Créée en 1979, cette ONG s'est investie dans l'humanitaire, compte tenu de sa dimension privée apolitique non confessionnel, non lucrative²⁵². Son objectif depuis 1981 au Tchad est d'assister les populations victimes des violences des guerres d'où sa collaboration avec PAM, FAO, PNUD, et toutes autres ONG qui œuvrent dans le domaine de l'agriculture et hydraulique.

Au vu de tout ceci, l'on doit comprendre que les ONG à caractères de secours ont agi au Tchad conformément aux conventions sur l'assistance humanitaire. Elles ont donc pour se

²⁴⁷ M. Zene Koukou, " la garantie du droit d'accueil de et réinsertion ", mémoire de Master en Droit Public, Université de Dschang, 2019, p. 52.

²⁴⁸ Zene Koukou, "la garantie du droit d'accueil", p. 52.

²⁴⁹ Rapport Ministère de la Promotion économique et du Développement, "Rapport sur les activités", p. 163.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 25.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.*

faire, non seulement coopérer avec les institutions onusiennes mais d'agir dans le sens de la protection humaine conformément à l'article 35 relatif au statut des réfugiés et à l'article 2 du protocole de 1967 relatif aux réfugiés²⁵³. Dès lors, on va s'intéresser aux ONG d'assistance humanitaire.

2- Les ONG à caractère d'appui aux réfugiés.

Il est paradoxal de penser que les ONG se distinguent par rapport à l'assistance pourtant, à l'observance des missions qu'elles accomplissent. On peut distinguer les humanitaires par les missions qu'elles complissent. Il s'agit du droit d'accueil, du droit d'insertion de réfugiés²⁵⁴. Ces dites ONG fonctionnent avec l'accord du gouvernement tchadien et du HCR qui à partir de sa représentation leur offre la garantie de fonctionnement. Pour se faire, l'article 4 de l'accord entre le Tchad et HCR dispose que : " Le gouvernement accueille favorablement l'ouverture et la gestion par le HCR d'un bureau ou bureaux dans le pays pour assurer une protection et une assistance humanitaire aux réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR"²⁵⁵.

A ce niveau, une réflexion se doit être menée sur la nature des ONG à caractère humanitaire. S'agit-il des ONG dont leurs vocations consistent au-delà du droit international à assumer la garantie du droit aux réfugiés en terme d'accueil. Il faut reconnaître que les ONG par leurs actions favorisent l'égalité de traitement des réfugiés et aux populations locales. C'est donc des plateformes qui permettent l'effectivité du droit d'Asile qui montre les mécanismes institutionnels qui sont mis en œuvre en matière des gestions des personnes vulnérables²⁵⁶. Ces ONG se sont donc spécialisées dans la promotion du droit aux réfugiés considéré comme personnes vulnérables. Leurs actions visent donc à éviter aux réfugiés d'être victimes de pauvreté extrême, de subir toutes formes des violences ou exploitations inhumaines²⁵⁷.

Le service d'aide humanitaire de la commission européenne (ECHO) a conduit de descentes et rencontres avec les partenaires afin de finaliser des projets sur l'incidence des opérations humanitaires. Dans cet optique l'évaluation de la situation entre 2000 et 2008 a relevé un problème crucial celui de l'insécurité alimentaire²⁵⁸. Il en ressort donc que :

²⁵³ Article 3 al. 1 de l'Accord entre le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le Gouvernement du Tchad.

²⁵⁴ A. M. Zene Koukou, "La garantie du droit", p. 50.

²⁵⁵ Article 4 al. 1 de l'Accord entre le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le Gouvernement du Tchad.

²⁵⁶ Article 3 al. 4 de l'Accord entre le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le Gouvernement du Tchad.

²⁵⁷ A. M. Zene Koukou, "La garantie du droit", p. 54.

²⁵⁸ Rapport ECHO, "Rapport sur la situation humanitaire au Tchad", mars-juin 2010, p. 1.

La crise alimentaire généralisée à l'échelle de la bande sahélienne affecte inégalement les populations de différentes régions. Dans le Kanem, la présence des partenaires depuis fin de 2008 a permis une réponse humanitaire plus rapide. La situation est à présent plus préoccupante pour d'autres régions (Batha, Guéra, Salamat) où les organisations humanitaires sont rares. Des stratégies locales et survie y sont en voie de rupture²⁵⁹.

Pour faire face à cette situation, les ONG telles que MSF et ses différentes sections qui ont adopté de stratégies d'assistance alimentaire d'urgence. C'est le cas de la mise en place du comité et la gestion des crises (GASAGC)²⁶⁰. En effet, le problème pour les réfugiés Centrafricains, Soudanais et autres était cette sécurité alimentaire qui rendait vulnérables, même les populations autochtones. C'est aussi le cas PAM dans son rapport de 2000 et 2008 n'a eu de cesse d'enregistrer le nombre des personnes vulnérables.

Les chiffres que présente le rapport d'ECHO sont évidemment éloquent dans les régions du Kanem, du Batha, du Guéra du Barh-El- Ghazal ; on est aussi passé de 750000 à 122000 de personnes vulnérables²⁶¹.

Cette perception de ONG ne rencontre pas l'adhésion des ONG tel que ACT, ACRA, voir même MSF. Ces structures reprochent, notamment, le non prise en compte les régions du Tchad où, les réfugiés sont aussi présents. On fait ici, référence aux régions du : Ouaddaï, Salamat, Dar-Sila²⁶².

On peut donc à ce niveau, questionner la capacité de la population locale, à accueillir des réfugiés alors qu'elle-même subit déjà une insécurité alimentaire. Ce fait est d'ailleurs reconnu par ECHO qui note : " L'insécurité alimentaire s'est aggravée par un manque d'accès à l'eau potable. Les populations sont obligées de boire de l'eau boisé provenant des mares quasiment à secs "²⁶³. Reconnaissons que la question de disponibilité alimentaire liée à la faible récolte avait plafonné l'approvisionnement économique. Dès lors, dans les régions telles que Batha-Ouest et Nord sont les foyers de localisation des réfugiés Soudanais. On assiste à :

- L'épuisement des réserves alimentaires ;
- La réduction de 40 à 50% de ration alimentaire habituel ;
- Le bradage des prix sur les marchés²⁶⁴.

²⁵⁹ Rapport ECHO, "Rapport sur la situation", mars-juin 2010, p. 1.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 3.

²⁶¹ Rapport PAM, 2000-2008. Cité par ECHO, "Rapport sur la situation humanitaire au Tchad", p. 3.

²⁶² Rapport CASAGC, Avril 2008. P. 3.

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ Rapport ECHO, "Rapport sur la situation", p. 1.

Au cours de cette période, MSF constate la multiplication de diarrhée aiguë et sévère, tout comme l'épidémie de rougeole. D'ailleurs, au mois de Juin 2008, les raciaux étaient de 1733 cas pour 119 décès. Tandis que la méningite faisait 2515 cas et 221 décès²⁶⁵.

A ce titre, MSF a contribué à la riposte globale contre les épidémies au travers de :

- Une surveillance épidémiologique ;
- Le repositionnement des matériels et des consommables médicaux ;
- Les campagnes de vaccination²⁶⁶.

MSF a aussi contribué avec OMS et UNICEF contre la méningite et la rougeole. Il en ressort ceci : "Les sections MSF ont été très actives face aux différentes épidémies avec, outre le soutien à la prise en charge des cas et plusieurs campagnes des vaccinations afin de stopper la propagation d'épidémie de rougeole à N'Djaména"²⁶⁷.

Au-delà, les 3 trois sections de MSF présentes au Tchad ont initié des interventions d'assistance humanitaire et nutritionnelle d'urgence, dans les régions du Guéra, du Hadjar-Lamis²⁶⁸. (Voir annexe2 tableau N°3)

Ce mouvement "sans frontières", pour le secours humanitaire d'urgence, est né en France et est représenté au Tchad par un accord, elle s'est largement internationalisé à travers son soutien aux populations vulnérables et soutenant les institutions. La multiplication des crises survenues après la fin de la Guerre Froide, la défaillance de l'Etat, l'émergence de fondamentalismes, divers affirmations renouvelées des rapports conflictuels interethniques ont induit de nouveaux défis²⁶⁹. L'humanitaire a dû évoluer pour mieux répondre aux besoins des populations affectées, de plus en plus nombreuses. D'autres types d'acteurs se sont impliqués dans l'aide humanitaire, qu'il s'agisse des forces armées, des collectivités locales, des entreprises avec leurs fondations ou encore des grandes institutions caritatives traditionnellement plus orientées vers le développement. De nouvelles initiatives sont nées en matière de formation, recherche et ressources humaines pour répondre aux besoins générés par ces développements de l'action humanitaire²⁷⁰.

²⁶⁵ MSF, "Rapport des activités", avril-juin 2008, p. 11.

²⁶⁶ MSF, "Rapport des activités", p. 11.

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ Patricia Marcel, 50 ans, coordinateur du projet MSF-France, le 1 mars 2022 à Moissala

²⁶⁹ *Idem.*

²⁷⁰ *Idem.*

Cela s'est fait en corrélation avec la Croix-Rouge française en partenariat avec les sociétés nationales de la prise en charge des malnutritions. Pour ce faire, 26 centres de Santé ont servi de plateforme au programme d'assistance alimentaire pour les enfants de 06 à 59 mois, les régions conformes aux problèmes des réfugiés. L'échantillonnage visé était le suivant : Kanem(15400) enfants, Guéra 4500 enfants, Hadjar-Lamis 11920 enfants²⁷¹. Les sections de MSF à l'exemple de MSF Belgique sont belles et bien présentes au Tchad depuis le protocole d'accord de 18 Octobre 1988 (voir annexe 4 tableau N°3). Ces actions se poursuivent au Tchad au moment de la crise du Darfour. Il se trouve que :

La région soudanaise de Darfour, avec une population d'environ six millions d'habitants, est le théâtre d'affrontements comprenant d'une part, le Gouvernement du Soudan et les milices locales Janjaweed et, d'autre part, l'Armée de libération du Soudan (ALS) et le Mouvement Justice et Equité (MJE). Il s'agit d'un conflit complexe et correspondant au manque de ressources naturelles et à la marginalisation économique de certains groupes et ethnies. Ce conflit armé qui a débuté en 2003 a provoqué jusqu'à présent 300 000 morts, 1 million de déplacés internes et 200 000 réfugiés sur le long de toute la région Est du Tchad (600 km) longeant la frontière avec Darfour, les Régions de Assongha et Dar Sila et la région de Ouaddai. Au début de 2005 il y avait un total de 12 camps accueillant la population réfugiée, coordonnés par l'UNHCR et gérés par les différentes agences et organisations humanitaires présentes dans la zone. Quatre ans plus tard, le conflit du Darfour continue sans en voir la fin et il y a encore 230 000 réfugiés vivant dans 12 camps, répartis le long de l'axe Nord, centre et sud de toute la zone frontalière de l'Est du Tchad²⁷².

Il se développe ainsi une stratégie d'assistance aux réfugiés et déplacés internes par la reconstitution d'un milieu de vie. Pour exemple voici comment se présente village saccage et brûlé par les rebelles.

Photo n° 8: Abri pour personnes déplacées pour les nouveaux arrivants sur le site de Habilé III



Source : Rapport MSF, "Rapport des activités", 8 juin 2007.

²⁷¹ Patricia Marcel, 50 ans, coordinateur du projet MSF-France, le 1 mars 2022 à Moissala

²⁷² B. Crenn, "Évaluation des programmes Oxfam GB à l'Est du Tchad" *Full Report Oxfam GB Commissioned by: Oxfam GB*, December 2009, p. 12.

Cette photo, montre que, malgré l'engagement humanitaire, les conditions d'installation des réfugiés demeurent de l'ordre infra humaines. Il faut donc une action globale, entre les ONG internationales et nationales pour voir, une évolution du cadre d'action humanitaire commun.

Cette branche utilise 230 Tchadiens et 20 expatriés²⁷³. Elle a pour zone d'intervention le Mayo-Kebbi (Bongor, Fianga, Gounougaya), mais aussi le Logone Oriental (Bessao, Doba, Goré)²⁷⁴. Il s'agit d'une entité qui intervient dans la question des réfugiés passant par une amélioration de soins de qualité du service de santé. Elle intervient au Tchad en situation d'urgence (guerre, catastrophe naturelle, famine, sécheresse,...)²⁷⁵. Dès 1981 avant sa reconnaissance en 1988, cette institution avait travaillé au Tchad dans l'amélioration du système en matière de :

- Mise en place d'un système d'approvisionnement en médicament ;
- Réhabilitation des centres de santé ;
- Création et construction des centres de santé ;
- Appui aux structures de santé dans le Mayo-Kebbi et du Logone Oriental²⁷⁶.

Un autre secteur à savoir MSF Luxembourg est entré en partenariat avec le gouvernement tchadien le 22 Aout 1995. Elle emploie de manière permanente 12 nationaux et 03 expatriés²⁷⁷. Cette section s'est concentrée sur le Mayo-Chari et sur l'administration de soins de santé préventive et curative. Au vu de tout ceci, le secteur de la nutrition, de la santé, et de l'alimentation ont été au cœur des préoccupations des ONG à caractère d'appui aux réfugiés et aux populations locales. On peut à ce titre cité l'action de l'ACF qui depuis 1981 a œuvrée auprès des populations locales tchadiennes et les réfugiés à la résolution des problèmes liés à l'assistance humanitaire. Comme tout autre secteur, le secteur environnemental n'était pas mis à l'écart par les actions des ONG.

3- Les ONG à caractère environnemental

Il s'agit ici des structure humanitaire qui associer ici une stratégie de préservation de réfugiés à la notion de développement. Ces ONG militent aussi contre la paupérisation, les conflits entre réfugiés et populations locales, les problèmes hydraulique, la croissance incontrôlable de la population, les catastrophes naturelles et écologique, les famines et les

²⁷³ Rapport MEPDCI, "Rapport sur les activités", p. 225.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ Rapport MSF, "Rapport des activités", 18 décembre 2006, p. 11.

²⁷⁷ Rapport MEPDCI, "Rapport sur les activités", p. 225.

disettes. Il s'agit donc des ONG qui mènent une action sociale et économique comme un service internationale du développement. Ces ONG dans un pays comme le Tchad au côté du CICR ont contribué à la lutte contre les catastrophes, à la gestion de réfugiés, à l'amélioration de condition de vie de population ou financement des domaines tel que l'agriculture, la sylviculture, la information professionnelle au Tchad²⁷⁸.

Ce développement qui se veut communautaire et qui intègre les réfugiés dans les communautés locales permet à ce travail de se présenter comme une réflexion, un constat manifeste aux disparités qui existent dans le monde de l'humanité. Les retombés de ces disfonctionnement ont poussé certaines acteurs humanitaires à se repositionner sur des secteurs tel que : l'économie, l'éducation, l'agriculture, atouts utile pour l'insertion des réfugiés. C'est le sens du combat mené par certaines ONG tel qu'ACRA, BASE et bien d'autre²⁷⁹.

Pour la première, il s'agit d'intervenir auprès des réfugiés au Tchad dans les zones du Chari-Baguirmi, du Mayo-Chari, Mayo-Kebbi et du Guéra. Pour se faire, ACRA a choisi d'accompagner les réfugiés en matière de : éducation ; santé ; commerce ; infrastructure ; finance ; gestion de ressources naturelles ; développement rural²⁸⁰.

Cette ONG, signe son premier protocole d'accord avec le Tchad depuis janvier 1969 dans le cadre de la réalisation de sa politique de coopération avec les pays du sud. Cette ONG a également apporté aux populations un cadre d'information, d'éducation, formation sur la coopération du développement²⁸¹.

Il en a de même, le Bureau de l'Action Santé et Environnement (BASE). Celle-ci s'est liée avec gouvernement tchadien du 17 mai 1997 par le biais d'une relation entre le Tchad et la Suisse. Cette ONG emploi 40 tchadiens de manière constante dans les zones du Chari-Baguirmi, du Mayo-Chari, du Lac-Tchad, du Kanem, et du Tandjilé. Elle a opté pour les actions de santé, l'éducation, l'environnement, hygiène et le social.

Que dire alors de l'action d'ONG CARE qui présente au Tchad depuis 1974. Elle emploi 10 nationaux et 1 expatrié et ses zones d'interventions sont : le Salamat, le Chari-Baguirmi, Mayo-Chari. Ses secteurs d'activités sont la santé et l'environnement. En plus de ça, elle apporte également une assistance d'urgence aux populations tchadiennes durant les crises. Au

²⁷⁸ CICR, "Mouvement internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le développement", *Cahier Q*, Genève 22 Juin 1985, pp. 4-5.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 20.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ CICR, "CICR et le développement", p. 23.

vu de tout ceci, on peut donc dire que les crises qui ont eu lieu au Tchad ont mobilisé les acteurs internationaux sur les questions de secours d'assistance humanitaire, de développement et l'environnement (Voir annexe 6 tableau N°5). Ces interventions a permis d'alléger les souffrances des populations et les réfugiés quoique les ONG africaines ont aussi eu leurs mots à dire.

II- LES ONG HUMANITAIRES AFRICAINES

La question des ONG africaines apparait comme substantiel à la l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale. Emmanuel Pondi note ainsi que de 1948 à 1960, on assiste à un basculement au sein des Nations-Unies²⁸². Cette situation à pousser les pays africains nouvellement indépendant à prendre conscient de la nécessité de construire un avenir distingue vis-à-vis des métropoles. En d'autre terme les questions liées à l'humanitaire qui surgissent avec le déclenchement des guerres périphériques en Afrique issu de la guerre froide. Cette situation amène les décideurs africains à vouloir construire une logique de solidarité en adhérant aux textes internationaux via l'OUA. La nécessité qui s'impose à ce niveau est celle de présenté les actions des ONG des origines africaines qui ont apportées leur assistance humanitaire aux populations en situation de détresse au Tchad. On s'aperçoit très vite que ces ONG sont des différentes natures, qui seront une préoccupation première dans cette analyse.

1- Les ONG humanitaires à nature continentale

Il s'agit pour la plupart des ONG d'origine non tchadienne. Elles interviennent au Tchad au cours des guerres civiles et notamment la phase historique comprise entre 1981-1985. C'est le sens d'une action centrée dans les secteurs de l'éducation, la santé et hydraulique concurrent des ONG tel qu'IARA entendu comme agence islamique de secours. Son objectif est d'agir en matière de développement socio-économique et culturelle. Cette ONG d'origine soudanaise intervient au Tchad grâce à un protocole d'accord signé le 28 mai 1985 avec le gouvernement tchadien²⁸³. Elle emploie 11 nationaux et un expatrié, avec pour objectif alternatif d'aider aux prosélytismes musulman au Tchad²⁸⁴. Son action au Tchad s'inscrit dans le cadre d'une africanisation de la gestion des crises humanitaire. Elle est arrivée avec des projets inities en matière de :

²⁸² E. Pondi, *L'ONU vue d'Afrique*, Paris, Maison Œuvre-AFREDIT, 2005, p. 45.

²⁸³ Rapport MEPDCI, "Rapport sur les activités", p. 32.

²⁸⁴ *Ibid.*

- Un appui sanitaire ;
- Un appui social.

Nous constatons qu'à ce niveau que le problème demeure les sources du financement des projets de cette institution. On peut constater le non monopolisation par les Etats occidentaux, les démarches entreprises par les Etats africains. IARA c'est donc permis depuis 1985 de décrire ces projets et faire participer 85 diverses partenaires. Ainsi la zone comme Abéché a reçu un appui dans le domaine de sanitaire notamment au niveau de la clinique. Cela a permis l'accès gratuit des soins aux populations²⁸⁵. Il en va de même du fait que l'IARA soit un acteur de la même de la stratégie nationale de la vaccination²⁸⁶. C'est pourquoi, cette ONG s'est déployée auprès des orphelins de 1985 à 1999 en leur apportant des aides manuels et en payant leur frais de scolarité²⁸⁷.

L'action cette ONG est visible dans les préfectures suivantes : Ouaddai, Chari-Baguirmi et Tandjilé. A ce niveau, l'on constate qu'il y'a une section des zones d'intervention en fonction de la proportion des musulmans dans les zones cibles ici par IARA.

Une autre ONG peut être intégrée dans cette catégorie à savoir WVI. Si par son origine elle est américaine, il n'en demeura pas moins qu'au vu de son champ d'action à savoir le Logone Occidental, le Logone Oriental et la Tandjilé ses secteurs d'activités (genre et développement, hydraulique et assainissement, environnement, agriculture, éducation et santé). Cette ONG soit considéré comme un acteur africain de la question de gestion du développement des africains.

C'est dans cette optique que le gouvernement tchadien se veut respectueux des projets de développement communautaires intégrés (ADP) tenant compte de ces particularités. Celle-ci compte un effectif de 89 personnels dont 86 nationaux et 3 expatriés²⁸⁸. Cette association fondée par le Dr Bopise dont l'objectif est de répondre aux besoins chrétiens et catholiques qui se posaient. Partir de là, la question est celle de savoir si ces interventions des ONG africaines avaient apporté des solutions adéquates aux problèmes humanitaires qui se posaient ?

2- L'action de la société civile tchadienne dans la question humanitaire

La guerre est avant tout l'histoire d'un peuple en rupture avec lui-même et revient aux populations de trouver les mécanismes qui leurs permettent après l'évaluation des conditions

²⁸⁵ Rapport MEPCDCI, "Rapport sur les activités", p. 32.

²⁸⁶ Yaya Mahamat Liguita, 63 ans, président Croix-Rouge du Tchad du 4mars 2022 à Baga-Sola

²⁸⁷ Rapport MEPCDCI, "Rapport sur les activités", p. 35.

²⁸⁸ *Ibid.*

difficiles et de mettre en place des mécanismes permettant une pédagogie d'assistance. C'est dans ce sens qu'a vu la naissance des associations professionnelles d'évaluation qui s'écrivent chaque année, formant aussi des réseaux d'actions humanitaires²⁸⁹.

A partir de là, l'association humanitaire est la prise de conscience par les communautés de l'aide humanitaire internationale. Les raisons qui le justifient relèvent à la fois :

- Du financement de l'assistance humanitaire par les contribuables occidentales ;
- De la politique de dons par les pays européens ;
- De l'efficacité d'une telle aide ;
- De la finalité de cette aide humanitaire²⁹⁰.

Tenant compte de ceci, les Tchadiens se sont intégrés à la communauté et ont créé leur propre service qui permet de former leur personnel en la matière et sont arrivés à la conclusion que : "Le personnel des organisations humanitaires dont les programmes ont été évalués sont souvent mécontents de l'expérience en ce qui concerne le processus et ses conséquences"²⁹¹. Pour les Tchadiens, la guerre leur demandait d'intégrer la typologie des organisations habituellement intégrées dans l'aide humanitaire. Nous faisons aussi de :

- Structure nationale d'aide ;
- Des ONG locales ou internationales

Au vu de tout ceci, on comprend que les ONG tel que Alliance Biblique du Tchad (ABT) qui à partir du 8 juin 1994, a reçu l'agrément de l'Etat tchadien afin d'agir dans les zones du Chari-Baguirmi, du Mayo-Kebbi, du Mayo-Chari²⁹². Cette ONG, agit dans les zones troubles en matière d'évaluation, production et distribution des saintes-écritures²⁹³. Il s'agit d'une ONG qui "fille de l'alliance biblique universelle" et qui s'est constituée dès le 31 mars 1989 à Moundou²⁹⁴. Elle contribue à l'évangélisation et l'alphabétisation de personnes déplacées en rapport avec les organismes onusiennes. A côté de cette ONG, on peut aussi mentionner, l'organisation tchadienne pour le développement connu sur le nom de DARN. Reconnu le 25 avril 1989, cette institution utilise essentiellement les nationaux au nombre de 10 personnels²⁹⁵.

²⁸⁹ A. Wood, al, *Evaluer l'action humanitaire, point de vue de praticien*, Paris, Karthala, 2002, p. 16.

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² Rapport MEPDCI, "Rapport sur les activités", p. 4.

²⁹³ *Ibid.*, p. 8.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ Yaya Mahamat Liguita, 63 ans, président Croix-Rouge du Tchad du 4 mars 2022 à Baga-Sola.

Elle travaille dans la circonscription de la capitale notamment dans le canton de Kadada. Ses secteurs d'activités sont centrées sur les activités génératrice de revenu, l'éducation, l'environnementale, l'alphabétisation, la qualité d'eau, l'autonomisation de genre et la gestion de conflit²⁹⁶. Tenant compte de ceci que l'objectif du DARNA est l'amélioration de condition de vie de population dans sa zone d'intervention entre 1987 et 1988²⁹⁷. A cote de cette ONG, on peut aussi mentionner le secours catholique et développement (SECADEV) qui se veut l'une des ONG les plus présentes sur le terrain au côté des populations. Depuis le 07 septembre 1983 cette ONG emploi 256 nationaux et 2 expatriés dans les zones du Chari-Baguirmi, du Ouaddai, du Biltine, du Batha, Guéra. Comme on le constate, cette ONG agit de manière similaire autre dans les secteurs d'activités, à excepter de secteurs tel que : l'hydraulique, bâtiment et habitat, organisation paysanne²⁹⁸. Il est à préciser que cette ONG créée en 1983 et est devenue un organisme de développement qui agit dans le milieu rural sur les populations locales, favorise leur développement, agit en matière de sécurité alimentaire et en fin améliore les conditions de vie de population.

La troisième ONG pour laquelle nous allons également s'intéresser est le comité Bahi et le service humanitaire pour le développement. Cette ONG à but non lucrative dont le champ d'action entre 1984 et 1987 couvrait les 5 sous-préfectures à savoir Sarh, Maro, Kyabé, Koumra, Moissala²⁹⁹. Cette ONG dont le siège est à Sarh est engagée à soutenir les populations locales notamment aux sinistrés de la guerre civile et de la famine. C'est dans cette optique, que cette ONG a entrepris les activités de développement communautaire au cours de période de septembre noir au Tchad. Et qui a permis de soulager de la souffrance de la population du Mayo-Chari en matière de médicament et alimentaire.

En effet, à l'origine de cette association était la volonté de payant chrétien qui le 19 novembre 1984 ses sont réunir dans le village Gayan III afin de travailler en commun sur la direction de 8 chefs de famille³⁰⁰. Tenant compte de cela, ils ont choisi une superficie de 43 hectares ou un village fut érigé au nom de Sandana qui veut dire auto-suffit. On peut donc reconnaître que l'objectif de ces ONG africaines a été l'amélioration de condition de vie de population. Pour se faire, ils ont identifié le problème, chercher les solutions approprier, sensibiliser et mobiliser les réfugiés. Ainsi que les OING et ONG internationales sur la nécessité

²⁹⁶ Yaya Mahamat Liguita, 63 ans, président Croix-Rouge du Tchad du 4mars 2022 à Baga-Sola.

²⁹⁷ Hamoudoun Bienvenu, 47 ans, cadre de l'ONG DARNA, le 4 mars 2022 à Baga-Sola

²⁹⁸ *Idem*.

²⁹⁹ Moussa Youssef, 71 ans, personne déplacée durant les violences au Tchad, le 17avril à Goré

³⁰⁰ Rapport CBSHD, "Rapport d'activité", N'Djaména 1984, p. 15.

d'aider les populations sinistrés au Tchad par les crises afin de construire un meilleur développement.

Pour clore ce chapitre, il est important de rappeler ici que les types d'ONG humanitaires que l'on rencontre au Tchad sont issus de différents partenaires que nous leur classons en deux groupes à savoir : les ONG humanitaires occidentales et africaines. Ces différentes institutions ont été à hauteur des défis qui n'ont eu de cesse leur appui aux populations depuis le début des crises humanitaires au Tchad. Dans ce chapitre nous avons réalisé qu'il existe une différence entre ONG humanitaires occidentales et africaines. Raison pour laquelle les humanitaires occidentales agissent en parallèles avec les humanitaires africaines ou locaux. Pour se faire, face à l'expropriation de la question humanitaire au Tchad les humanitaires locaux se sont impliqués dans le domaine. Durant périodes d'étude les nous avons puis remarqué également que les ONG se spécialisent en fonction du domaine d'activités qu'elles exercent au Tchad. Tout de même, quelle stratégie sera adoptée par les ONG humanitaires afin de rendre visible leurs actions.

CHAPITRE III :
STRATEGIE ET PRAXEOLOGIE DES ONG HUMANITAIRE AU TCHAD

La question de la stratégie et des modes interventions des ONG au Tchad posent la question des logiques appropriés qui permettent de secourir les réfugiés et déplacés internes. Au Tchad durant les années de braise, ces catégories des personnes ont eu à subir les affres de la guerre. Les conséquences des catastrophes ont fini par faire du Tchad un laboratoire d'expérimentation des questions de développement et d'assistance humanitaire. La logique voudrait que les ONG qui se préparent à intervenir s'intéressent d'une façon à une autre à la santé, à l'action sociale ou à tout autre service public³⁰¹. Tenant compte de cela, le contexte des guerres à fait en sorte que les ONG développent des programmes différents en fonction des besoins des populations vulnérables et de moyens dont-elles disposent respectivement. Dès lors, le problème qui se pose à ce niveau réflexif est celui de la présentation des actions et des méthodes utilisées par les ONG humanitaires au Tchad.

Ce chapitre vise à examiner la stratégie utilisée par les ONG humanitaires et les rivalités entre puissances internationales autour de la question humanitaire au Tchad. Cependant, le chapitre s'intéressera également sur la place et le rôle joué par les ONG humanitaires africaines pendant les crises au Tchad.

I- LE CHOC DES PUISSANCES INTERNATIONALES : ELEMENT FECOND DE L'INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD

Le déclenchement de la guerre et les diverses interventions de l'armée française et libyenne mettent en lumière que dans cette territoire, la guerre a été un conflit par procuration³⁰². En effet, les différents belligérants obéissaient à un agenda dépassant leur propre stratégie et s'inscrivent dans celui de la Guerre Froide.

Sur cet angle, les questions humanitaires ont été instrumentalisées et l'on a le droit de savoir comment cela s'est-il fait d'une part ? D'autre part, comment les humanitaires allaient agir dans ce contexte ? Ces doubles interrogations conduit à s'intéresser à deux points précis. Le premier évoque le rapport entre la Guerre Froide et l'aspect humanitaire au Tchad. Le deuxième s'intéresse spécifiquement aux rapports des ONG occidentales en général et à la politique d'intervention de la France.

³⁰¹ CICR, "Mouvement internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le développement", *Cahier Q*, 22 juin 1995, p. 2.

³⁰² Rapport MINDEF, "répertoire typologie des opérations, tome 2, Afrique centre d'accès à d'emploi, face, division recherche, et retour d'expérience", Juin 2016, p. 56.

1- La Guerre Froide et l'aspect l'humanitaire au Tchad

Commencée en Europe et matérialisant par Winston Churchill, la Guerre Froide apparaît comme un conflit mondialisé donc l'Afrique fut un épice. Le Tchad à ce niveau était devenu un théâtre de l'affrontement entre l'Est et Ouest. Ceci rendait difficile l'intervention humanitaire pendant cette période. Il s'agit d'une guerre par procuration à basse échelle qui a poussé Chaliand à souligner lors qu'il écrit que "les mouvements de libérations en Afrique ne disposent pas des moyens humains d'aboutir à un Diem Bien Phu"³⁰³.

Il est à noter que la guerre du Tchad dès son déclenchement à mobiliser les ONG qui se sont efforcées au lendemain du drame Biafra d'apporter leur expertise en matière de gestion des crises. C'est dans ce cadre que l'Etat français a su imposer un encadrement de l'assistance humanitaire au Tchad³⁰⁴. On comprend donc par-là que l'aide humanitaire au Tchad a été politisé dans la mesure où l'objectif majeur était d'associer l'action militaire et citoyenne. Une façon de constater que la France agissait à vigie de l'intérêt occidental tandis que la Libye alliée de l'URSS agissait au nom des intérêts de Moscou. A cet effet, Butjenhuijs rapporte que

La guerre du Tchad, en effet, a été gagnée avant tout par les troupes de Goukouni Oueddei et Hissène Habré. Or ces deux hommes sont des hommes de terrain, partageant la rude vie de combattant et ne s'apprêtant que de maquis que pour des périodes brèves. Goukouni surtout n'a rien d'un révolutionnaire de salon, mais avant tout un chef de guerre lorsque Hissène Habré a su s'imposer lui-aussi [...] des sacrifices de la vie Guerrero³⁰⁵.

Ce fait démontre que la victoire militaire de tchadien sur les libyens a été possible du fait que deux chefs de guerre se mettaient sans l'appui des puissances extérieur. Cela ne semble véridique dans le sens ou la coopération militaire franco-tchadien de Tombalbaye à Hissène Habré a été diversifié et intensifier. On n'est même en droit de penser que la neutralité française durant les affrontements entre le GUNT et FAN n'était qu'une vue d'esprit. En effet : "durant les hostilités entre les troupes de GUNT et Hissène Habré, le rôle des troupes française, bien présentes, restent incertain"³⁰⁶.

A ce niveau, on peut se demander que pouvait faire de l'humanitaire face à l'ambiguïté du rôle de la France. Il se trouve que les zones Oum chalouba, Fada, Arada, Faya-Lardjo ont

³⁰³ R. Butjenhuijs, "Guerre des guérillas et révolutions en Afrique noire, les leçons du Tchad", *Revue, Politique africaine*, N°1, 1981, p. 2.

³⁰⁴ G. Laberti, "Tchad une paix fragile pour un peuple trompé", *Revue Monde Diplomatie*, N°6 mars, 1981, p. 11.

³⁰⁵ Butjenhuijs, "Guerre des guérillas", p. 5.

³⁰⁶ Human Rights Watch, "Allier de la France condamné par l'Afrique : les relations entre la France et le régime d'Hissène Habré (1982-1990)", Paris, AFP, juin 2016, p. 43.

été gouailleuse des déplacés internes qui se sont pour essentiel dirigées vers ce que l'Etat-major de l'armée française considéré comme la ligne rouge.

Il s'agit en fait du 15^e parallèle où les populations déplacées trouvent refuge conformément au déploiement du dispositif *Manta* entre N'Djaména, Abéché, Mossoro et Salamat³⁰⁷. De ce fait, le déplacement de la population durant la Guerre Froide était souvent lié à la volonté de ne pas heurter une puissance tierce, le jeu politique détermine donc l'action humanitaire. C'est la raison pour laquelle à partir du 17 septembre 1984 l'action humanitaire gagne en vigueur et s'intensifie, l'on assiste à des actions des ONG africaines à l'exemple de Comité Baha'i de Service Humanitaire pour le Développement (CBSHD). Cette grosse bouscule va faire du Mayo-Chari un espace d'action humanitaire. Pour se faire, elle va donc aider les populations déplacés afin qu'elles occupent d'agriculture et de l'élevage³⁰⁸.

Face à une population prise en otage par la Guerre Froide, cette ONG a démontré sa nature apolitique au travers des dons tels que : la bouillie forte, la "nivaquinisation" des petits enfants, les soins primaire des adultes et d'enfants, la distribution de vêtements, confectionnés et achetés, distribution des nourritures (lait, sel, mil et arachides)³⁰⁹. Ce fait souligne que malgré la Guerre Froide et du fait même de celle-ci, les ONG ont choisi d'exister au moment où la France lors de son désengagement de l'opération *silure* du 25 septembre au 11 novembre 1984 laisse les tchadiens face à leur destin. De Sarh, Maro, Kyabé et Koumra, cette ONG s'est efforcée d'agir en rapport avec le CICR malgré la modestie de ses moyens³¹⁰. Les ONG tchadiennes au vu de celle-ci ont actées pour les soins de secour pour les populations déplacées et les réfugiés. La difficulté pour elle était d'être taxée de favoriser un camp par rapport à l'autre. Pour éviter cela, en posant cette action, cette dernière demande au préalable l'autorisation auprès des autorités de la localité respective³¹¹.

Aussi, qu'au lendemain de la bataille Oum Charlouba lorsque la France dans les centres du Koundoul, N'Djaména, Biltine, Mossoro, forme-t-elle les éléments de l'armée tchadiennes³¹². Il apparaît que les ONG dotent les populations en sac de semoule, en lait, en sucre et en bidon d'huile³¹³. On peut aussi se rappeler des figures telles que Djogobara (coordonnateur) et Nguébana Nadigar (coordonnateur) qui ont impulsé des activités en service

³⁰⁷ Humann Right Watch, "Allier de la France condamné par l'Afrique", p. 56.

³⁰⁸ Rapport CBSHD, "Rapport d'activité", N'Djaména 1984, p. 3.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 1.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 2.

³¹¹ *Ibid.*, p. 3.

³¹² F.Senné, "Raide dans le Soudan centrale", p. 2.

³¹³ Rapport CBSHD, "Rapport d'activité", P. 2.

humanitaire qu'au plan humanitaire. Il faut se souvenir que ce déploiement survient à un moment où l'Amérique de Reagne et la France de Mitterrand négocie avec l'URSS sur une nouvelle détente. Dans ce climat, les ONG ont la liberté de s'exprimer. Dès lors, les dotations en nourritures, en soins médicales, en enseignement sanitaire ont été intensifiées. Pour se faire, nous allons s'intéresser à la question de nutrition des enfants par la bouillie forte. Celle-ci paraît être un aliment de base dans les 8 villages de ce canton dont le service de CBSHD se déploie³¹⁴.

En effet, en 1984 dans la sous-préfecture de Sarh, cela va permettre de faire vivre 678 enfants, 426 femmes, 96 hommes bref pour un totale de 1200 personnes³¹⁵. En plein contexte de guerre, l'une de stratégie des ONG humanitaires consistent à se donner bonne confiance en soulignant leurs natures apolitiques. Ce qui leurs permettent de traiter les personnes sans distinction aucune les personnes victimes des violences des guerres. Pour ce faire, elles procédaient à la nivaquinisation des tous les enfants de moins de 10 ans. Il en résulte qu'en plein période de Guerre Froide et notamment en ce mois de décembre 1984, les maladies observées étaient le paludisme, la bronchite aiguë, la gale, la céphalée, la diarrhée, la douleur thoracique, la lombalgie, l'ulster, l'infection urinaire, la conjonctivite, le rhumatisme, l'amibiase et la malnutrition³¹⁶. Ces maladies ont été recensé sur 1025 personnes déplacées dans la sous-préfecture de Sarh, soit 446 enfant, 229 femmes, 230 hommes³¹⁷.

L'avantage pour les ONG a été donc de bénéficier de la bascule la Guerre Froide qui leurs a permis d'avoir un fond en médicament provenant des pays de l'Est que de l'Ouest. Parmi ces médicaments, on peut citer la chloroquine comprimé et injection, l'aspirine comprimé, la tétracycline, goudron de houille, flagyl, la pénicilline comprimé et injection, pour ne citer que ces quelques exemples. Il apparait ainsi que, le CBSHD a pu atteindre les objectifs dans plus de 100 villages, des milliers des gens sinistre, petit ou grand, femme ou homme sans distinction de tribu, croyance, race, ont bénéficié des (Soins sanitaires, médicaments, nourritures, habits et semences)³¹⁸.

Cette politique commence en décembre 1984 afin de faire face aux cas de maladie, de mal nutrition, de dénitratisation, de la famine a brutalement connu un arrêt lors de la dernière

³¹⁴ Rapport CBSHD, "Rapport d'activité", p. 4.

³¹⁵ Yaya Mahamat Liguita, 63 ans, président Croix-Rouge du Tchad du 4mars 2022 à Baga- Sola.

³¹⁶ *Idem*.

³¹⁷ Rapport CBSHD, "Rapport d'activité", p. 2.

³¹⁸ *Ibid*.

phase de la guerre tchado-libyenne. C'est ainsi qu'en mai 1986 dans la région du Mayo-Chari, les institutions impliquées dans les services humanitaires sont :

- Le préfet et les différents représentants de l'administration publique ;
- Des personnes privées dans la région ;
- Des institutions telles que les ONDR, Croix-Rouge, CFPA, UNIR, UCDDT, OFUNIR³¹⁹.

Ce fait est d'autant plus marquant dans la sous-préfecture de Maro, la région la plus touchée par la guerre et la famine. En effet, au cours de cette période, le service humanitaire procède à une distribution des vivres. A cet effet on enregistre soit 212 tonnes des céréales, 80 tonnes des laits, 20 tonnes d'huiles pour environ 26500 personnes durant 03 semaines de travail intensif³²⁰.

La méthodologie mise en place par ces institutions consistait à agir avec deux équipes dont les actions ont abouties à :

- La formation des animateur villageois, ce dernier avait la responsabilité d'apporter un soutien de toute nature aux réfugiés ou des personnes déplacées. Elles gèrent aussi le problème d'hygiène, de prévention de maladie. Les caisses à pharmacie étaient aussi de leur ressort. Dans les zones de Sarh, Maro et Koumra, Ces institutions humanitaires faisaient office d'agent sanitaire opérationnel dans ces villages ;
- Suivit des programmes d'appui aux réfugiés et déplacés par les animateurs. Cela se fait par des séminaires au lendemain de 18 avril 1987³²¹.

Par des échanges d'expériences, par le contact et le suivit de l'aide apporter à ces personnes vulnérables. Il est à remarquer que durant la Guerre Froide, le programme d'appui aux réfugiés ont été au début quasiment inexistant et par la suite ils se sont développés avec l'aide de la Croix-Rouge, de l'organisme onusiennes, de l'ONG action contre la faim. Cette plate-forme leur apporté un appui morale, technique et financier.

Ce pourquoi on peut admettre que de 1979 à 2008 les ONG ont développé leur méthode susceptible d'être représentative de service humanitaire. C'est la raison pour laquelle, elles ont

³¹⁹ B.Kouchner, *La crise de l'humanitaire et l'urgence d'intervenir*, Paris, Karthala, 1991, p. 20.

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ Rapport ECHO, "Rapport sur la situation humanitaire au Tchad", mars-juin 2010, p. 21.

parfois assisté par non engagement au déferlement de vague migratoire des réfugiés dans les pays voisins du Tchad.

Le service humanitaire avait l'obligation de s'adapter entre 1979, 1984, 1987, 1990 et 2008. Cette lente mutation est aussi visible dans les pays voisin comme le Cameroun, où on a procédé à créer de camps pour accueillir les réfugiés. A l'exemple de camps B, ici ce campement avait accueilli plus de 20000 réfugiés tchadiens dans la localité de Faro Poli sachant qu'il s'agissait des personnes vulnérable³²².

Les ONG ont ici favorisé, durant la guerre froide les activités agricoles (Coton, la distribution des denrées alimentaire, l'amélioration de régime alimentaire, la création d'un habitat de 100, l'intensification d'échange entre les réfugiés et les populations locales). Ceci est conforme aux articles 14, 33 de la déclaration universelle de droit de l'homme de 1948, de la convention relative au statut des réfugiés. En somme, les ONG durant la Guerre Froide ont agi avec une méthodologie leur permettant de naviguer entre les deux camps en leur rappelant sans cesse l'article 31 de la convention relative au statut des réfugiés. C'est la garantie de leur propre sécurité et le moyen pour elle de se défendre la liberté religieuse, l'assistance judiciaire pour les réfugiés, l'accès à l'enseignement, bref, l'application du droit de protection sur toutes ses formes. Tenant compte de ceci, on est en droit de se demander si toutes les ONG agissaient de la même manière pendant et après la Guerre Froide.

2- Les ONG sous-traitante de la politique étrangère de la France au Tchad

La notion des ONG apparaissent comme un aspect majeur de la temporalité humanitaire. Thierry Amougou pense que, pour se faire dans l'humanitaire, les ONG sont les organisations centrales³²³. Cette présentation montre une évidence que la question humanitaire ne s'aurait être prise en compte sans l'évaluation des ONG qui font du bon travail et aident les pays africains pauvres³²⁴.

Dans ce circonstance, il a été établi à la demande de Bernard Kouchner, Ministre d'alors des Affaires Étrangères et Européennes, concerne l'action humanitaire française et l'assistance du Tchad dans les situations de crises et de post-crisis, qu'il s'agisse de conflits ou de catastrophes³²⁵. Cette étude présente d'une part, une analyse de la situation (contexte

³²² Laoro Gondjé, "Je me souvient de Poli", *Tchad et culture*, N°265 mars, 2008, p. 15.

³²³ Th. Amougou, *Le christ était-il chrétien ? Lettre d'un africain à l'Eglise catholique et au chrétien*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 63.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ A. Boinet, al, "Analyses et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et post-crise", *Rapport, Ministre des Affaires Étrangères et Européennes*, mars 2010, p. 2.

international, rôle des différents acteurs) et d'autre part la politisation de l'action par une puissance coloniale.

Pour la France puissance tutrice, il va sans doute que ses anciennes ne possédaient pas les moyens de faire face aux défis politiques, économiques et stratégiques qui s'imposaient à eux. C'est la raison pour laquelle cette faillite de l'Etat est mise en relief par Thierry Amougou qui révèle que : "Les Etats africains ont été affaiblis par les ajustements structurels à un tel point que c'est sont les grosses ONG occidentales qui remplacent les Etats et entendant du même coup leur construction et leur capacité d'assurer certaines fonctions régaliennes. Comme par exemple la santé publique"³²⁶.

On en déduit dès lors que le transfert de compétence de l'Etat français en Afrique aux ONG est un moyen pour celui-ci d'éviter un procès du néocolonialisme. En quoi l'impact d'une telle image entant que puissance coloniale et néocoloniale affectait l'image de la France. Il apparaît dès lors qu'on doit questionner l'objectif mais en question de praxis. Ce pourquoi Thierry Amougou se demande ou alors questionne la pertinence du transfert de compétence de l'Etat aux collectivités du territoire décentralisé.

Est-ce réaliste et responsable qu'un secteur comme la santé soit dans les mains d'ONG occidentales au sien des Etats africains souverains ?³²⁷ En effet, la naissance de MSF constitue un aspect de la revendication de la France comme patrie de droit de l'homme. Ce qui suppose que cet acteur se veut le garant du devenir de la population africaine en général et tchadienne en particulier. Cette politique se voulait dans le sens de principe des Nations-Unies mais traduisait en fait le maintien de la diplomatie familiale à laquelle qui porte le nom "francafrique"³²⁸.

Cet aspect des choses poussent à un questionnement sur la responsabilisation de es 'Etat africains et la responsabilité de l'Etat français en matière de gouvernance. Ce dernier se trouve en effet, dans l'incapacité de contenir les ONG au sens théorique du terme. Il s'agit en fait pour les ONG d'agir en personnes libres d'après leurs idéaux mais de respecter pour l'essentiel de politique étrangère du Tchad. Lesquelles ont pour thème centrale, la "déconfliction" et la "déconjection".

³²⁶ Boinet, al, "Analyses et propositions", p. 2.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ F. X. Versehaye, *La francafrique, le plus long scandale de la république*, Paris, Stock, 1998, p. 23.

Ce fait est intéressant au lire de mémoire de Jacques Focart, la France n'a jamais eu pour objectif réel de livrer l'expression associative en Afrique noire centrale³²⁹. En d'autre terme, l'ONG n'est pas distincte de la politique étrangère de la France. C'est pourquoi Focart renchérit que : "pour les intérêts de mon pays je ne pas peur de serrer les mains du diable"³³⁰. Cette acception montre que l'Etat et notamment la France ne recule devant rien dans l'attitude de ses objectifs. En cela, il utilise des instruments où les construit comme les ONG internationales afin de matérialiser sa politique et sa politique étrangère.

La guerre du Biafra, "laboratoire" de l'intervention humanitaire en Afrique subsaharienne³³¹. Ceci à construire une politique d'urgence humanitaire en la confiance à des organisations privées extérieur comme MSF. Dès lors, il apparait que : "ces Etats africains misent en faillite par des politique ultralibérale des institutions internationales, peuvent être en danger... comme le montre actuellement la faillite de la Somalie"³³². Le problème à ce niveau est donc de dire que les Etats diffusent le procéder à la signification, les caractéristique, la motivation, bref tout ce qui est responsable de la conformité avec la politique étrangère de leur pays d'origine. Nous sommes ici dans le cadre de l'histoire de rapport de force entre les ONG et les Etats africains notamment le Tchad et nous remarquons que les ONG occidentales ont agir avec de relent coloniaux.

La France ne s'aurait à ce titre se dissocier de cette émanation de sa société civile qui montre que l'humanitaire n'est pas une gratuité pour l'Etat mais bien emplacement stratégique³³³. C'est dans ce sens que les stratégies des ONG rencontrent celle de l'Etat, elles deviennent ici reproductrice des régimes d'historicité³³⁴. Ce fait nous amène à comprendre que s'agissant des ONG : "L'histoire est une maladie donc les relations internationales guérissent difficilement, consciemment ou non des événements historiques spécifiques ont structuré et structurent encore les relations interétatiques"³³⁵. L'approche théorique de ce travail se veut interdisciplinaire. Ce pourquoi, analyser les enjeux et les actions des ONG en rapport avec la politique française qui passe nécessairement par l'analyse du contexte nationale ou internationale.

³²⁹ J. Focart, *Le journal de l'Elysée : le général en mai 1968-1969*, Paris, Fayard, 1998, p. 29.

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ Boveli, *La guerre de rûpasse*, p. 56.

³³² *Ibid.*

³³³ J.F. Bayar, "De quelle legs coloniale parle t-on ?", *Revue Esprit*, N°333, 2006, pp. 134-160.

³³⁴ F. Hartog, *"Ancien, Moderne, Sauvage"*, Paris, Galaade, 2005, p. 9.

³³⁵ *Ibid.*

En effet, il s'agit d'observer que les ONG africaines ou occidentales durant les crises au Tchad, ont intégré les finalités politiques des acteurs comme la France par exemple. C'est la mise en question de la temporalité et de géopolitique afin d'établir une cohérence d'action. Au demeurant, vu l'évolution de rapport de force militaire sur le terrain. Il apparaît que le "politique Français" au Tchad rend difficile l'opérationnalisation politique française au Tchad.

En conséquence, il se doit d'intégrer la dynamique de la temporalité (temps courte, temps moyen et temps long) afin de comprendre que les ONG n'ont eu pour seul moyen de recours que de s'assumer à la diplomatie française officielle. Pourtant Thierry Amougou avait souligné le danger de cette coalition. Il en va aussi que, les ONG occidentales en matière de facteur socio-économique, politico-culturel, n'ont eu de cesse. On arrive à se questionner sur les logiques visées par l'Etat français en matière d'assistance de population du Tchad.

On peut à partir de là, noter qu'en matière de communication politique, l'Etat tchadien avait médiatisé la situation d'urgence humanitaire. Ce fait avait des effets contraires à ceux recherché par le gouvernement tchadien. Il se trouve que la question de l'humanitaire quoique relève de la morale, l'étatique, du bien. Elle finit par installée toute dans une situation de permissivité juridique. Amougou précise encore que :

Dans le registre humanitaire [...] avons-nous souvent tendance eut égard à la mission noble et apriori située du côté du bien de l'humanitaire, à tolérer de sa part quand l'urgence l'exige, la transgression des lois nationales et internationales au nom du caractère sans prix de la vie humaine³³⁶.

A ce niveau, la logique humanitaire tel que pensée par Bernard Kouchner justifie la présence impériale française au Tchad. Le DIH³³⁷, de sa part évoque le droit d'ingérence qui se traduit par cette formule : "Tout est possible et autoriser pour sauver des vies"³³⁸. Force est de reconnaître que cette idéologie n'a prise sur les relations géopolitiques. C'est la raison pour laquelle, la France au cours de ces multiples interventions au Tchad à associé la question humanitaire à la nature des relations historiques, politiques et physiologiques qu'elle entreprend avec les groupes sociocommunautaires.

Pour la plupart, les ONG avaient pour fonction de pallier : "l'absence de participation de population locale dans la prise de décision, travaux forcés, occupation des fêtes, négations de droit aux autochtones, domination, humiliation, déclassement divers et dépendante par

³³⁶ Amougou, *Le christ était-il chrétien*, p. 65.

³³⁷ Droit International Humanitaire.

³³⁸ *Ibid.*

rapport aux anciennes puissances coloniales"³³⁹. Cette approche théorique fait fille de la doctrine française du pré-carré omniprésente en poste colonie³⁴⁰.

Sur ce point, l'Etat français ne pouvait trouver aucun intérêt à voir le champ d'intervention des humanitaires s'élargir. Nous sommes ici dans le cadre d'un humanitaire indépendant considéré comme allergène dans sa pratique par le gouvernement de Paris.

Jean François Bayar reconnaît à ce niveau que l'humanitaire correspond à : "une reproduction contemporaine des stratégies et de dominations coloniales"³⁴¹. Pour le gouvernement français au travers de la pression financière et politique, physiologique et militaire dans le sens à lui donner à l'urgence humanitaire au Tchad.

En effet, les relations internationales démontrent que la communauté internationale se mobilise en fonction des émotions suscitées dans la société civile et celle liée aux intérêts géopolitiques et géostratégiques. Le but des toutes puissances est de subjuguée l'option publique dans le sens de l'interprétation événementiel. On arrive ainsi à la désinformation, à l'intox, à la manipulation, de la présentation de l'action des ONG au Tchad. Le gouvernement successif de N'Djaména, dans leur rapport avec les autorités français ont créé une asymétrie dans la perception des vérités.

Ce décalage fait en sorte que les ONG africain et occidentale, les OING soient régulièrement indexer d'avoir cédé leur crédibilité au profit du capitale historique de leur contact avec la France. Il s'agit de MSF (donc le rôle reste troublé au Biafra), terre des Hommes, paysans sans frontière que des organismes onusiens (UNECF, PNUD, PAM, FAO...). Il n'en demeure pas moins que, chacune de ces parties recherchent la validité des positions et la recherche de la compréhension de ses actions.

Pierre Hassner, le nom ici la "revanche des passions"³⁴². La réalité voudrait que les intentions des Français sont différentes de celles des tchadiennes et des ONG. Pour la France, la théorie de domina a prévalu. Il se trouve que la chute du Tchad entre les mains des troupes Libyens et Soviétique avait conduit à se demander quelle est la vraie capitale militaire de la France ? En outre, les rebellions tchadien qui revient au lendemain de la Guerre Froide questionnent la typologie des rapports. En ce sens, la "passion" n'y est pas étrangère. Et Pierre Hassener évoque " une classification de trois passions fondamentales qui font agir les peuples

³³⁹ A. Memmi, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1957, p. 2.

³⁴⁰ J.A. Mbembe, *De la poste colonie, essai sur l'imaginaire politique de l'Afrique*, Paris, Karthala, 2000, p. 28.

³⁴¹ J. F. Bayar, *De quel legs colonial*, p. 134.

³⁴² P. Hassener, *La revanche des passions*, Paris, Société des amies de François Furet, 2004, p. 5.

et leurs dirigeant..." elle distingue, la peur, la sécurité, l'avidité, ou la recherche des biens matériels. Et ce que l'on appellera selon les cas et selon les jugements des valeurs, d'honneur ou la vanité, la recherche de la gloire aux celles de la reconnaissance. On peut y ajouté... l'amour, haine, la cruauté, la pitié, ou de sentiment comme l'amitié, la solidarité... des émotions comme la colère, la rage, ou l'espoir.

En fin, c'est peut-être l'essentiel des passions composite résultant de l'évaluation des inégalités et celle durant des différents acteurs comme le ressentiment ou le désir de vengeance³⁴³. Pour les Français de l'opération *limousin* à l'opération *Epervier* l'armée française a pris pour habitude de s'affranchir des habitudes du pouvoir politique. Elle ne tient pas compte de :

- Itinéraire passionnel et des hommes d'États au Tchad ;
- De la qualité du discours politique tchadienne ou française à la question de l'humanitaire ;
- De la psychologie de collective des réfugiés au Tchad qui se doivent d'accueillir l'aide humanitaire ;
- De la diversité de caractère des réfugiés qui se constitue en peuple ou en communauté ;
- De passion nationale qui revendique une souveraineté humanitaire³⁴⁴.

Amougou précise que "les passions des groupes ont une forte dimension historique et ont réactivé et récupérer l'ordre et par des événements sociopolitique"³⁴⁵. Tout ceci nous amène à dire que le gouvernement français à acter de la nécessité de donner son point de vue sur la situation humanitaire au Tchad. A ce niveau, les stratégies utilisés sont visible au niveau de deux fait majeur à savoir, l'affaire Claustre et celle de l'*Arche de Zoé*. En cela, intéressons-nous tout d'abord à l'affaire Claustre.

3- L'instrumentalisation des humanitaires : l'affaire Claustre et l'*Arche de Zoé*.

Au travers de leurs rapport d'activité, les ONG présentes au Tchad, on agir au pris au nom de l'assistantat humanitaire auprès des réfugiés et les personnes déplacées. Ce pourquoi les différents gouvernements tchadien tel que soit leurs obédiences se sont efforcés de :

- Veillez au respect entre les ONG et les gouvernements ;
- Faciliter le financement des ONG ;

³⁴³ Hassener, *La revanche des passions*, p. 5.

³⁴⁴ *International Crisis Group* : " Libye-Tchad : Au-delà d'une politique d'influence", *Revue, Briefing Afrique* N°71, Nairobi, Bruxelles, 23 mars 2010, pp. 22-57.

³⁴⁵ *Ibid.*

- Aider les ONG à s'implanter dans les régions en crise humanitaire ;
- Faciliter le travail sur le terrain aux ONG en terme de coordination et de suivi³⁴⁶.

Ceci permet de dire que les ONG ont plus ou moins efficacement répondu aux attentes des réfugiés et aux populations locales. De ce fait, la prévention des maladies est l'objectif principal du programme... Les camps et les sites, ayant une masse importante de personnes, ont besoin de structures minimales pour couvrir les besoins en eau et en hygiène de toutes les personnes et cela doit être fait en préservant au maximum l'environnement. La phase de mise en place dans un camp ou site est aussi importante que la phase de maintenance. Afin de garantir un impact positif en termes de santé publique, les infrastructures requièrent un suivi et un entretien indispensables³⁴⁷.

Cette présentation est diabolique de faire croire que, l'amélioration de vie de cette population s'est fait sans pression politique. Il n'en est rien et pour l'illustrer, les affaires de Claustre et l'*Arche de Zoé* constitue des exemples illustratifs

Pour l'affaire Claustre, elle débute le 21 Avril 1974³⁴⁸. En effet, il semble qu'à la veille de coup d'état contre Tombalbaye, Hissène Habré alors chef militaire du CCFAN, organisa le rapt de plusieurs occidentaux parmi lesquelles Madame Claustre. Dingaonarbé Faustin reconnaît aussi que : "Le preneur d'otage fut Hissène Habré un homme bien connu du milieu Français"³⁴⁹. Cette indexation du leader tchadien montre le rôle qu'il a joué dans cette prise d'otage qui allait transformer les relations Franco-tchadien.

³⁴⁶ AFP, *Le Monde*, 1^{er} février 1977, p. 3.

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ N. Mouric, "La politique tchadienne de la France sous Valéry Giscard D'Estain : vers la prise en compte de rébellion", *Revue, Politique africaine*, N° ? 1984, p. 29.

³⁴⁹ F. Dingaonarbé, "Le Frolinat et la sécurité au Tchad", Mémoire de Maîtrise en Philosophie, Université de N'Djaména, 2003-2004, p. 41.

Photo n° 9: Madame Claustre en captivité au Tchad (1974)



Source : Claustre, *l’Affaire Claustre*, p. 54.

De ce fait, Hissène Habré utilisa cette prise d’otage pour demander le ravitaillement de ses rebelles en armements, munitions, appareil de communication et tenue de troupe³⁵⁰. Tous ce matériel sera utilisé contre Félix Malloum donc Paris n’en voulait plus³⁵¹. Mouric reconnaît aussi que l’affaire Claustre allait marquer les relations franco-tchadienne de 1975-1977, en déclenchant des perturbations politiques³⁵². En effet, au cours de quatre phases de négociations pour obtenir la libération de Madame Claustre à services de renseignement aux OING et aux ONG³⁵³. Il en ressort que :

- La première phase est de la prise de contact entre les français et la rébellion se heurta à la désapprobation du gouvernement tchadien et au refus de l’armée française de répondre aux exigences de Hissène Habré. En effet, ce dernier refuse à livrer des armées à un leader tchadien qui avait exécuté le commandant Galopin, associé de l’armée de renseignement³⁵⁴. Au cours de cette période, les humanitaires ne sont pas saisis dans le contexte de relation franco-tchadienne³⁵⁵.
- Deuxième phase, qui commence le 23 juillet 1975, voir le gouvernement et militaire tchadien refusaient les accords entre la France de Stéphane et celle négociateur³⁵⁶.

³⁵⁰ Dingaonarbé, "Le Frolinat et la sécurité", p. 41.

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² Mouric, "La politique tchadienne de la France", p. 89.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ AFP, *Le Monde*, 1^{er} février 1977, p. 3.

³⁵⁶ *Ibid.*

A partir de là, les militaires tchadiens accusèrent la France de collaboration de livrer 100 d'armes au CCFAN³⁵⁷. C'est pourquoi, il fallait suspendre leurs autorisations ou négativations entre la France de coalition avec Hissène Habré. Durant cette période, seul le CICR dans le souci d'apporter son assistance aux otages. Hissène Habré exigeait d'ailleurs que cela s'étendit à ses combattants ; ce qui dénote d'une structuration de l'humanitaire. Pour bien se faire comprendre dans cette stratégie, Habré, exigea l'exécution de Madame Claustre avant le 03 septembre 1977³⁵⁸. Dès lors, le gouvernement tchadien à la date du 22 septembre 1975, non seulement paralysa toute activité militaire française mais aussi humanitaire. On peut se demander, en quoi, les humanitaires étaient liées aux militaires Français ? Tout cela, l'évacuation de la base militaire Française de Sarh, suivi par la demande du gouvernement tchadien de l'évaluation des troupes militaires françaises stationnées au Tchad³⁵⁹.

La France de son côté, cherchant des voies et moyens pour résoudre ce problème, se retrouve dans l'obligation d'exécuter les exigences d'Hissène Habré en terme de denrée alimentaire et non en matériel militaire. Habré n'a été satisfait. C'est pourquoi :

La France sollicite alors l'aide des organisations internationales sans résultat, sinon celui de se voir reprocher par le CSM de faire fille une fois de plus, la souveraineté tchadienne et de vouloir internationalisé le conflit du Tchad. Dès lors, les militaires refusèrent d'entendre parler de affaire Claustre qu'ils jugeaient classer. On n'était dans l'impasse. Les négociations n'avaient pas fait avancés la libération de Madame Claustre et a plutôt engager les relations Franco-tchadiennes sur une voix critique³⁶⁰.

La troisième phase est celle qui correspond au dialogue entre le Tchad et la France sur l'affaire Claustre³⁶¹. Au cours de cette période, le premier ministre Jacques Chirac de passage à N'Djaména fait comprendre au gouvernement tchadien lors de la signature des accords de coopérations que l'affaire Claustre était de son ressort³⁶².

Ce fait a permis donc aux humanitaires de retrouver une légitimité en matériel des deux otages. La France de son côté faisait semblant d'accepter ces principes tout en négociant avec la Libye en sous-mains. Ce donc sur l'intervention libyenne que prise fin l'affaire Claustre. Il apparait que l'affaire Claustre est aussi une révélatrice d'une évolution de la politique Française à travers la prise de conscience, postérieure vraisemblablement du coup d'état tchadien du poids de la rébellion³⁶³.

³⁵⁷ Mouric, *La politique tchadienne de la France*, p. 91.

³⁵⁸ *Ibid.* p. 91.

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ AFP, *Le Monde*, 08 janvier 1976, p. 6.

³⁶² Mouric, *La politique tchadienne de la France*, p. 92.

³⁶³ *Ibid.*, p. 92.

Si ce n'est le fait que l'affaire Claustre avait montré le double jeu du pouvoir politique Franco-tchadien. D'un côté, une France qui veut à la fois préserver la l'égalité républicaine avec sa présence militaire et de l'autre côté un gouvernement tchadien qui sait que certains français traitent avec la rébellion en vue d'une solution politique³⁶⁴.

"L'affaire Claustre", illustre donc la prise en "otage des humanitaires" par les belligérants de la crise tchadienne. Il apparait qu'au Tchad en période de crise, l'humanitaire soit utiliser à de fin politique. "L'affaire Claustre", n'est les prémices de l'affaire dite l'*Arche de Zoé* ou l'on découvre le mélange entre la politique et l'humanitaire.

Thierry Amougou note ce titre que "Nous insistons ici sur le caractère échauder d'ancien peuple colonisé et sur susceptibilité par rapport à tout ce qui de près ou de loin, à tort ou à raison rappelle l'état colonial"³⁶⁵. Autrement dire, toutes les initiatives des ONG françaises en matière de l'assistanat humanitaire se heurtent au poids de la colonisation de ses séquelles. C'est qui fait en sort que l'action d'une ONG française ne s'aurait être considère neutre. De plus, l'origine d'alors montre le rejet de la solidarité française par les Africains comme de leur assistanat. C'est dans ce contexte que le Tchad en phase de stabilité sous le régime d'Idriss Deby Itno qui entre en conflit avec la France dans l'affaire dite l'*Arche de Zoé*.

Photo n° 10: Les membres de l'association l'*Arche de Zoé* en détention au Tchad (2008)



Source : www.lemonde.fr/ AFP, 26 Octobre 2008.

Cette affaire a créé une crispation de relations tchado-française en ce que N'Djaména a emprisonné les humanitaire français en dénonçant le caractère malveillant de leur humanitaire.

³⁶⁴ R.Thiry, *Ma mission au Tibesti à bord d'un DC-4* ; Paris, La table ronde, 1977, p. 25.

³⁶⁵ Amougou, *Le christ était-il chrétien*, p. 68.

Au-delà, la stigmatisation de note ce qu'on accord comme crédit aux humanitaires en Afrique subsaharienne. Cependant, les objectifs humanitaires de protection des enfants et des réfugiés sont systématiquement ignorés par la politique tchadienne frappée de susceptibilité. Les Français de leur côté par l'opération *Children Rescue* pensaient faire œuvre utile, ne mesure pas le poids de la colonisation.

Photo n° 11: Des enfants enlevés par l'association l'Arche de Zoé au Tchad



Source : www.lemonde.fr/ AFP, Octobre 2008.

L'illustration ci-dessus, est celle des enfants enlevés par un groupe de personnes maladroits déguisées sous le nom d'ONG appelée l'Arche de Zoé non connu par le gouvernement tchadien en 2008 qui à sa tête Eric Berteau.

Le problème est l'affaire dite "*l'Arche de Zoé*" témoigne du rapport de la France vis-à-vis de l'Afrique et l'Afrique vis-à-vis de la France. L'historien Michel Vovelle quand à lui, considère cet événement comme un élément traumatique³⁶⁶. Il se situe dans la suite de ses travaux où il démontre que le rapport entre race, le passif colonial est un obstacle à la diplomatie classique³⁶⁷.

En effet, l'humanitaire souffrait de la symétrie de d'information entre les parents, les humanitaires et l'Etat tchadien. Eric Berteau président de l'association l'Arche de Zoé affirme que : "je n'avais pas des raisons de douter des intermédiaires alors que je ne connais pas la

³⁶⁶ Amougou, *Le christ était-il chrétien*, p. 68.

³⁶⁷ M. Vovelle, *Idéologie et mentalité*, Paris, François Maspero, 1982, p. 121.

culture de la région"³⁶⁸. Ce fait démontre que l'affaire dite de l'*Arche de Zoé* a mise en évidence la méconnaissance des autorités tchadiens et des humanitaires en réalité³⁶⁹. En effet, Thierry Amougou note en ce terme que :

L'usage des chefs traditionnels pour convaincre leur famille de confier leurs enfant [...] la symétrie de l'information entre les membres de l'*Arche de Zoé*, les chefs traditionnels et les parents, constitue une violation des lois du Tchad [...] l'*Arche de Zoé* a usé des fausses promesses pour arriver à ses fins. Les projets présentés aux chefs traditionnels et aux parents consistait à laisser partir leurs enfants pour qu'ils soient scolarisés dans un centre d'accueil et d'éducation créer localement [...] rien par contre était dit sur l'embarquement des enfants pour la France³⁷⁰.

Il va donc sans dire que l'*Arche de Zoé* donc les membres ont été embêter par les autorités tchadiennes pour revendiquer l'apport humanitaire et la politisation de son action. On peut comprendre que l'humanitaire devient un élément politique au vue de la déclaration de Nicolas Sarkozy : "je m'arrangerai aussi pour que ceux qui restent au Tchad reviennent en France quoi qu'ils aient fait"³⁷¹. En voici l'illustration de Nicolas Sarkozy qui vola au secours de ce groupe dit ONG humanitaire.

Photo n° 12: Sarkozy à la recherche des membres de l'*Arche de Zoé* au Tchad



Source : www.leparisien.fr, n° 19645, 05 mars 2008. Consulté le 27 avril 2022.

Cette illustration montre à suffisant quelque en soit la faute commise, la France est avec eux et qu'ils ne doivent pas faire l'objet d'une condamnation et surtout en sol tchadien.

³⁶⁸ AFP, *Le Monde*, Dimanche 23 et Lundi 24 décembre, 2007, p. 8.

³⁶⁹ AFP, *LeMonde.fr*, 5 novembre 2007, p. 3.

³⁷⁰ Amougou, *Le christ était-il chrétien*, p. 69.

³⁷¹ *Ibid.* p. 71.

Ce fait démontre à suffisant que l'humanitaire revient à une souveraineté d'un Etat qui revendique ou exerce des droit de puissance. Ceux-ci se font aux intérêts de l'Etat tchadien, Idriss Deby Itno de dire que la justice tchadienne à compétence et se prononce de manière indépendant³⁷².

Pour les Français, les arguments qu'ils avancent sont : l'ordre de l'irresponsabilité de la nature révolutionnaire de l'initiative et le caractère légal et irresponsable. Delphine Djiraibé évoque qu' "on montre les tchadiens contre les Blancs pour masquer les vrais problèmes, l'absence de paix, des mauvaises gouvernances, d'utilisation des revenus pétrolier pour acheter des armes"³⁷³.

Au vu de tout ceci, force est de constaté que l'action humanitaire a été mise sur entonnoir et qu'elle s'est développée sur le prisme que les problèmes africains ne peuvent être résolu et développer que par les africains. C'est la raison pour laquelle, on va s'intéressé à la stratégie des ONG africaines dans la résolution des crises au Tchad.

II- LES ACTEURS HUMANITAIRES AFRICAINS ENTRE SOLIDARITE ET ALIGNEMENT

Pendant les crises tchadiennes, l'action des ONG africaines a été oubliée par l'action de CICR et par les ONG occidentales. On en est arrivé à une situation où elles ont été considérées comme des partenaires humanitaires secondaires. Il s'agit des organisations respectables mais sans envergure pour les parties en belligérances. En tant que section analytique, cette partie réflexive se dessine à retracer et à analyser les stratégies et les méthodologies embrigadement des ONG africaines durant les crises tchadiennes.

1- La prise en otage des ONG africaines

Les ONG africaines font partie de la communauté humanitaire qui comprend des milliers des personnes travaillants départ le monde ou des organisations très variées³⁷⁴. Dans cet ordre d'idée, la crise tchadienne, a mobilisé les personnels et les services des ONG africaines en générale et celles du Tchad en particulier. A l'exemple de (IARA, SECADEV et CBSHD). Ces évocations souligne que, la question de l'humanitaire n'a été laissé aux mains des étrangers. Bien que le système humanitaire international soit alimenté par les dons privés provenant principalement des nations les plus riches.

³⁷² Amougou, *Le christ était-il chrétien*, p. 75.

³⁷³ AFP, *Le Monde*, vendredi 07 décembre 2007, p. 19.

³⁷⁴ A. Wood et all, *Evaluer l'action humanitaire, point de vue de praticien*, Paris, Karthala, 2002, p. 16.

Il n'en demeure pas moins que les ONG africaines et tchadiennes ont été présentes dans des conditions difficiles pour elles et les réfugiés.

Photo n° 13: Site pour personnes déplacées à Gassiré, 28 avril 2007



Source : Mpako Foaleng/IDMC

Cette image illustre la situation de précarité dans cette localité du Tchad malgré l'assistance humanitaire mais leurs actions se trouvent entraver par le problème financier. En effet, en pleine période de guerre, l'Etat tchadien ne disposait de fonds à mettre à leurs dispositions. De plus, les pays étrangers préfèrent de loin que leur fonds soit gérés par les OING (HCR, PAM) ou alors par les ONG issues de leur propre pays. Il en ressort que :

- Les fonds d'origines publics sont gérés par des organisations de bailleurs de fonds bilatéraux qui occupent une position très influente dans le système global ;
- Les fonds provenant de ces deux sources sont distribués à la population touchée par l'intermédiaire d'organisations telles que les agences de Nations-Unies, le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge³⁷⁵.

Ce fait souligne que les sociétés nationales d'aide ne font pas partie du cheminement normal de l'aide financière en matière d'assistance humanitaire. Il existe d'ailleurs un schéma de l'action de l'aide humanitaire. Ceci montre que, les ONG africaines ou tchadiennes se trouvent dépendant des bailleurs de fonds qui en pleine Guerre Froide ne finançaient que les organisations qui leur étaient favorables. De plus, les ONG africaines ne disposaient pas de la capacité de négociation vis-à-vis de ces bailleurs. Cela fait en sorte qu'une ONG puisse se financer

³⁷⁵ A. Wood et al, *Evaluer l'action humanitaire*, p. 16.

par une vingtaine des bailleurs de fond gouvernementaux différent et par des fonds complémentaire provenant du secteur privée.

L'on a le droit de comprendre que ces ONG africaines représentent un pourcentage des projets exécuté de 8,65%³⁷⁶. Pendant les crises tchadiennes, les nombres des projets concernaient le sociale et la santé. D'ailleurs, même dans le cas de nouvelle crise comme celle de 2008 ; on s'aperçoit que les ONG humanitaires consacrent 26% de leurs activités à ces deux domaines³⁷⁷. Par exemple l'IARA, ONG d'origine Soudanais qui se veut une Organisation Non Gouvernementale d'obédience musulmane s'est installée au Tchad depuis 1985 et a œuvré dans les domaines tels que la santé, l'encadrement des orphelins et l'hydraulique rurale.

Son action est soutenu par les communautés musulmane de Pays-Bas, de Arabie Saoudite, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de USA, et le Soudan :

- Apporter un appui technique à la clinique d'Abéché ; cela s'est fait en terme de nutrition, de consultation curative et préventive, d'accessibilité aux soins et à la vaccination ;
- Appui aux orphelins de N'Djaména ; au travers des aides mensuels pour soulager les parents³⁷⁸.

L'action de cette institution a été compliquée par les relations entre le Tchad et le Soudan. En effet, comme le note Huntezinger : "cette guerre civile a été marquée par une sur enchaîne croissante entre les différent factions. Chacune à leur tour, ont fait appel à des alliés extérieurs pour rebâtir la balance des forces en leur faveur"³⁷⁹. Il est aussi évident que, des opérations humanitaires n'ont été faites que pour répondre à une crise. Les belligérants tchadiens ont généralement utilisé le contexte d'urgence sans prendre en compte l'ampleur du besoin humanitaire. Ils préfèrent la couverture médiatique de la situation. Ainsi, toute crise politique est largement couverte et actionne les humanitaires qui jouent un rôle de pression avec le soutien de leurs supporteurs habituels.

Ces ONG décrivent une situation catastrophique qui va leurs permettre d'agir dans ce cadre du chapitre 7 de la charte de Nations Unies au sens de l'intervention militaro-humanitaire. Adrien Wood reconnaît que "Dans certains conflits, les forces internationales de maintien ou

³⁷⁶ MEPDCI, "Rapport sur les activités des ONG", édition 1999, septembre 2000, p. 171.

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ J. Huntezinger "PS : rendre possible la négociation", *Tchad Nouvel*, 07 septembre 1983, p. 5.

³⁷⁹ R. Buijenhuijs, "Le Frolinata l'épreuve du pouvoir, l'échec d'une révolution africaine", *Revue, Africa*, juin-juillet 1980, p. 4.

d'imposition de la paix peuvent être déployé... ces interventions militaires... se déroule en même temps que l'opération de la paix³⁸⁰.

A ce niveau, notons que le travail des ONG s'est compliqué avec l'intervention de l'activité diplomatique. Ce dernier opère au tour du système humanitaire et reflètent souvent les intérêts des Etats voisins ou plus puissantes. Il ne s'aurait y avoir des humanitaire neutre. Pourtant quelques ONG à l'exemple de l'organisation tchadienne pour le développement (DARNA). Entre 1985, 1987 et 1988, cette ONG a apporté de l'aide aux populations déplacées et victime de sécheresse. Bien que sa stratégie consiste à agir sur le point de concentration des populations en détresse, elle a fini par susciter la méfiance de la société tchadienne qui va reconnaître le 25 Avril 1989. Pour arriver à construire des projets malgré la défiance du pouvoir politique, cette ONG s'est efforcée à :

- Améliorer les conditions de vie de population de sa zone d'intervention ;
- De consolider les acquis en formation en organisant pour autonomisation des organisations paysannes³⁸¹.

Tout ceci conduit à constater que la stratégie des ONG visait au développement local avec la méthode action, recherche, développement. Dès lors, il convient de noter que les problèmes financiers, le rapport étroit entre ONG et la politique ont permis à cette dernière de rencontrer de difficultés dans leur politique de déploiement sur le terrain. C'est la raison pour laquelle certains chercheurs n'ont pas hésité à présenter le Tchad comme un pays d'une multiple fragilité³⁸². Dans ce contexte, les ONG se sont heurtées à la complexité du milieu humain, à la situation géographique de ce pays, au clivage Nord-Sud, à l'opposition culturelle, religieuse, politique et économique, alimenté par la France coloniale³⁸³. C'est sont donc ces entravent qui vont rendre difficile l'action des ONG africaines au Tchad. De manière spécifique, intéressons-nous aux actions de ces ONG sur le terrain.

2- Les ONG africaines et la gestion des camps des Réfugiés au Tchad

Les ONG ont pour mission au Tchad de venir en aide aux populations vulnérables. Il s'agit d'une mission sociale d'assistance aux réfugiés en vue de maintenir le niveau de vie du monde rural. En effet, au lendemain de la prise de pouvoir d'Idriss Deby Itno, les ONG ont

³⁸⁰ Wood, *Evaluer l'action*, p. 23.

³⁸¹ Oussame Fatimé Ali, 46 ans, Délégué provinciale de l'action humanitaire, à Bongor le 08 mars 2022.

³⁸² FPAE, "La Fragilité des Etat d'Afrique Centrale", *Revue Enjeux*, N°38, janvier-mars 2008, p. 31.

³⁸³ *Ibid.*

recentré leurs stratégie et activités. Elles ont décidé de prendre en compte le financement des projets intégrait ou sectoriels de développement³⁸⁴.

C'est pourquoi, les actions gouvernementales ont renforcé la stratégie définie sur l'ensemble du territoire tchadien par l'ordonnance N°27/PR/85 du 23 octobre 1985 mettant en place le comité interministérielle de coordination des activités des ONG. Par la suite, la guerre du Darfour et le déplacement massive qui s'ensuit du Soudan au Tchad et à l'intérieur du Tchad, oblige le gouvernement tchadien à se mettre enquête des solutions idoine.

En effet, entre 2005 et 2007, environ 1172600 personnes ont été déplacés à l'intérieur de région du Sud-ouest du Tchad³⁸⁵.

Ces régions sont situées le long de la frontière soudanaise et en 2007, lors de ce dernier mois, on va enregistrer le déplacement de 120.000 personnes³⁸⁶. Les causes de ces déplacements sont :

- La guerre du Darfour ;
- La lutte qui oppose le gouvernement de N'Djaména aux rebelles tchadiens ;
- Les violences entre communauté ;
- Le banditisme interethnique ;
- Le redéploiement de l'armée tchadienne dans ces régions ;
- Le recrutement continu sur les sites des réfugiés ou des personnes déplacés³⁸⁷.

Il en est de même que le Tchad en accueillant des réfugiés, il en exporte aussi

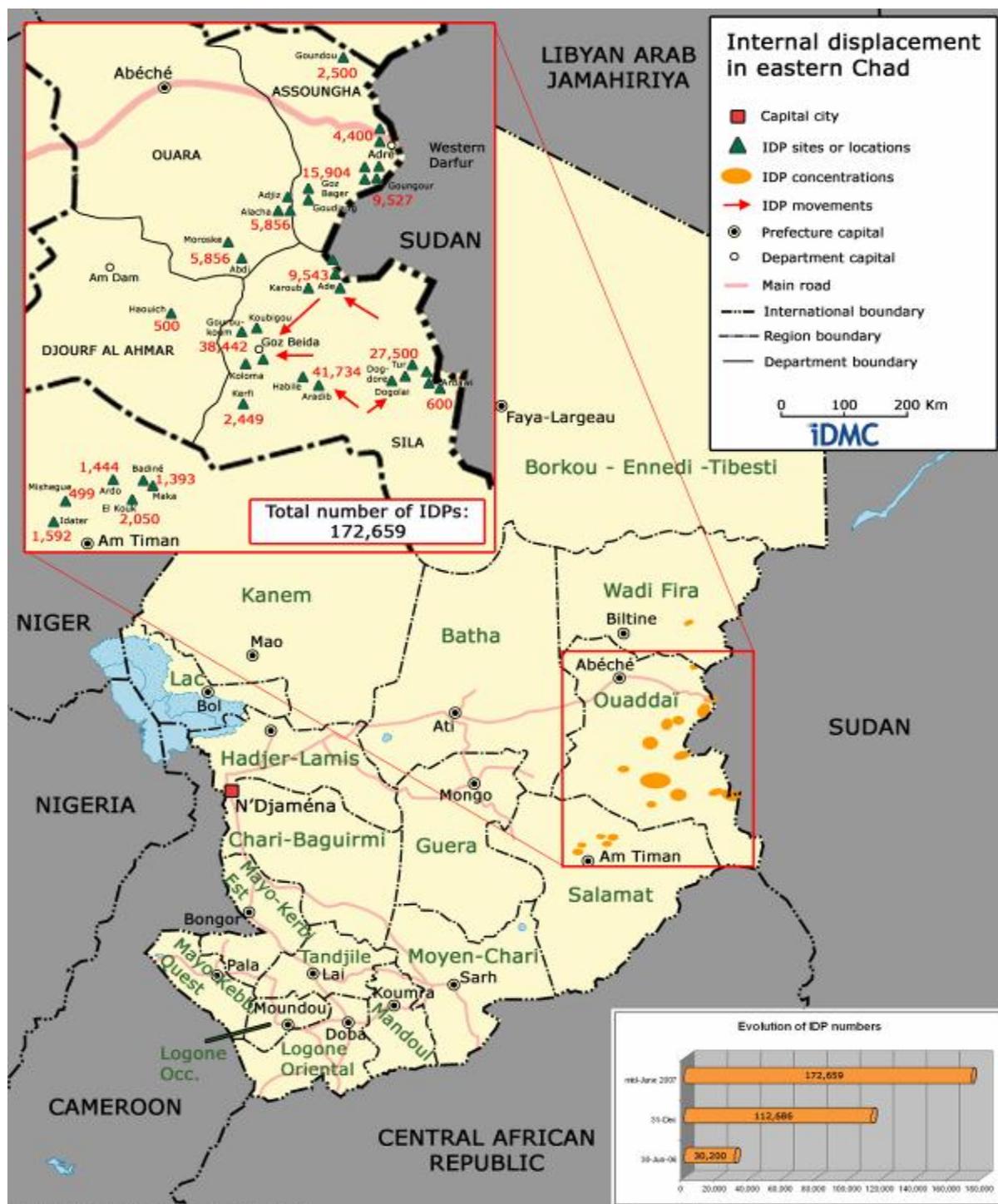
³⁸⁴ Ministère de la promotion économique et du développement, "Rapport", p. 1.

³⁸⁵ Rapport, NorwegianRefugée Council, "Déplacés internes au Tchad : coincés entre guerre civile et la crise soudanaise du Darfour", juillet 2007, p. 1.

³⁸⁶ *Ibid.*

³⁸⁷ Oussame Fatimé Ali, 46 ans, Délégué provinciale de l'action sociale, le 08 mars 2022 à Bongor.

Carte n° 3: Camps et sites des déplacés internes durant la guerre du Darfour



Source : www.internaldisplacement.org, consulté le 5 mai 2022.

Voici une illustration des déplacements interne au Sud-est du Tchad. Dès lors, des ONG africaine comme le ABT vont jouer un rôle pour les personnes déplacées qui vont refuser d’être

dans ces camps et rejoindre la localité de Sarh, Pala, Koumra, N'Djaména³⁸⁸. Cette action en dehors des camps, mobilise des moyens financiers important provenant des bailleurs de fonds qui lui octroi des moyens de fonctionnement. Au cours de cette période, 45000 tchadiens avaient trouvés pour leur tour le refuge au Darfour, la plupart provenaient de la région de l'Ouest. De manière spécifique, il s'agit des réfugiés de cette partie du pays qui allaient se réfugier dans les départements soudanais à l'exemple de : L'assounga, le Bahr Azoum, le Dar-Sila, le Dar-Tama et Ouara³⁸⁹.

L'IARA avance aussi que "plus de 100.000 personnes sont concentrées au tour de Goz-Beda, Goz-Amere et Doc-Goré dans le département Dar-Sila. Tandis que d'autres ont recherché sécurité et assistance auprès de camps de réfugiés soudanais et des organisations humanitaires"³⁹⁰. Cet aspect des choses montrent juste une fraction des personnes déplacées auxquelles les ONG n'auront pas accès car il s'agit des zones moins sûres où la sécurité est stable. De plus, les partis en belligérance n'ont pas hésité à limiter la liberté de circulation des humanitaires africains dans le long des camps situés près de la frontière. Autrement dire, les humanitaires africains ont été confronté à :

- Des violations du droit humanitaire ;
- Des violations de droit de l'homme et de droit civil ;
- Des attaques délibérées contre les populations civiles (femmes et enfants) principalement ;
- Des réinsertions des enfants soldats ;

³⁸⁸ Rapport d'intervention de l'ONG ABT cité par Ministère de la promotion économique et du développement, "Rapport sur les activités", p. 9.

³⁸⁹ Rapport, NorwegianRefugée Council, "Déplacés internes", p. 5.

³⁹⁰ Rapport, MEPDCI, "Rapport sur les activités", p. 5.

Photo n° 14: Jeunes garçons attendant la distribution de provisions du gouvernement dans le site de Gassiré, 28 avril 2007.



Source : Mpako Foaeng/IDMC, tiré de *Norwegian Refugee Council*, Déplacés internes au Tchad : coincés entre guerre civile et la crise soudanaise du Darfour, juillet 2007, p. 23.

Cette photo montre la dimension nubile des enfants-soldats qui ont été utilisés dans ce conflit du Darfour. L'on mesure alors l'urgence de l'intervention humanitaire face à la situation de détresse et de violence psychologique qui est imposée à cette couche sociale. Il existe au-delà de ces premières réalités auxquelles font face les humanitaires :

- Des exécutions des personnes sur les sites des personnes déplacés (personnes brûlées vive ou égorger) ;
- Des mutilations et de violes ;
- La destruction des biens³⁹¹.

³⁹¹ Rapport de NorwegianRefugée Council, "Déplacés internes", p. 6.

Photo n° 15: Maisons brûlées dans le village d'Aradib, 29 avril 2007



Source : Mpako Foaleng/IDMC tiré de Rapport *Norwegian Refugee Council*, "Déplacés internes", p. 6.

Evaluer l'impact de la violence sur l'intervention des ONG dans les différents camps et sites des personnes déplacées permettent de comprendre le difficile environnement humanitaire. Ces dernières étaient condamnées à d'incessant déplacement aussi bien à l'intérieur des camps que dans les localités environnantes. L'objectif était de s'assurer de la matérialisation effective des activités humanitaires. Ceci entraîna l'exposition des travailleurs humanitaires et l'on comprend pourquoi : "les travailleurs humanitaires ont été victime d'attaques, des menaces physiques et des vols des véhicules"³⁹².

Cette difficile de condition de travail, rappelle que le Tchad depuis 2003 figurait parmi les mauvais élèves sur le baromètre de l'indice du développement humain du PNUD³⁹³. Ce simple fait montre les conditions de travail difficile ajouté à la mauvaise collaboration de certaines ONG occidentales ce qui limitait le pouvoir d'intervention des ONG africaines.

En effet, le dis-sensions politiques et sociales au Tchad n'ayant pas été réglé malgré plusieurs accords de paix. Les humanitaires et les réfugiés se trouvaient dans une situation politique et sécuritaire qui se détériorait. De décembre à mars 2005, les attaques rebelles dans les localités de Gréda et d'Adré a entraîné un abandon des camps et un repli des humanitaires.

³⁹² Rapport, Norwegian Refugee Council, "Déplacés internes", p. 6.

³⁹³ Rapport, PNUD, "Rapport annuel", 2006, p. 10.

Il en ressort ici que "le déplacement des forces armées des zones des frontières vers des villes stratégiques a créé un vide sécuritaire dans d'importante zone de l'Est du Tchad, laissant les résidents de plusieurs villages au cœur du conflit sans aucune protection"³⁹⁴.

Ce fait a permis aux milices soudanaises connues sous le nom de *Jajawid* de mener des attaques dans la région du Ouaddai et de Dar-Sila, peuplées majoritairement des populations non arabe (Ouaddai, For, Dajo et Arabe). Il en résulte donc une violence interethnique, qu'aucun mécanisme de gestion de conflit ne peut prévenir³⁹⁵. Dans ce cafouillage, les organisations humanitaires ne s'accordent que sur l'augmentation des personnes déplacées. Les chiffres haussaient entre 105000 et 165000 personnes sur 14 sites³⁹⁶.

De toute évidence, cet écart de chiffre conduit à démontrer les problèmes des ONG. En effet, à partir de ce problème, on peut dire qu'il existe une catégorie des humanitaires. Il existe aussi des ONG qui se sont formées avec pour objectif d'aider les populations sinistrées dans les zones de conflits³⁹⁷. Les dites ONG notamment africaines sont entièrement dépendantes de financement volontaire ou privé de certains bailleurs de fond. On peut le percevoir comme une ingérence des pays internationaux dans les affaires du Tchad.

Les ONG africaines intervenant dans les zones des conflits au Tchad sont aussi laissées pour compte au profit non seulement des ONG occidentales mais aussi des pays tels que : l'Ethiopie (zone Nord) et l'Afghanistan³⁹⁸. Au vu de tout ceci, on est en droit ligne de s'intéresser aux rapports existants entre les ONG internationales et les ONG africaines.

3- Les interactions entre les ONG occidentales et les ONG africaines

La gestion des crises au Tchad par les ONG est un sujet à cautions dans la mesure où la notion de fiabilité et celle d'ingérence se chevauchent. En effet, la communauté internationale a pour principe de soutenir les organisations qui s'inscrivent dans le sens d'atteindre ses objectifs. Or, qui dit objectif dit politique. L'on comprend dès lors que, durant la Guerre Froide les ONG africaines étaient soumises de s'adosser à un camp idéologique. Ce qui limite leur nature des membres de la société civile. Elles étaient contrôlées par des actions ou des Etats

³⁹⁴ *Rapport*, HCR, Février 2007, p. 3.

³⁹⁵ *Rapport*, MSF, 18 décembre 2006, p. 12.

³⁹⁶ *Rapport*, UNICEF, 15 mai 2007, PAM, 16 mai 2006, HRW, janvier 2007, p. 5.

³⁹⁷ Wood, *Evaluer action*, p. 36.

³⁹⁸ *Ibid.*

plus puissants. Ce fait est accentué avec la chute du mur de Berlin. Dès lors, la Russie et les USA ont arrêté d'utiliser leurs droits de véto³⁹⁹.

En ce moment, les ONG africaines qui s'étaient déjà efforcées d'exister, ont dû se définir un nouveau parcours face à une communauté humanitaire qui soutenait ouvertement les principes d'ingérence. Cette phase qui commence en 1989 à cours les relations internationales ou les humanitaires africaines ont du mal à s'exprimer. Les humanitaires internationaux peuvent se tarder d'avoir imposé :

- Le principe des avers de sécurité dès avril 1991 pour les Kurdes au Nord de l'Irak ;
- D'avoir poussé les Nations-Unies annexe Yougoslavie⁴⁰⁰.

Pour exemple, leurs poids financier et l'antériorité de leur présence module l'action humanitaire.

Oxfam GB et Intermon-Oxfam travaillent au Tchad depuis 1986. En 1998 Oxfam GB s'est retiré du Tchad, soit en clôturant les projets, soit en les transférant à Intermon-Oxfam. Oxfam GB est revenu au Tchad en 2004 pour aider les réfugiés Soudanais. Oxfam a mis en place des systèmes d'adduction d'eau, d'assainissement et de promotion à l'hygiène dans 8 des 12 camps de réfugiés. Ces systèmes furent ensuite transférés à des partenaires car Oxfam avait prévu de quitter le Tchad en 2007. Mais la crise des déplacés internes en 2007 a mené OGB à rester au Tchad en menant des activités similaires dans cinq de la trentaine de nouveaux sites de déplacés autour de Goz Beida et dans l'Assounga. Oxfam GB possède une bonne connaissance du contexte de la zone, suite à plus de 5 ans d'expérience, et connaît bien la problématique des camps grâce à son programme actuel. Oxfam GB a trois bureaux au Tchad⁴⁰¹.

Dans le cas du Tchad, l'action humanitaire se trouve prisonnière de logique de la Guerre Froide et de ses évolutions. C'est pourquoi, des ONG telles que la CBSHD ne pouvait s'affranchir de l'aide accordée par les bailleurs de fonds internationaux. Pour ce faire, un accord de 4 ans a été établi entre cette ONG (CBSHD) et le gouvernement américain pour recevoir des financements pour son évolution⁴⁰². C'est la seule des choses de la volonté de contrôler la société civile dans le sens de maintenir un ordre politique. Les ONG africaines se retrouvent en train d'agir en parallèle avec celles dites occidentales et les agences de l'ONU. OXFAM GB illustre bien ce principe à travers de ses programmes, comme celui dit : WASH.

Par WASH on entend: "l'approvisionnement en eau potable, la mise en place de mesures d'assainissement optimales et l'adoption de comportements hygiéniques dans un contexte de crise humanitaire avec des personnes réfugiées et les personnes déplacées internes,

³⁹⁹ Wood, *Evaluer action*, p. 36.

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ B.Crenn, "Evaluation des programmes Oxfam GB à l'Est du Tchad" *Full Report Oxfam GB Commissioned by: Oxfam GB*, December 2009, p. 5.

⁴⁰² Rapport, CBSHD, "Rapport d'activités, Assemblée spirituelle locale de Bahi de Sarh Tchad", Janvier 1988, p. 7.

afin d'éviter l'apparition d'épidémies dans les 12 camps de réfugiés et les sites de déplacés autour de Goz Beida et Kerfi ainsi que parmi les populations hôtes"⁴⁰³.

Les ONG, du fait de la modification des relations internationales ont eu à s'ingérer dans les opérations de protection et de maintien de la paix. Les guerres du Darfour et celle de la RCA illustrent à suffisance cette volonté des ONG occidentales de :

- Surmédialiser les guerres en Afrique ;
- Leur incapacité à agir de manière impartiale ;
- Leur rapport conflictuel avec le principe de l'aide.

Pour ce faire, elles ont opté pour des approches radicales. Oxfam GB a transféré les activités dans les camps aux partenaires, qui assument la gestion des camps en termes d'eau, d'assainissement et de promotion de l'hygiène. Lors de cette seconde phase et avec le défi de maintenir les infrastructures d'eau et d'assainissement en bonnes conditions grâce à une implication maximum des réfugiés et personnes déplacées pour la réalisation et les tâches relatives à l'hygiène. Il s'est avéré nécessaire de travailler sur l'autonomisation des camps et des sites pour l'approvisionnement en eau. Actuellement, en partenariat avec l'UNHCR, Oxfam GB a un programme d'amélioration des systèmes d'adduction d'eau afin de permettre une autonomisation soutenu par un programme de formation et renforcement de capacités des partenaires en assainissement et promotion de l'hygiène. Oxfam GB a toujours cherché à tenir en compte les besoins en eau potable, en assainissement et promotion de l'hygiène de la population hôte.

Entre 2005 et 2006 OGB a effectué plus de 30 forages équipés de pompes manuelles et entretenues par les équipes de gestion villageoise dans les alentours des camps de Kounoungou, Bredjine, Treguine, Farchana et Gaga. En 2007 lors de la réfection du système d'adduction d'eau de Djabal, Oxfam GB a fait des travaux d'amélioration sur le système de la ville de Goz Beida, pour assurer un meilleur approvisionnement en eau potable à la population urbaine. Suite à l'arrivée massive des populations déplacées autour de Goz Beida et a Kerfi. De 2006 à 2007, Oxfam GB s'est engagée à la mise en place des systèmes d'adduction d'eau, assainissement et de promotion de l'hygiène pour les 55,000 personnes déplacées. Ce programme était soutenu par un programme de protection qui a identifié des besoins aigus en sécurité alimentaire.

En 2008 Oxfam GB a lancé un programme EFSL pour appuyer les personnes les plus vulnérables avec un apport à leurs moyens d'existence.

⁴⁰³ Crenn, "Évaluation des programmes", p. 5.

Le programme pour les personnes déplacées internes autour de Goz Beida et Kerfi a aussi cherché à inclure autant que possible les populations hôtes.

Les activités du programme EFSL se concentraient autour du soutien pour la population des PDIS avec un appui de renforcement des capacités techniques pour d'autres partenaires opérationnels. Le Programme EFSL avait pour objectif d'améliorer l'utilisation de la nourriture, d'offrir une protection aux femmes et jeunes filles avec une amélioration d'accès à la nourriture et de revenus, en même temps le programme contribuait au maintien de bonnes interactions sociales entre les communautés hôtes et les PDIS. Un dernier objectif important fut le renforcement des capacités des partenaires opérationnels : Futures portes du Tchad, une ONG nationale et du service étatique de l'ONDR.

Le projet avait pour but de cibler les femmes qui étaient arrivées seules suite au déplacement et qui étaient obligées de subvenir à tous les besoins de leurs familles et de leurs communautés. Par conséquent, elles étaient dans l'obligation de faire des travaux différents de ceux traditionnels dans leurs villages et de s'éloigner du site. Ce qui les exposait à toutes formes d'abus. Par exemple, les femmes et les filles qui sortaient du site pour chercher le bois de chauffe et la paille pour construire les toits des *Tukuls*, étaient obligées de se déplacer dans les zones d'insécurité.

Le projet a également pour but des activités génératrices de revenu et des tontines qui ont permis aux femmes de travailler plus près du site et de bénéficier d'une structure et cohésion communautaire pour la vente des produits. Les activités génératrices de revenu ont aussi maintenu les femmes auprès de leurs enfants. En même temps, dans le programme de protection de jeunes hommes, ceux-ci ont bénéficié d'une formation en couture avec le but de leur permettre d'avoir une source de revenu plutôt que de s'inscrire dans les forces armées.

Les activités ont inclut toutes les communautés affectées par le conflit, population hôtes et populations déplacées et ont contribué ensemble à une amélioration dans les relations intercommunautaires. Ces nouvelles activités ont assuré un niveau plus élevé de revenu et une réduction de l'implication des bénéficiaires dans les activités illégales.

Les trois programmes à savoir : Santé Publique, EFSL et Protection ont travaillé ensemble pour améliorer la sécurité des femmes et des filles, en pourvoyant des latrines familiales et des points d'eau protégés par la sécurité du site. Oxfam GB a commencé ses opérations sur les quatre sites des personnes déplacées autour de Goz Beida en novembre 2006 puis Kerfi en septembre 2007. Les activités principales sont entre autres: la promotion de l'hygiène,

l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable accompagnés de la distribution des non-vivres pour la première fois en juillet 2007.

Après la période d'urgence où les animateurs sont rémunérés pour faire la sensibilisation, OGB a instauré une méthode participative qui consiste à impliquer les bénéficiaires dans la prise des décisions et toutes les démarches en mettant sur pied les comités WASH sur ces sites et y compris le site de Kerfi. Au milieu de 2009, OGB a fait la passation des activités à deux partenaires étatiques :

- L'hygiène, l'assainissement et la mobilisation communautaire au District Sanitaire
- La construction des margelles, l'installation des pompes et leur entretien à la Direction de Hydraulique.

Pour ce faire, OGB a organisé des enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) sur les sites de Gouroukoun, Gassiré, Koloma, Koubigou et de Kerfi pour avoir une idée sur l'impact de leur intervention, comprendre les bénéficiaires et identifier leurs besoins fondamentaux à fin de chercher des solutions pour améliorer leur condition de vie.

Il en ressort que les ONG africaines sont rivées au besoin des populations déplacées et aux réfugiés au Tchad dès la décennie 2000. Elles font l'objet d'une critique formulée par les Etats acteurs humanitaires mais aussi par les Etats les acteurs en belligérances. Dès lors, quelle évaluation peut-on faire en tenant compte du drame vécu par les populations au Tchad. Il en résulte que le non "coordination humanitaire" est une réponse des ONG africaines à leurs négligences par la communauté internationale. A partir de là, on comprend qu'il existe "humanitaire" et humanitaire. En conséquence, ce chapitre s'était déployer à analyser et à questionner les modèles d'action humanitaire au Tchad.

Il a été question dans ici de pouvoir cerner la stratégie des ONG pendant les crises humanitaires. A ce niveau, l'on comprend que les ONG présentes sur les champs des batailles au Tchad ne jouaient point le rôle qui leurs a été réservée. Cet aspect de chose a conduit une relation incestueuse entre les ONG tchadiennes en générales et africaines en particuliers et occidentales. Ce fait a dont facilité l'insertion des ONG tchadiennes dans les discours diplomatiques d'un camp. Ce pourquoi, les dites organisations africaines se sont retrouvées devant un dilemme stratégique à savoir : encadrement des populations tchadiennes dans le cadre de la solidarité du monde rural ou alors d'accepter la volonté de l'ancienne puissance coloniale. C'est pour cette raison que les ONG humanitaires africaines ont été prises en otage et n'ont pas l'accès libre dans les sites des réfugiés de manière permanente. L'action humanitaire se trouve

profondément renouvelée depuis le début des crises à l'initiative de personnes victimes de ces violences et d'ONG sont convaincues qu'il fallait secourir les populations en dangers, parfois même sans l'accord des autorités concernées. L'action humanitaire s'est considérablement développée tant dans les domaines de financements que dans ses capacités opérationnelles avec la complicité de la communauté internationale. Dès lors, les rapports ont conduit à se demander c'est que tous les acteurs humanitaires ont pu apporter aux crises tchadiennes.

CHAPITRE IV :
EVALUATION QUALITATIVE DE L'ACTION HUMANITAIRE AU TCHAD

La question de l'assistance humanitaire au Tchad semble être l'une de dynamique la plus difficile à mettre à cerner. Il se trouve que les crises au Tchad relèvent d'un contexte particulier caractérisé par des évolutions rapides et imprévisibles. La succession des événements a poussé les humanitaires à s'adapter, à renforcer l'analyse des besoins. Il est question dans ce chapitre d'évaluer et faire une évaluation qualitative de la présence humanitaire au Tchad. Pour ce faire, la question qui se dégage est celle de savoir quel bilan peut-on faire de l'action humanitaire au Tchad durant la période d'étude ? Nous allons dans un premier temps dresser un bilan des actions humanitaires au Tchad depuis les périodes des crises.

I- DE L'ACTION DES ONG HUMANITAIRE AU TCHAD : APERÇU STRATEGIQUE DU DYNAMISME DES ONG

L'image en relation internationale est un aspect important. Il permet d'acquérir des statuts ou de se valoriser. C'est pourquoi, la perception de l'aide humanitaire au Tchad est essentielle pour comprendre que les bailleurs de fonds ne peuvent intervenir dans le cadre interne. C'est la raison pour laquelle, la perception que les Tchadiens se font de l'image des acteurs humanitaires est celui d'un mauvais maître.

1- Politisation de la question humanitaire et le changement de rôle par les acteurs au Tchad

Il apparaît que dans la question humanitaire subsiste une pluralité juridique et un lien direct avec les interventions internationales. Comme l'illustre le cas de l'Afrique des Grands Lacs. Le monde humanitaire est loin d'être monolithique. Les ONG sont divisées selon leur origine géographique (Europe-USA notamment), leurs liens avec l'Etat, leur choix politique de stricte neutralité ou de solidarité déclarée pour une cause, ou l'une des parties en conflit. Le Tchad n'échappe pas à ce prisme. Ce mimétisme permet de dire que la situation humanitaire au Tchad devant les ONG est similaire à celle que l'on rencontre sur toutes les zones crisogènes d'Afrique. Piquart note ce propre qu'il est évident que :

De nos jours, rares sont les interventions internationales qui ne sont pas menées en tout ou en partie, au nom de principes ou d'intérêts humanitaires. Cette récupération de la rhétorique, et souvent des actions humanitaires, a pour conséquence de dénaturer celles-ci, de les éloigner de leur objectif principal : soulager les souffrances de populations en sursis⁴⁰⁴.

⁴⁰⁴ B. Piquard, "Où va l'action humanitaire", *Revue Louvain*, N° 139, juin 2003, p. 11.

Ce "tout humanitaire" transforme souvent l'assistance en excuse pour des interventions musclées, comme l'actualité récente en témoigne, ou en alibi, pour éviter à certains Etats d'intervenir politiquement ou diplomatiquement dans des situations de crises complexes"⁴⁰⁵.

En prenant en compte cet aspect, les gouvernements de N'Djaména (successifs) s'est déployé dans des initiatives politiques. Ces derniers se trouvent dans le sillage des rencontres, des entretiens avec la plupart des dirigeants socialistes à partir 1981. Il en résulte aussi de la volonté de N'Djaména d'assoir des différents problèmes des diagnostics concernant les crises humanitaires⁴⁰⁶. Il en est de même de la volonté du pouvoir politique qui par vagues successives, model le Sud et l'Est du Tchad. Pendant les périodes de crises, il apparait difficile pour l'Etat tchadien de pouvoir se diriger sans "appui de l'aide internationale." En effet, "l'histoire des actions humanitaires laisse présager les liens étroits, souvent conflictuels, que l'aide devra tisser avec les États"⁴⁰⁷.

Que dire de l'armée tchadienne et française face aux interventions humanitaires. Idriss Deby Itno allait en être conscient lorsqu'il démontre les interférences humanitaires dans les crises avec le Soudan et la RCA. Le présent travail a permis d'observer que les interférences qui au niveau tchadien sont appelées problèmes politiques sociaux, économiques et environnements, sont au cœur de défis humanitaire⁴⁰⁸

Les différentes ONG du Tchad, ont donc dû être au côté de population réfugiées et déplacées durant les guerres au Tchad. Elles ont dû prendre en compte les diversités des contextes humanitaires contenus de la complexité des crises politico-militaires. On est en droite ligne de penser que la question des réfugiés est généralement associée à un impact négatif. En effet, toute terre haute et exportatrice des réfugiés est considérée comme un acteur du désordre mondial⁴⁰⁹. Il est clair que dans le second paramètre, l'Etat est jugé d'après le prisme d'être un pol de stabilité. Les humanitaires en tiennent compte dans le mandat qu'ils élaborent les responsabilités qu'ils assument⁴¹⁰. Pour revenir, cette étude présente la nécessité des actions des ONG humanitaires. Elles évaluent ainsi les causes de leurs engagements, les stratégies

⁴⁰⁵ Piquard, "Où va l'action humanitaire

⁴⁰⁶ F. Grunewald, al, " *Analyse des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires existantes et à venir soutenues par la commission européenne aide humanitaire-DG ECHO*", Paris, Groupe URD-La Fontaine de Marine, 2008, p. 5.

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ A. M. Zené Koukou, "La garantie du droit d'accueil et d'insertion des réfugiés au Tchad" Mémoire de Master en Droit public, Université de Dschang, juin 2019, p. 37.

⁴¹⁰ T. Macra, "Cadre juridique de la migration du Tchad in *Migration méditerranéenne et subsaharienne : évolution récent*", Paris, carime-AS, 2010, pp. 4-8.

utilisées pour la mobilisation de leurs ressources, les problèmes et les incidences de leurs mises en œuvre.

En 2009, l'Union Européenne pense que 4000 à 6000 familles à court terme voir 10 voire 10 à 12000 familles à long terme devaient revenir au Tchad de leur investissement de l'action humanitaire. La transition du mode opératoire entre réfugiés et les personnes déplacées permet de dire que le Tchad de 1981 à 2008 a facilité le retour de personnes déplacés et réfugiés⁴¹¹.

Pour les gouvernements successif de N'Djaména l'urgence de situation a toujours été la situation de sécurité alimentaire au premier plan et les questions notamment de maintenir un soutien constant en matière de projet innovant qui facilite le meilleur être aux populations réfugiées. Il s'agissait de faire face à des crises aiguës concernant les réfugiés et les personnes déplacées. De fait :

Une crise aiguë peut être définie comme un désastre quand les mécanismes internes à la société, de réponses ou d'ajustement à la crise (*coping mechanisms*) ne sont plus adaptés ou suffisamment forts pour endiguer les effets néfastes de celle-ci. Contrairement à l'aide au développement, les objectifs de l'aide humanitaire ne s'inscrivent, ni dans une perspective de changement social, ni dans une perspective d'évolution de la société. Il s'agit d'un objectif à la fois plus restreint et plus humble: celui de soulager à court terme les populations en sursis et de colmater certaines brèches pour éviter que les conséquences du désastre soient encore plus importantes⁴¹².

En ce sens, depuis 1966, le Tchad a connu aussi bien la guerre que des situations de catastrophes telles que des sécheresses et des famines.

Toutefois, les modalités d'assistance qui sont différentes d'une ONG africaine et occidentale soulève la problématique des crises durables. Il se trouve que :

L'aide humanitaire peut être restreinte à la dimension de l'urgence, que celle-ci soit aiguë comme dans les cas de catastrophes naturelles, ou chronique comme dans les cas des conflits armés ou de déplacements massifs de population. S'il est évident pour tout observateur que l'urgence et ses modes d'actions caractérisent l'aide humanitaire au sens strict, celle-ci tend de plus en plus à être définie dans une dimension plus large: celle des interventions humanitaires mettant l'accent sur l'importance des processus de prévention, de réhabilitation et de reconstruction, ainsi que sur les processus de construction démocratique⁴¹³.

Nous avons tenté dans ce travail d'analyser le comportement du Tchad à contenir de réfugiés et déplacées. Sur le long et moyen terme, les ONG ont mené une réflexion stratégique sur l'articulation de leurs interventions.

⁴¹¹ Rapport OCHA, "Rapport", 2009, p. 7.

⁴¹² B. Piquard, "Où va l'action humanitaire", N° 139, Louvain, juin 2003, p. 11.

⁴¹³ *Ibid.*

A ce niveau, elles ont planifié les modalités d'intervention, ont reçu des moyens de financement et ont mené des actions en tenant compte de la complexité des crises. Il ressort de ce qui précède que "La prise en compte d'un certain nombre des facteurs du contexte national et régional sont indispensables pour la compréhension des dynamiques en cours, de leurs répercussions en terme humanitaire et leur évolution possible"⁴¹⁴. Les interventions humanitaires dans leur déploiement sur le terrain, ont rencontré des difficultés notamment dans les périphériques de N'Djaména dû aux contextes politiques nationales, régionales et internationales⁴¹⁵. Ce pourquoi, la reconnaissance internationale du droit de réfugiés est d'une importance capitale⁴¹⁶. Il en est de même de la question de l'intervention des ONG soient en termes d'assistance soulève des difficultés à appréhender la gouvernance tchadienne en matière d'assistance humanitaire. A cet effet, il apparait que

- Le Tchad présente des attributions d'un Etat fragile en accordance les problèmes fondamentaux de gouvernance, d'assistance, des jeux politiques. Ceci pousse à dire que l'image du Tchad est étroitement associée à l'urgence humanitaire.

En effet, la théorie voudrait que les ONG et les pouvoir publics tchadiens soient en phases. Pour Loaro Gondjé, "cela est nécessaire car même si leurs méthodes et approches peuvent paraître différentes, les ONG et les pouvoir publics sont censés poursuivre les mêmes objectifs : travailler pour le bien-être de la population"⁴¹⁷. L'on comprend dès lors pourquoi durant les différentes guerres au Tchad, les gouvernants tchadiens ont laissé la latitude aux ONG d'agir dans les situations d'urgence afin de soulager les populations. Notons toutefois que, c'est sous le régime d'Idriss Deby Itno que les ONG sont associées à l'Etat pour pourvoir tenir des assises. A l'issue de ces assises des actions louables ont permis de mettre en œuvre des programmes défini par l'Etat ou arrêter de concert avec lui. Il s'agit entre autre de :

- PROADEL ;
- PSAOP ;
- PSANG⁴¹⁸.

Cette complémentarité n'est pourtant pas effective sur le terrain. Il se trouve en effet que l'Etat et les ONG s'observent en "chien de méfiance". Ainsi, la présence des ONG

⁴¹⁴ Rapport Union-DG ECHO, "Rapport d'activité", janvier 2007, pp. 12-15.

⁴¹⁵ M. B. Metou, "Le moyen de droit internationale devant les juridictions internationales en Afrique : quelque exemple d'Afrique Noir Francophone", *Revue, Québécois*, N°003, 2009, pp. 129-165.

⁴¹⁶ Zené Koukou, "La garantie du droit ", p. 43.

⁴¹⁷ Loaro Gondjé, "ONG-Etat, Une méfiance réciproque", *Tchad et culture*, N°243, janvier 2006, pp. 14-15.

⁴¹⁸ *Ibid.*

notamment lors de la crise soudanaise au Darfour a été vécue comme une atteinte à la souveraineté tchadienne. De ce fait, les opinions entre les ONG et le gouvernement tchadien étaient divergentes. Si N'Djaména à la responsabilité de protection des réfugiés, il a aussi l'obligation de la sécurité des humanitaires et de l'accompagnement de leurs actions. Ce faisant, bien que des humanitaires ont été victimes des violences et même de la part des pouvoirs civiles et militaires qui étaient censés leurs protéger. A cet effet, Laoro écrit que "les choses ne se passent pas toujours aisément si l'on en juge par les nombreuses plaintes des ONG aux Ministères de la Défense, l'Intérieur ainsi que du Ministère du Plan et parfois au cabinet du premier Ministre. L'objet de plainte a toujours été les abus subi par les ONG en province"⁴¹⁹. D'après nos informateurs, il apparaît évident que le conflit résulte de :

- Du manque d'implication du Ministère de l'Intérieur en matière de développement ;
- La méconnaissance par l'administration territoriale, des orientations stratégiques en matière de développement ;
- La méconnaissance par les ONG des réalités locales ;
- Du manque de renseignement sur l'action de l'Etat dans les sites de réfugiés et des personnes déplacées⁴²⁰.

À l'analyse, il ressort que le refus de l'Etat d'asseoir un partenariat efficace et crédible avec les ONG. À ce niveau, la complexité des crises tchadiennes a suscité la méfiance de l'Etat vis-à-vis des ONG. Au lieu que les pouvoirs publics considèrent leurs actions aussi en faveur des populations en opposition aux réfugiés ou les personnes déplacées. On peut aussi dire que les pouvoirs publics deviennent une entrave pour les ONG. C'est ainsi que Laoro Gondjé ajoute qu'"Au lieu que les pouvoirs publics appuient ces structures, ils leur empêchent de travailler plutôt. Toutefois, lorsque le personnel des ONG refuse de céder à un administrateur ou un chef militaire, une voiture ou toute autre bien appartenant à l'ONG"⁴²¹.

Les éléments qui justifient cette réticence de l'Etat, sont de plusieurs ordres à savoir :

- La centralisation administrative, les pouvoir publics au Tchad, par reproduction ou par mimétisme ont tendance à solliciter de la part du pouvoir politique une accélération de la décentralisation ;
- L'image adossée aux ONG montre que celle-ci sont souvent accusées de partialité.

⁴¹⁹ Loaro Gondjé, "ONG-Etat, Une méfiance réciproque", pp. 14-15

⁴²⁰ A. Djibrine Sy, "Les ONG n'ont pas une stratégie globale d'intervention", *Tchad et Culture*, N°243, janvier 2006, p. 15.

⁴²¹ Loaro Gondjé, "ONG-Etat, Une méfiance réciproque ", p. 10.

Plus loin, Laoro ajoute qu' "il est fréquent que les activités soutenues par les ONG soient suspecté par les agents de l'ONDR, de la Santé publique, ou par les agents des eaux et forêt"⁴²². Cette suspicions a donc pousser le Tchad à renforcer ses relations avec les organisations internationales non gouvernementale. Il s'agit d'une approche qui correspond à la volonté des pouvoirs publics d'assoir une collaboration avec le système de gestion ONG. L'Etat par du postulat selon laquelle dans le domaine de humanitaire les fonds et moyens débloqués ou les ONG ne produise pas toujours des résultats escomptés. C'est ce qui fait en sorte que depuis 2004, les OING ont eu à primer sur les ONG⁴²³.

De ce qui précède, il ressort clairement qu' "Entre janvier 2004 et mai 2005, le HCR a ouvert 12 camps de réfugiés au Tchad oriental, où vivent 240.000 réfugiés soudanais"⁴²⁴. Ce fait démontre qu'aussi bien que les positionnements des ONG africaines et occidentales ont constitué une hypothèse que dans les stratégies développées par l'Etat tchadien. L'on se rend compte qu'au mépris du droit international humanitaire, le HCR a décidé d'installer les camps des réfugiés à la proximité de frontière. Cette violation est loin d'être un fait facultatif souligne en quoi des corps diplomatique permet de créer de milliers d'emplois au Tchad, une façon de lutter contre la pauvreté.

En 2006, le HCR et ses partenaires humanitaires ont saisi la communauté internationale de la dégradation des conditions de sécurité au Tchad oriental. C'est ce qui a permis l'adoption en septembre 2007 de la résolution 1778 du conseil de sécurité autorisant une présence des multinationales au Tchad et en RCA. Ce fait souligne que l'Etat tchadien fait confiance aux OING et non aux ONG. Pourtant, les appréhensions politiques ne doivent pas faire oublier que malgré les graves problèmes de sécurité au quelle sont exposés, les réfugiés, les personnes déplacées et les populations locales, les ONG demeurent actives sur le terrain.

À cet effet, Laoro note qu' "En depuis de cette tracasserie donc elles font l'objet, les ONG au Tchad participent aux grandes fonctions économiques, des pouvoirs publics en créant des emplois et en assurant la production de bien et des services en faveur des populations touchées"⁴²⁵. C'est donc dire qu'au travers de leurs actions les ONG ont fini par imposer leur présence et ont lutté contre la pauvreté. Cette communion d'action ne doit pas faire oublier que l'État tchadien ne se trouve pas sur la même longueur d'onde que ces ONG. Achta Djibrine Sy

⁴²² Loaro Gondjé, "ONG-Etat, Une méfiance réciproque ", p. 10.

⁴²³ Rapport UNHCR, "Appel global", 2008-2009, p. 125

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ Loaro Gondjé, "ONG-Etat, Une méfiance réciproque", p. 15.

renchérie en effet qu' "Au début de l'intervention sur le terrain il y a l'engouement de population mais, les relations entre ONG et populations locales se dégradent pendant la phase d'exécution du projet"⁴²⁶. C'est pour cette raison que les OING assument dans la majeure partie du cas l'assistance et la protection des réfugiés et des personnes déplacées.

Elles offrent aussi une aide technique en vue de renforcer les compétences de l'Etat en matière d'humanitaire. Ainsi, pour l'Etat tchadien, l'intervention des ONG limite ses perspectives d'action en matière de :

- Rétablissement de la paix ;
- La lutte contre la pauvreté ;
- L'assistance aux comités d'accueil de réfugiés et de personnes déplacées.

Par ailleurs ajoutons aussi que les ONG ont intervenu en raison de manque de ressources de l'Etat. Ceci suppose que les ONG ont développé des stratégies vigoureuses axées sur le développement en vue de réduire les disparités entre les populations locales, réfugiés et personnes déplacées. Les instances tchadiennes par le biais du CNARR ont l'obligation de coordonner des activités des ONG et OING. Ce pourquoi, il y a lieu de procéder à une analyse évaluative de leurs actions. Il y va de la nécessité de trouver des solutions durables à la dignité des réfugiés et de personnes déplacées.

2- L'évaluation des stratégies des ONG au Tchad

L'aide humanitaire au Tchad est régie par des lois qui progressivement se sont mises en place afin de faciliter les financements des bailleurs de fonds pour des projets ou programmes spécifiques. Il s'agit ici des investissements particuliers qui intègrent les recettes, les dépenses et les budgets généraux. Il se trouve que le Tchad a bénéficié d'une aide internationale significative et de prêts en matière. Aussi, tant sur le plan bilatéral que multilatérale de la part des divers pays et des institutions internationales, le Tchad a-t-il bénéficié des appuis extérieurs. Les éléments qui justifient ces faits sont les crises sécuritaires, le terrorisme et les guerres civiles.

Pour en revenir au dernier volet de cette histoire tourmentée, il est logique de noter que

Les années de pouvoir de Deby furent marquées par des tentatives de coups d'État et par des rébellions vite noyées dans le sang ou contenues par l'expulsion de ces groupes vers la République Centrafricaine et le Soudan. Le Tchad a donc connu une paix relative mais jamais la réconciliation. Une remise à plat du contrat social aurait réduit le pouvoir des groupes dominants militairement et ouvert un processus politique incontrôlable par Idriss Deby⁴²⁷.

⁴²⁶ Djibrine Sy, "Les ONG n'ont pas", p. 12.

⁴²⁷ *International crisis Group*, "Tchad: vers le retour de la guerre?", *Rapport Afrique* N°111, 1er juin 2006, p. 19.

Cet aspect a mobilisé les ONG nationales et internationales qui ont dû faire face à un nombre croissant des réfugiés et des personnes déplacées au Tchad⁴²⁸. Face à cette situation, les ONG ont mis en place des secteurs d'interventions, trouver des financements extérieurs, faire évoluer l'aide sous différentes formes. Au Tchad en général, plus les chiffres, ce sont les actions qui comptent. Pour aussi dire, les ONG avaient tendances à la fois à consolider l'action des ONG mais aussi à leur fragilité. Par exemple, la Banque Mondiale a octroyé une somme soit 13,06%, le PAM 13,1%, l'Union Européenne, 12,14%, et l'UNICEF, 11,25%⁴²⁹. De plus, l'US aide octroie également 7,15%, ECHO 5,7%, Global Fond 5,23% et la BAD 5,15%⁴³⁰. Au total, on doit comprendre quelles ONG doivent tenir compte du poids de l'arme financière au Tchad.

C'est la raison pour laquelle, le Tchad ménage les ONG occidentales. Le gouvernement tchadien n'a d'ailleurs pas le choix car la crise du Darfour a montré le degré de collusion entre le politique et l'humanitaire. Il se trouve en effet que les opposants tchadiens y'ont vu un moyen de se repositionner sur la scène internationale. Il en résulte que

Non seulement un certain nombre de mouvements éparpillés un temps au Soudan et en République Centrafricaine ont bénéficié de la générosité de ces services de sécurité, mais des anciens cadres de mouvements armés réfugiés en Afrique de l'Ouest et dans les pays occidentaux ont fait le voyage à Khartoum pour tenter leur chance: s'ils se révèlent nécessaires pour l'équation politique tchadienne telle qu'elle est perçue à Khartoum, ils seront aidés et financés, sinon Khartoum n'hésitera pas à les faire arrêter comme gage de sa neutralité retrouvée. Ils ont donc coalisé en prenant en "otage" les ONG⁴³¹.

Cette manipulation pousse donc le Tchad à ménager ses partenaires en matière financière et humanitaire. Il en est ainsi des Etats-Unis dont l'attitude est paradoxale vis-à-vis du régime tchadien. Ce dernier n'hésite d'ailleurs à tenter de manipuler les ONG issues de ce pays tout comme le gouvernement. Cela est visible car : "les risques d'une instrumentalisation de ce danger par le régime pour ses intérêts les plus égoïstes puisque le président tchadien a tenté de décrire le MDJT, le groupe qui avait arrêté les islamistes algériens, comme également terroriste"⁴³². Cette posture est assez préjudiciable à l'assistanat humanitaire qui se doit de prendre les aspects politiques. Il en va ainsi d'autres partenaires comme l'Union Européenne.

⁴²⁸ <https://iatistandard.org//fer>, consulté le 20 mars 2022.

⁴²⁹ Présidence de République du Tchad, Ministère de finance et des budgets, "Rapport sur l'aide internationale au Tchad et perspective", octobre 2020, p. 5.

⁴³⁰ Présidence de République du Tchad, Ministère de finance et des budgets, "Rapport sur l'aide," p. 5.

⁴³¹ *International crisis Group*, "Tchad: vers le retour de la guerre?", *Rapport Afrique* N°111, 1er juin 2006, p. 12.

⁴³² *Ibid*, p. 20.

En effet, l'Union Européenne représente 17,84% de l'aide internationale accordée au Tchad⁴³³. Cette aide est destinée principalement aux secteurs humanitaires à hauteur de 32,77%. Les secteurs tels que : la Santé qui a reçue 17,15% ; l'éducation 03,90% ; l'agriculture 4,57% ; l'eau, hygiène et assainissement 03,52%⁴³⁴. Comme on le constate, les OING laissent aux ONG la gestion de la répartition de l'aide humanitaire. En termes de :

- Prévention et préparation aux catastrophes ;
- Aide alimentaire d'urgence ;
- Réponse d'urgence ;
- Aide alimentaire ;
- Assistance et service de secours matériel ;
- Préparation aux interventions multirisques⁴³⁵.

Les stratégies d'intervention humanitaires sont affinées en fonction de la gouvernance des ONG. En voici, une mise en place en tenant compte des objectifs d'une ONG. Ces derniers consistent au plan stratégique à procéder à élargir à l'échelle et adapter des modèles éprouvés⁴³⁶. Dans le cadre des ONG occidentales, il se dégage une constance que la plupart de ces organisations mettent en pratique. Nous pouvons le constater à travers la mise en place des logiques comme :

- Un plaidoyer pour influencer⁴³⁷ ;
- Le fait de promouvoir le changement des normes⁴³⁸ ;
- Le renforcement des systèmes et recevabilité sociale⁴³⁹ ;
- La nécessité de soutenir des mouvements sociaux et autres organisations⁴⁴⁰.

⁴³³ *International crisis Group*, "Tchad: vers le retour de la guerre?", p. 20.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁴³⁵ IATI, *Rapport*, 2008.

⁴³⁶ Directement à travers CARE et ses partenaires, et indirectement avec des gouvernements ou autres alliés. Ex. : Associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA), cartes communautaires de performances, Analyse rapide du genre, et action et analyse sociales.

⁴³⁷ Des changements dans les politiques, les programmes et les budgets des gouvernements et autres détenteurs de pouvoir, et la façon dont ils sont mis en œuvre.

⁴³⁸ En abordant celles qui sont néfastes dans les sphères économique, sociale et politique, à travers le dialogue communautaire et autres inventions permettant de faire évoluer les normes, et avec de vastes campagnes médiatiques.

⁴³⁹ Pour augmenter les capacités des institutions à fournir des services inclusifs et efficaces, et à respecter les droits des personnes pauvres.

⁴⁴⁰ Représentant des groupes exclus conformes à notre vision et à notre mission, pour contribuer au changement à travers leurs actions collectives, en tant qu'organisateur, alliés, partenaires ressources et amplificateurs.

Cette approche implique des stratégies inclusives fondées sur le marché mobilisant le pouvoir d'achat des réfugiés et des personnes déplacées sur des marchés pour contribuer au changement à grande échelle de façon durable d'un point de vue économique et environnemental, défendant les droits du travail et incluant les populations pauvres et marginalisées. C'est à partir de là qu'il faut prendre en compte les incidences possibles de cette assistance humanitaire qui peuvent être évaluées sur le fait d' :

- Avoir un impact sur les structures institutionnelles⁴⁴¹ ;
- Avoir un impact sur de plus grands nombres⁴⁴² ;
- Avoir un impact sur les racines culturelles⁴⁴³ ;
- Accroître l'ampleur de l'enracinement ;
- Accroître l'ampleur du champ d'action et accroître l'ampleur de la portée⁴⁴⁴.

Pour agir auprès des populations qui parfois réticentes, les ONG ont opté pour l'utilisation des images comme moyen de rassurer les populations. Des humanitaires jeunes, toniques, diversifiés en termes de genre ; il s'agit d'une approche psychologique en termes de stratégie. Les ONG ne conservent que la réhabilitation et la reconstruction comme stratégie de la réponse à l'urgence humanitaire⁴⁴⁵. La stratégie des ONG a donc constitué à une coordination et à un soutien au secours aux réfugiés et des personnes déplacés. Pour exemple :

Depuis 2004 Oxfam GB a mis en œuvre dans l'Est du Tchad trois grands programmes WASH d'abord en exécution directe dans 8 des 12 camps de réfugiés et dans 5 sites de déplacés et maintenant en soutien technique aux partenaires WASH dans les 12 camps et les 5 sites. Il y a eu aussi de plus petits programmes en Protection, Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (EFSL). Suite à la crise économique et un manque de financements en 2008, l'année 2009 a été une année difficile marquée par une stratégie confuse qui a entraîné une baisse de performance⁴⁴⁶.

Cette orientation stratégique informe sous l'entraide ou l'engagement du gouvernement tchadien et la communauté internationale, tout comme la société civile internationale sur les conséquences des guerres civiles au Tchad, la crise du Darfour, les conflits en RCA et le terrorisme au long du bassin de Lac-Tchad. Ce travail a donc permis d'observer les différentes populations vulnérables et qui ont besoin de l'assistance humanitaire. En effet plusieurs organisations humanitaires travaillent au Tchad oriental pour tenter de subvenir aux besoins de 256.700 réfugiés soudanais et centrafricains, 168.000 déplacés Tchadiens et quelques 150.000

⁴⁴¹ Changer les institutions au niveau des politiques, des règlements et des lois.

⁴⁴² Reproduction et diffusion pour augmenter le nombre de participants ou de communautés touchées.

⁴⁴³ Changement dans les relations, les valeurs culturelles et les croyances, au niveau du cœur et de l'esprit

⁴⁴⁴ Rapport CARE, "Rapport des ODD : analyse de l'impact et apprentissage", juin 2008, p. 15.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ Bernard Crenn, "Évaluation des programmes Oxfam GB à l'Est du Tchad" *Full Report Oxfam GB Commissioned by: Oxfam GB*, December 2009, p. 5.

personnes dans les communautés hôtes sur une population totale estimée à un million de personnes, pour la plupart des petits paysans, des éleveurs, sédentaires, nomades ou semi-nomades⁴⁴⁷. Cette évocation a donc permis dans le présent travail d'identifier 04 (quatre) catégories principales de populations touchées par les conflits :

- 1) Les réfugiés soudanais et centrafricains (environ 256.700).
- 2) Les déplacés tchadiens (environ 168.000).
- 3) Les populations hôtes partageant leurs maigres ressources avec les déplacés (quelques dizaines de milliers).
- 4) Les populations non déplacées rendues plus vulnérables par les conflits tels le manque d'accès aux marchés, aux ressources naturelles et aux services publics ou privés (plusieurs centaines de milliers)⁴⁴⁸.

Cette présentation aide à cerner la responsabilité des ONG. Ces dernières ont donc pour exemple la responsabilité dans les camps de réfugiés, de la santé de base. En termes de pourcentage, 77,71% de Soins à louer en matière de santé⁴⁴⁹. Le gouvernement tchadien de son côté a veillé à ce qu'il n'y ait pas une inégale répartition de l'aide accorder aux réfugiés et aux personnes déplacés dans toute les régions géographique du Tchad. Il est donc juste de reconnaître que, les montants alloués ne sont pas clairement identifiés, mais au vu de l'aide humanitaire, il semble que les ONG font pareil ; d'intervenir en termes de l'aide humanitaire. Elles se concentrent pour model d'œuvre leurs représentations nationales : à travers les transferts faits au profil des ONG nationales.

Ces faits nous ont permis d'observer que l'aide humanitaire au Tchad s'est progressivement inscrit dans une dynamique haussière. Aussi, l'aide du gouvernement tchadien a-t-il été ignoré par les réfugiés et les personnes déplacées. Ainsi, l'on se demande, comment ces ONG ont pu agir dans les camps des réfugiés ? OXFAM GB a contribué de façon significative.

Nous partons du principe suivante le quelle l'histoire est la reconstitution par les vivants de la vie de mort⁴⁵⁰. Ce fait conduit à dire que l'histoire du Tchad permet de dire que loin des éloges de vertu, la question de l'humanitaire se pose à partir de la faillite de Etats qui est dans

⁴⁴⁷ Bernard Crenn, "Évaluation des programmes Oxfam", p. 5.

⁴⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ E. Kant, *Idée d'histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, 4eme proposition, essai philosophique, 1784 p. 6. Cité par <https://www.poly-histoire.fer>. Consulté 15 mai 2022.

l'incapacité d'assumer et d'assurer le problème des réfugiés. Ainsi qu'en est-il de l'impact du Darfour et de la religion sur la politique humanitaire au Tchad ? Il apparaît que la méconnaissance des biens des ONG du poids religieux a été une hypothèque aux ONG occidentales au Tchad. Cette erreur d'appréciation est source de bien de malentendus entre humanitaires et les personnes vulnérables dans les camps. Il est évident que :

Le sentiment religieux, beaucoup se sentant brimés du fait de leur appartenance à la religion islamique. Or, au moment où, commence l'administration coloniale au Tchad en 1900, l'islam occupe à peu près le même espace que nous lui connaissons actuellement, à savoir les neuf préfectures situées au-delà de la rive droite du fleuve [...] d'où la dualité, l'ambivalence culturelle opposant les ressortissants du "Sud", animiste et chrétien et ceux du "Nord", musulman en majorité⁴⁵¹.

La question de base qu'on se pose est celle de savoir quelles sont les obligations de sécurité contractant par un Etat comme le Tchad en matière de gestion de réfugiés. Il apparaît que le dit objectif montre les potentialités réelles du Tchad dans la gestion des crises humanitaire. Les ressources humaines et matérielles mobilisées par le Tchad durant les crises montrent le construit d'une politique spécifique de la sécurité⁴⁵².

Au Tchad, on observe donc que les humanitaire souffrent d'un problème de réglage. Ces derniers sont lieu à l'opérationnalisation de l'aide humanitaire. En conséquence, il apparaît dans l'analyse de Raymond Aron que, le défi pour l'historien est qu'aucun des historiens n'arrive à dominer ces matériaux accumulés⁴⁵³. C'est pourquoi, s'agissant des camps de réfugiés le gouvernement a opté pour une approche processuelle. Celle-ci résulte de l'observation, l'instabilité politique, de l'avènement de la nouvelle république qui fond une urgence humanitaire.

En effet, les réfugiés quel que soit les périodes et dans les camps respectifs d'hébergement, ont été une préoccupation pour le pouvoir politique. Nous faisons ici référence au HCR, au PAM, mais aussi aux ONG comme la COOPPI. C'est pourquoi, les différentes affrontements militaires au Tchad ont permis d'observer que pour le gouvernement tchadien, un ordre des priorités avait été déjà défini. Il consistait notamment à évaluer :

- Les besoins sanitaire nutritionnelles des réfugiés et de personnes déplacés.

⁴⁵¹ A. Waidou, "Le Darfour comme rampe de conquête (1960-1990)", *Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol.7(2), Juin. 2020, aflash-revue-mdou.org*, consulté le 19 Mai 2022.

⁴⁵² A. Bassou, Architecture africaine de paix et de sécurité, pertinence dans la conception et difficulté dans les réalisations, *Revue, policyBrief*, 02 mars-09 septembre 2017, pp. 1-11.

⁴⁵³ R. Aron, Dimension de la conscience historique cité par <https://www.polyhistorique.fer>, consulté le 10 mai 2022.

- Evaluer les risques de santé publique à causer de l'arrivée de réfugiés et aux personnes déplacées⁴⁵⁴.

Il diffère en partie, de celui reconnu par les ONG comme OXFAM GB. Cette dernière note que les secteurs où il faut intensifier l'action sont ceux dans lesquels on mesure un taux faible :

- Des réalisations et impact vis-à-vis les populations non-bénéficiaires ;
- Un problème en termes de la durabilité et la pérennité des activités et réalisations ;
- Au niveau du volet Sécuritaire, Alimentaire et Moyens d'Existence (EFSL) en général⁴⁵⁵.

Toutes ces évaluations nous ont permis dans l'approche historique qui consiste à dire que l'histoire définie par la vérité qu'elle se montre capable d'élaborer⁴⁵⁶. C'est sont les humanitaires qui conçoivent leurs relations avec le gouvernement tchadien. Elles ont fait en tenant compte du fait que le Tchad est le lieu de l'obligation du maintien de la paix et de la sécurité. Avec une enveloppe de 100.000 de Dollars, l'aide humanitaire est devenu un enjeu de politique et de géopolitique⁴⁵⁷.

Dès lors, le gouvernement tchadien a dû décliner en plusieurs formats les types d'aide dont il a besoin en don ou en prêt. Quoique la paix dans ce pays nécessite d'organisation ou de structure capable d'agir aussi bien auprès des réfugiés et personnes déplacées mais aussi en termes de négociation et de la médiation. Cette approche africaine de conflit a été forte et utile car on est sortie de l'approche idéale de l'histoire pour s'inscrire dans une dynamique de politique publique en matière des réfugiés.

Pour en résumé, la complexité de la situation, les humanitaires ont eu à faire face aux guerres intestines, tension frontalière entre les Etats et le terrorisme⁴⁵⁸. On peut donc s'interroger sur la pertinence de l'opérationnalisation de la question de départ qui permet de comprendre les composantes de la communauté humanitaire au Tchad. Quelle a été l'action vis-à-vis de l'Etat tchadien ? Notons au passage que la communauté humanitaire agit en fonction de l'adhésion des partenaires de sécurité du Tchad au régime du général Félix Malloum se

⁴⁵⁴ Rapport, EHA, D'après l'OMS : " Rapport de mission conjointe d'évaluation de besoin de réfugiés centrafricaine au Tchad", janvier 2008. pp. 3-4.

⁴⁵⁵ Bernard Crenn, "Évaluation des programmes", p. 5.

⁴⁵⁶ H.I. Marrou, De la connaissance historique, tiré de <https://www.poly-histoire.fer>, p. 6. Consulté le 15 mai.

⁴⁵⁷ Mousseigne Jeanne, 41 ans, Directrice-Pays agence de la coopération technique et au développement de l'ACTED, à N'Djamena le 25 février 2022.

⁴⁵⁸ <https://www.ocppc.ma>. Consulté le 16 mai 2022.

retrouve légitimer avec Hissène Habré lors du partage du pouvoir en 1980-1981⁴⁵⁹. La question pour les ONG humanitaires va donc être de mener une politique d'assistance d'urgence en tenant compte de leurs ressources, en gérant les ressources humaines d'interventions permettent aux Etats de faire face aux crises⁴⁶⁰.

A ce niveau, il faut se demander comment les gouvernements tchadiens ont impulsé de dynamique de soutien aux ONG humanitaires. Il a fallu pour elle de procéder à une analyse de la situation sur le terrain humanitaire. Il a fallu en outre d'évaluer les attentes et les réponses en cas des crises humanitaire. Les mécanismes de survie dans le cadre de population allogène et autochtone⁴⁶¹.

La construction de la paix s'est fait dans l'optique où chacune des parties est partie prenante de la crise. C'est pour que MSF, CBHSD, le CICR se sont efforcés de mettre en place les mécanismes qui facilitent la gestion de la question de réfugiés. Sommes-nous en droit de penser que la question de réfugiés au Tchad a amené l'État à construire un nouveau modèle social. Ce dernier oblige les pouvoirs publics de N'Djaména à trouver de solution et de faire en sorte que la paix ne soit pas une vue de l'esprit mais bien un instrument de consolidation de la paix sociale.

De ce qui précède, il ressort qu'un ensemble des recommandations en vue de faciliter la gestion de la question humanitaire a été formulé.

II- SOLUTIONS ET PERSPECTIVES DE L'ASSISTANAT HUMANITAIRE AU TCHAD

La question de l'humanitaire incite à repenser la gouvernance publique au plan nationale. Il s'agit de comprendre qu'aucun fait n'est isolé et qu'il est d'en déterminer celle des autorités étatiques.

1- Les solutions de l'assistanat humanitaire au Tchad

Il est question de comprendre que les crises au Tchad ont mobilisé la communauté internationale, de manière tel que les OING et ONG sont intervenues de manière à apparait comme des partenaires des adjuvants ou des opposants à la politique humanitaire vis-à-vis des rebellions tchadiennes. D'ailleurs, les rebellions tchadiennes à l'exemple de FAN ont utilisé

⁴⁵⁹ P. F. Claustre, *Affaire claustre : l'autopsie d'une prise en otage*, Paris, Karthala, 1990, p. 60

⁴⁶⁰ M. Letoumbue, "Note d'analyse contre et défi d'une Afrique de la défense", *Grip*, 15 janvier 2014, p. 3.

⁴⁶¹ <https://www.sadc.or> in temps. Consulté le 14 mai 2022.

l'arme médiatique afin de justifier leurs actions⁴⁶². L'affaire Claustre et l'*Arche de Zoé* montre à suffisance que la première solution pour résoudre le conflit au Tchad est une affaire politique.

En conséquence, l'agence Reuter agence presse affirme que "Epreuve est terminée pour madame François Claustre, elle ne passera pas un quatrième Noël dans le Tibesti aux mains de rebelles tchadiennes. Après l'intervention des autorités libyennes, ceux-ci l'ont libéré ainsi que son mari"⁴⁶³

La solution politique passe par les accords ou les bons offices. C'est ainsi que madame Claustre au bureau du colonel Kadhafi, stigmatisée par la communauté internationale. Giscard Destin déclare à cet effet que "Je suis profondément heureux de la libération de nos compatriotes détenus au Tibesti et aussi au Congo après leurs longues cruelles épreuves"⁴⁶⁴. C'est au cours de cette période que l'agence libyenne ARNA accuse Hissène Habré d'être responsable du blocage de l'action humanitaire en direction du Tchad.

Pour les Libyens, Goukouni faisait preuve de grande compréhension et avait entrepris des démarches en faveur de madame Claustre. Ce qui avait conduit à un fissure qui montre que l'humanitaire peut être source de fissure du désagrément. C'est la raison pour laquelle l'assistanat humanitaire est une des raisons de gouvernance politique, sécuritaire et humanitaire⁴⁶⁵. Dans le cas de figure, l'autoritarisme issu des violences au Tchad avait initié de canevas de l'analyse, laquelle, les enjeux de l'assistance humanitaire ont tenu compte : de l'autoritarisme ; de l'instabilité politique ; des conflits ethniques ou communautaires ; des conflits de ressources naturelles et des conflits internationaux.⁴⁶⁶

En conséquence, il s'agit autant d'éléments qui depuis 1960, date de l'indépendance du Tchad, ont réinscrit le pays dans les sens du socle de la démocratie. C'est sur ce dernier que l'assistanat humanitaire se développe, comment cela se fait-il passé ?

2- Les perspectives de l'assistanat humanitaire

Dans une perspective de solutions durables, la mise sur pied de jalons sur lesquels les efforts de réhabilitation et de reconstruction et les initiatives de construction de la paix peuvent

⁴⁶² "J. AE. FAN, L'express", *Revue Neuchatel* N°26, p. 16.

⁴⁶³ "AFP, Dépêche", *Revue, Jeune Afrique, infra*, N°26, du 31 janvier 1977, p. 1.

⁴⁶⁴ IPS : "FAN, madame Claustre regagne aujourd'hui la France accompagnée de sa mère et sa sœur", *Express*, 1 février 1977, p. 2.

⁴⁶⁵ S. M. Hamat : "Les défis et enjeux sécuritaire dans l'espace sahélo-saharien, la perspective du Tchad", *Revue, Dialogue sécuritaire dans l'espace sahélo-saharien*, 2017, p. 11.

⁴⁶⁶ *Ibid.*

se reposer, devient une priorité. Nous pouvons à ce niveau, faire part de certaines recommandations faites par des acteurs humanitaires comme OXFAM GB :

- Continuer la consolidation de services minimums, la pérennisation et l'autonomisation des activités et réalisations WASH dans les 5 sites de déplacées (2008).
- De mettre plus d'efforts dans les villages agricoles environnants avec une approche intégrée et pour toutes les populations basée sur les besoins, en coopération avec Inter mon et en prévision à une crise alimentaire.
- Produire et disséminer plus de supports didactiques pour les partenaires et les bénéficiaires en WASH, EFSL et Développement Social (aucun n'a été décelé lors de la visite de l'équipe d'évaluation).
- Continuer dans le volet WASH dans la région d'une manière générale car les besoins en eau et pour la promotion de l'hygiène sont loin d'être satisfait de manière durable.
- D'intégrer la Protection dans un mandat plus général de Développement Social qui comprend, entre autres: la bonne gestion des équipements et des savoirs qui sont souvent perçus comme n'appartenant pas à la communauté, les activités de renforcement de capacité des partenaires, les dialogues inter- et intra- communautaires, la prévention et la gestion des conflits.
- De soutenir et encourager le CCO et de continuer avec le plaidoyer et la défense de l'espace humanitaire⁴⁶⁷.

Ces différentes recommandations découlent des projets que cette ONG a initié sur le terrain. Il s'agit des enseignements dont nous tenons compte afin de formuler certaines approches qui tiennent compte du croisement des données provenant de différentes ONG. Pour le faire, nous avons tenu Compte de la complexité des urgences modernes, qui conjuguent la plupart du temps crises politiques, ruptures sociales, catastrophes écologiques, effondrement de repères.

Le rôle de l'aide humanitaire est devenu de plus en plus crucial, au point qu'aujourd'hui l'aide en elle-même est devenue un enjeu stratégique (diplomatique ou militaire) de première importance. Cette place primordiale que l'aide humanitaire tend à jouer dans les relations Nord-

⁴⁶⁷ B. Kouchner, *La crise de l'humanitaire et l'urgence d'intervenir*, Paris, Karthala, 1991, pp. 13- 64.

Sud, dans les relations internationales et dans les réponses proposées aux différentes crises soulève de nombreuses questions et problèmes, tant pratiques qu'éthiques⁴⁶⁸.

Le Tchad en effet, se trouve au carrefour des enjeux politique et des jeux d'alliances qui font en sorte que l'action de cette gouvernance se retrouve déterminée par un certain nombre d'éléments⁴⁶⁹. La poursuite diplomatique militaire du Tchad nous permet de postuler plusieurs diplomaties possibles. Il s'agit entre autres :

- La mise en place par le Tchad d'une politique humanitaire réaliste ;
- L'assistanat humanitaire compte tenu de la conjoncture géographique du Tchad et de ses engagements internationaux et nationaux ;
- Le renforcement de capacités militaires tchadiennes en matière de politique de dissuasion.

Ce pourquoi, il apparaît qu'Idriss Deby Itno a su tiré profit de manière habile de son environnement régionale, déplaçant son soutien d'acteur à un autre⁴⁷⁰. Les différentes crises au Tchad ont offert à ce pays, la possibilité d'agir, non seulement pour son devenir mais aussi dans la lutte contre toute forme de discrimination⁴⁷¹.

Pour le Tchad, il s'agit en fait de comprendre que les ONG au Tchad agissent leurs représentativités politiques et militaires. Elles fonctionnent aussi en fonction de type de l'intervention militaire en opération, des événements militaires, des objectifs à atteindre et des opportunités qui se présentent sur le terrain. Que peut-on retenir des ONG face aux crises humanitaires. Il se trouve que "la sécurité est toujours le principal problème qui se pose au Tchad". C'est pourquoi une action humanitaire ne serait être envisagée sans tenir compte de la gravité des crises.

En définitive, il faut retenir dans ce chapitre que les ONG humanitaires occidentales agissaient en terme de besoins, notamment en matière d'établissement de la paix, de lutte contre la pauvreté de communauté d'accueil, de la volonté d'assistance et d'amélioration des conditions et des normes dans les camps des réfugiés et de déplacés internes et enfin la gestion raisonnée des ressources naturelles.

⁴⁶⁸ Kouchner, *La crise de l'humanitaire*, 1991, pp. 13- 64. *Ibid.*

⁴⁶⁹ A. Gounjuenon, "Le Tchad dans son environnement régionale : entre jeu d'alliance et coalition militaire", ADHOC, Friedrich-Ebert-Stiftung, *Revue, Nouvelle approche de sécurité collective*, 2021, pp. 9-36.

⁴⁷⁰ Gounjuenon, "Le Tchad dans son environnement régionale", pp. 9-36.

⁴⁷¹ <https://www.Issafrica.org/irss-today/wolrd>. Consulté le 17 mai 2022. 10h15-11h22.

CONCLUSION

Parvenu au terme de notre étude axer sur l'action des ONG humanitaires au Tchad de 1966 à 2008. Au cours de cette analyse, nous point perdu de vue la question de l'assistance humanitaire au Tchad. Une telle thématique, est se met centre des politiques gouvernementales, comprises actuellement comme politique publique en termes de réalisations sociales vis-à-vis des réfugiés et de personnes déplacées. Elle découle aussi de l'observation participative et de l'empirisme sociologique des réalités de notre milieu d'étude. Pour cerner ce travail, il reconnaitre ici il s'agit d'une approche sur la question humanitaire comme facteur d'investissement de la communauté internationale dans un pays difficilement plonger dans une crise sociale et extrême. Il ne s'agit pas d'une simple exposition de l'action humanitaire comme facteur de dynamique sociale, mais bien plus comme élément de para-diplomatie. C'est le sens des ONG comme angle de cette dynamique diplomatique qui modifie l'image du Tchad et l'inscrit comme un champ de la détermination de la communauté internationale à défendre l'Homme.

A travers cette étude, nous avons ainsi montré que dès son accession à la souveraineté internationale, le Tchad a opté de souscrire, à tous les mécanismes de préservation des Droits de la personne humaine. Ce fait est d'autant plus incompréhensible que la violence des différents belligérants au Tchad a été un frein à l'action humanitaire. Handicap qui a pesé sur la méthodologie de collecte des données. Il se trouve que bien des informateurs se sont montré retissent à nous livrer des informations, tenant compte du fait que bien des acteurs des violences sont encore vivants. Cette menace à la sécurité justifie la prédominance de l'approche documentaire sur toutes les autres sources de cette recherche. Cette dernière conduit à une évocation de la nature des sources employées dans ce travail. Il s'agit notamment des sources composées de rapports, des ouvrages, de documents d'archives, des illustrations... A ce niveau, la constance a été de chercher le lien entre problème de recherche et les données disponibles. C'est de là que la recherche a été orientée sur des réalisations et des insuffisances existentielles dans l'action des ONG. Ces décalages sont source d'un décalage entre la considération des organisations occidentales et africaines en matière d'humanitaire. Pour le gouvernement tchadien, cela est source de réflexion et de prise de décision, sachant d'ailleurs le rôle ambigu joué par lui dans les crises centrafricaines et dafouriennes. Partant de là on peut déduire qu'au N'Djamena les ONG peuvent être des instruments de déstabilisation du Tchad, elles ONG sont des plateformes qui peuvent aider à leur repositionnement.

Paradoxalement ce fait contribue à mettre en exergue, la réticence de bien des acteurs humanitaires africains et nationaux à s'exprimer. Partant de ce fait, ce travail fait un bilan des

difficultés des humanitaires dans leur déploiement sur le terrain au Tchad. Il aide à entrevoir que les ONG ne peuvent être sur un territoire sans le consentement de l'Etat qui a l'obligation suivant les conventions de garantir leur sécurité et d'assurer la protection des personnes vulnérables. Dans cette optique, le présent travail analyse le conflit qui va résulter entre l'Etat, les OING et les ONG sur les statistiques concernant les réfugiés. Loin d'être une bataille de chiffre, il s'agit d'une différence de perception des éléments qui composent la structure praxéologique de l'humanitaire.

C'est la raison pour laquelle, le présent travail s'est construit en tenant compte de plusieurs intérêts que sont : l'intérêt scientifique, politique, économique et social. Ceux-ci, nous ont permis de voir que, la question de l'assistanat humanitaire est plurivoque. Autrement dit, elle relève de plusieurs domaines qui déterminent l'action de la société civile et des politiques gouvernementales tchadiennes, dites politiques publiques en matière diplomatique. La compréhension des stratégies des ONG est l'une des préoccupations qui ont guidé ce travail. L'on n'est arrivé à la perception suivant laquelle les ONG bien qu'elles ont servi, sont se voient instrumentalisées par des acteurs en belligérance ou des mentors de la violence. Ce travail souligne que la neutralité desdites organisations est un mythe. Cet objectif témoigne de l'importance de la critique historique comme pilier d'intelligibilité des données recueillies sur le terrain. L'utilité de la méthode diachronique dans l'exposition des faits et de l'interdépendance scientifique.

En outre, cette recherche a été réalisée dans le corpus de mutations des relations internationales et favorisant une meilleure gestion de question humanitaire. Celles-ci sont de l'ordre à souligner, la vulnérabilité des personnes victimes de catastrophes et des violences liées aux conflits. En effet, l'une des spécificités de ce travail est de mettre ensemble au plan de l'analyse ses deux concepts que l'on a souvent tendance à opposer en relations internationales. Ce travail montre comment un conflit générer et favorise la créateur d'un doublon entre les réfugiés qui en principes relèvent du seuil externe. De 1966 depuis de la rébellion du FROLINAT à 1981, le Tchad n'a eu de cesse de voir la société humanitaire agir en tenant compte de cette complexité. Il faut voir la fin de la guerre face à la Lybie pour voir s'opérationnaliser un autre concept d'action des ONG : la question du développement. Cette dernière a permis de catégoriser les ONG en plusieurs formes. L'on peut au-delà de la distinction par hémisphère comprendre, qu'au vu de leurs actions, moyens et stratégies, il existe des ONG et ONG. Certaines vont comme le souligne ce travail être la "cheville ouvrière" du secours humanitaire, d'autres des adjuvants de la réinsertion et la réhabilitation communautaire

dans les régions victimes de guerres ou de catastrophes. D'où la formation d'une question initiale de recherche spécifique qui a facilité la construction du problème de recherche.

Il est important de rappeler ici que, les réfugiés ou personnes déplacées ont été centre des changements diplomatiques initiés par le gouvernement tchadien. En mettant en exergue, cette charpente réflexive, nous avons eu pour souci de montrer que l'humanitaire est un problème qui s'est posé à tous les gouvernants au Tchad. Ce fait est indépendant de leurs obédiences idéologiques et de leurs rapports politiques vis-à-vis de la France. Ce problème d'analyse est le pivot de cette démarche explicative. De ce fait, elle a permis d'associer le contexte d'insécurité interne à celui de l'in-sécurisation entre les parties tchadiennes et les autres forces parties prenantes de la belligérance. Il en résulte de cette conjugaison ou superposition que l'action humanitaire se trouve dans un intervalle d'actions entre celles qui vont relever de la communauté internationale (OING), les ONG occidentales et les ONG Africaines.

C'est pourquoi, dès les prolégomènes de l'analyse, nous avons distingué le concept de l'assistanat de celui de l'urgence humanitaire. Cette distinction n'a pas été fortuite dans la mesure où les ONG au Tchad se déploient dans des contextes contrastés. On peut faire ainsi mention de la guerre civile, de la Guerre froide, de la démocratisation, des conflits périphériques. En conséquence, les logiques productrices des réfugiés au Tchad permettent de relever que le cadre spatial de l'analyse de 1981-2008, est l'épicentre de l'action humanitaire au cours de ses moments de l'histoire de ce pays. Toutefois, il faut noter des césures durant ces phases au sein de ce travail. Il est clair que les événements politiques de divers ordres ont modifié ou impacté sur l'action des ONG. Les affaires Claustre et de l'*Arche de Zoé* ont été à suffisance illustratives de cette instrumentalisation de l'humanitaire. On peut donc en retenir qu'il existe des prédispositions gouvernementales de s'opposer même à l'action des OING, des ONG et des bailleurs de fonds de la question.

Ce travail consistait à faire une analyse diachronique et synchronique des faits politiques, économiques, sociaux de comprendre les phénomènes des réfugiés et des déplacés interne au Tchad. L'analyse des données a facilité la compréhension des facteurs tels que les rapports entre réfugiés et populations locales. De là, il a fallu déduire les rapports entre la communauté internationale et les diverses ONG. Ceux-ci ont un lien à la fois d'indépendance et de complémentarité. Dans les deux domaines, les ONG occidentales et africaines ont eu à s'inventer et à s'adapter face à de situations complexes. C'est pourquoi, ce travail insiste sur les actions que chaque acteur exerce dans les camps et les sites des réfugiés.

L'assistance des acteurs internationaux constitue quant à elles un aspect important sur question de protection des réfugiés et de la population locale tchadienne. Celles-ci ont tradition d'apporter de secours aux personnes complètement démunies dans le pays en crise humanitaire. Si un grand nombre de réfugiés s'installe spontanément, il n'en demeure pas moins que les pays hôtes exigent qu'ils soient regroupés dans des camps où la communauté internationale prend leurs besoins en charge. La mise en place d'un camp est donc la réponse commune des pays hôtes à l'arrivée de populations de Réfugiés.

Il a été démontré que les camps, lorsqu'ils sont situés près des frontières et peu ou pas protégés par l'Etat ou la communauté humanitaire, comportent un risque élevé d'attaques et de présence d'éléments armés qui compromettent la sécurité des Réfugiés ou des personnes déplacées. Les femmes et les enfants sont particulièrement des personnes vulnérables dans les camps et leurs problèmes spécifiques de protection ne sont généralement pas suffisamment adressés. De plus, la plupart des droits dont devrait pouvoir bénéficier cette couche sont restreints et violés dans les camps. Il leur est ainsi difficile de faire reconnaître leur statut, de choisir leur lieu de résidence, de bénéficier du droit au travail, d'être à l'abri de la faim, de bénéficier du droit à l'éducation, à la santé et à l'accès aux cours de justice au-delà de ce qui est possible dans les camps. Ces conditions de vie, ajoutées à l'absence de solution durable, génèrent presque inévitablement d'importantes frustrations et des stratégies négatives d'adaptation et de survie. Les camps deviennent donc à long terme une source d'insécurité pour les Réfugiés.

Par conséquent, le maintien des camps sur une période prolongée affaiblit la protection internationale des Réfugiés. En effet, le camp en lui-même perd au fil du temps sa fonction fondamentale de protection et devient une entité dysfonctionnelle. Maintenir une telle politique à long terme semble ainsi non conforme aux engagements de l'Etat tchadien envers la protection des Réfugiés. Le Tchad ne respecte que ses engagements minimaux de non-refoulement, mais seulement pour ensuite maintenir les réfugiés dans des camps où leur sécurité est précaire et les droits inaccessibles. Le passage du temps se révèle particulièrement problématique, car le Tchad refuse de lever les restrictions et d'accorder les standards de traitement qui augmentent pourtant au fil du temps et de l'attachement du réfugié envers la Communauté Internationale. Le maintien des camps à long terme est donc tout à fait injustifié au regard du droit international. Cependant, sans l'aide suffisante de la communauté internationale pour partager la responsabilité des réfugiés dans les pays comme le Tchad, celui-ci semble incapable d'accorder davantage la sécurité dans des camps.

Lors de cette, analyse la problématique de l'action humanitaire au Tchad, plusieurs remarques ont été observé à savoir l'éducation des enfants dans les camps des réfugiés, la responsabilité effective de l'Etat tchadien face à cette population victime des violences.

Certes les ONG ont apporté leur soutien à cette population vulnérable mais juste le strict minimum. Il en ressort que les ONG en volant au secours de cette population sans abris dans les camps des réfugiés se mettent de moins en moins en retraite de leur assistance. Cette désintéressement des humanitaires s'explique par la durée des crises et la prolongation de la durée des camps des réfugiés, les ONG se trouvent confrontées aux problèmes de financement par les bailleurs de fond. Face à cette situation alarmante, nous interpellons ici l'Etat d'adopte une autre stratégie facilitant le mouvement libre et en leur intégrant définitivement au reste de la population locale.

ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **PONRA KOYANBELE**, matricule **16A626** est inscrit en Master II dans le dit Département, option Histoire des Relations Internationales. Il mène, sous la direction du **Pr. Faustin KENNE** (*Maitre de Conférences*), une recherche universitaire sur le thème : « *Action des ONG Humanitaires dans la résolution des crises au Tchad de 1981 à 2008* ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le 16 FEB 2022.....

**Le Chef de Département**

Bbja

Annexe 2 Guide d'entretien sur le terrain

Les personnes à interroger

- 1- Nom et Prénom
- 2- Son âge et sa fonction
- 3- Son lieu de résidence actuelle
- 4- Lieu de résidence lors des crises humanitaires
- 5- Son groupe technique ou sa nationalité

Les questions d'ordre générales

- 1- Que savez-vous de la première bataille de N'Djamena ?
- 2- Pouvez-vous nous citer les principaux protagonistes ?
- 3- Comment justifiez-vous la victoire du FROLINAT au cours de cette première bataille ?
- 4- Que ce qui d'après vous va permettre le retour au pouvoir de HISSEIN Habré en 1982.
- 5- Est-ce du fait de l'appui de la France
- 6- Est-ce du fait de l'action des pays régionaux
- 7- Comment expliquez-vous l'inaction de l'OUA ?
- 8- L'intervention militaire française de 1983 à 1986 vous semblez telle justifiée ?
- 9- La France venait-elle défendre ses intérêts ou alors s'opposait à la Lybie ?
- 10- Quelles sont les conséquences de ces guerres sur la population tchadienne ?
- 11- Peut-on dire que c'est à cause de cette guerre que les ONG ont fait leurs apparitions au Tchad ?
- 12- Pouvez-vous nous citer quelques ONG ?
- 13- Quelles sont les régions le plus sinistrées durant ces crises au Tchad ?
- 14- Pouvez-vous nous citer les principaux camps réfugiés au Tchad ou dans votre région de 1981 à 2008
- 15- Existe-t-il des ONG tchadiennes qui ont agi auprès des réfugiés ou de déplacés internes
- 16- Que pensez-vous des conséquences de rebellions sur l'investissement humanitaire des ONG occidentales
- 17- Que savez-vous de médecins sans frontière
- 18- Pouvez-vous nous citer une de ces interventions ?
- 19- Quel était l'impact de la guerre froide sur l'action humanitaire dans les régions en crise au Tchad ?
- 20- Quel était le rapport des humanitaires africaines et occidentales ?
- 21- Qvez-vous attendu parler des affaires claustrées ?

22- Qu'avez-vous pensé de problème de l'Arche-zoé ?

Les questions de nature spécifique

- 1- Pensez-vous que le Tchad avait nécessairement besoin des humanitaires ?
- 2- Stratégies des ONG vous semble telles appropriées face à la problématique des réfugiés
- 3- Que savez-vous de financement des ONG ?
- 4- Peut-on penser qu'ils sont suffisants pour répondre aux besoins de réfugiés au Tchad ?
- 5- Quelles sont les conséquences de l'intervention des humanitaires au point vu socio-économique et politique ?
- 6- L'Etat tchadien et les ONG travaillent-ils en concert ou en imposition
- 7- Quels sont les moyens déployés par l'Etat tchadien afin de faciliter l'action des ONG
- 8- Les normes juridiques en vigueur vous semblent-ils idoines ?
- 9- Comment expliquez-vous l'actuelle présence des camps de réfugiés au Tchad ?
- 10- Que font les ONG afin de faciliter l'insertion et la réinsertion des réfugiés au Tchad ?
- 11- Le type des ONG détermine-t-elle la nature de leurs actions ? si oui comment ? si non pourquoi ?
- 12- Pouvez-vous citer quelque grande figure des humanitaires au Tchad ?
- 13- Quel bilan pouvez-vous faire d'une décennie de l'action humanitaire au Tchad ?
- 14- Quelles sont les insuffisances de l'action humanitaire au Tchad ?
- 15- Quelle recommandation pouvez-vous faire afin d'améliorer l'action humanitaire au Tchad ?

Photo N° 1 : Dr Baba Siddick

Dr Abba SIDDICK, S.G. du FROLINAT de 1969 à 1977 (Copyright AfriqueAsie)

Source : www.parismatch.Com/International, consulté le 5 Février 2021.

Tableau N°1 FICHE DES PROJETS EXECUTES PAR L'ONG MSF-BELGIQUE

Projet		Projet santé Mayo-Kebbi/ Logone Oriental
Caractéristiques		
Localités		Mayo-Kebbi (Pala, Gounougaya, Léré) Logone oriental (Bessao, Doba, Goré)
Durée		5 ans
Date de démarrage		01/01/1996
Date de fin		31/12/2000
Budget		4.774.404 EUC soit 3.151.106.640 FCFA
Source de financement	Etat	
	Bénéficiaires	
	Autres	404 ECU soit 3.151.106.640 FCFA
Dépenses effectuées en 1999		1.106.495.142FCFA

Source : Rapport sur les activités des ONG

Tableau N° 02 DESCRIPTION DU PORJET

Objectifs et stratégies	Objectif	Stratégie
Titre du projet		
Projet de santé Mayo-Kebbi/ Logone Oriental	Améliorer la santé de la population	

Source : Rapport sur les activités des ONG

Tableau N°3 FICHE DES PROJETS EXECUTES PAR L'ONG MSF-BELGIQUE

Projet		Appui au PMA ET PCA dans le district sanitaire de Koumra
Caractéristiques		
Localités		Koumra (Mayo-Chari)
Durée		3 ans
Date de démarrage		10 Juin 1998
Date de fin		09 Juin 2001
Budget		793.179.540 FCFA
Source de financement	Etat	Exonérations
	Bénéficiaires	Contribution en nature
	Autres (bailleurs)	793.179.540 FCFA
Dépenses effectuées en 1999		272.693.790CFA

Source : Rapport sur les activités des ONG

Tableau N° 04 DESCRIPTION DU PORJET

Objectifs et stratégies	Objectif	Stratégie
Titre du projet		
Appui au PMA et PCA dans le district sanitaire de Koumra	Assister au développement des soins de santé préventifs et curatifs en assurant le PMA et le PCA selon la politique nationale.	Assurer la disponibilité en médicament ; approvisionnement en équipement et en matériel pour faciliter les activités préventifs et curatifs.

Source : Rapport sur les activités des ONG

Tableau N° 05 : FICHE DES PROJETS EXECUTES PAR L'ONG (CARE-TCHAD)

Projet		Adressage	Lutte contre les inondations	Gestion participative du parc national de Manda	Lutte antiacridienne
Caractéristiques					
Localités		Ndjamena	Ndjamena	Sarh	
Durée		3 ans	1 an	2 ans	18 Mois
Date de démarrage		15/01/ 1999	Octobre 1998	Mars 1999	Octobre 1997
Date de fin		15/05/ 1999	31/12/1999	28/02/ 2000	31/05/ 1999
Budget		5.967.500 FCFA	196.787.100 FCFA	70.000.000 FCFA	765.523.466 FCFA
Source de financement	Etat				
	Bénéficiaires				
	Autres	5.967.500FCFA	196.787.100 FCFA	70.000.000 FCFA	765.523.466 FCFA
Dépenses effectuées en 1999		5.967.500FCFA	204.654.100 FCFA	29.476.786. FCFA	114.828.520 FCFA

Source : Rapport sur les activités des ONG

Tableau N° 06 DESCRIPTION DU PORJET

Objectifs et stratégies	Objectif	Stratégie
Titre du projet		
Adressage	Permettre la génération de l'adressage dans tout l'arrondissement de la capitale	Sensibilisations des usagers sur l'intérêt de l'adressage et numérotation des rues et des portes d'entrées
Lutte contre les inondations	Apporter une aide aux quartiers sinistrés par les inondations	Formation d'une équipe de curage, enrochement de la piste du pont et recyclage des ordures
Gestion participative du parc nationale de Manda	Permettre le retour de la faune implique la population dans la gestion des ressources naturelles	Sensibilisation des populations proches du parc renforcement des structures d'encadrement
Lutte contre antiacridienne	Lutte contre l'invasion des criquets migrateurs et pèlerins	Epannage aérien et équipement des paysans

Source : Rapport sur les activités des ON

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- LES SOURCES

1- Sources orales

N°	Noms et prénoms	Age	Fonction	Lieux d'entretien	Dates d'entretien
01	Aïgo-Ngone Solalbaye	26 ans	Réfugiés	Maro	21 février 2022
02	Kougomadje Christian	24 ans	Réfugiés	Maro	29février 2020
03	Sarr Alexandre	50 ans	chef de sous bureau du HCR	Goré	1 ^{er} avril 2022
04	Benelem Japhet	31 ans	Réfugiés	Goré	4 avril 2022
05	Mahamat Youssouf	43 ans	Réfugiés	Sido	24 février 2022
06	Abdoulaye Adoum	48 ans	Coordonnateur de l'ONG IARA	Guéreda	26 février 2022
07	Denenodji Antoinette	36 ans	Coordonnateur du centre national de recherche et de développement(CNRD)	Baga-Sola	8 avril 2022
08	Gately Zachary	46 ans	directeur pays de <i>l'African initiatives for relief and development (AIRD)</i> ,	Béré	3 mars 2022
09	Hamoudoun Bienvenu	47 ans	cadre de l'ONG DARNA	Baga-Sola	4 mars 2022
10	Komi Gnondoli Emmanuel	54 ans	Conseiller principal aux droits de l'homme	N'Djamena	21 Janvier 2021
11	Lansdroma Dieudonné	59 ans	directeur national de <i>l'Adventist development and relief Agency (ADRA)</i>	N'Djamena	23 février 2022
12	Zenaba Mariam Hissene	51 ans	Réfugiés	Gueréda	13avril 2002
13	Leila Garbouj	40 ans	Directrice pays adjointe en charge du programme ACF	N'Djamena	21 février
14	Maidtoingue Herman	52 ans	chargé de communication de l'ACF	N'Djamena	21 février 2022
15	Marabeye Archange	50 ans	Coordonnateur radio, mon bien être(MBE)		21 février 2002
16	Bangue Bienvenue Blandine	48 ans	Réfugiés	Amdjarass	23 février 2022
17	Moussa Youssouf	71 ans	Personne déplacée durant les violences au Tchad	Goré	17 avril 2022
18	Saleh Abdel Hagggar	41 ans	Réfugiés	Daha	25 février 2022
19	Ndomassal K. Nehemie	36 ans	Chargé suivi-évaluation et communication du secrétariat du fonds des Nations Unis pour la consolidation de la paix au Tchad	Sido	6 avril 2022

20	Oussame Fatimé Ali	46 ans	Délégué provinciale de l'action sociale	Moundou	9 avril 2022
21	Djasramadje Didian	57 ans	Ancien coordonnateur humanitaire du Fond de Nations-Unies pour la population	Maro	25 février 2022
22	Patricia Marcel	50 ans	Coordinateur du projet MSF-France	Moissala	1 mars 2022
23	Tidjani Ahmat Adoum	39 ans	Réfugiés	Guéréeda	27 janvier 2021
24	Djibrine Abakar Nour	59 ans	Réfugiés	Daha	24 février 2022
25	Sy Achta. Djibrine	63 ans	Ancienne réfugiés	Amdjarass	24 Février 2022
26	Vridaou Tao	53 ans	Chargé de la gestion des données et de suivi des résultats, du BCR	N'Djamena	6 avril 2022
27	Yaya Mahamat Liguita,	63 ans	Président de la Croix -Rouge du Tchad	Baga-Sola	4 mars 2022

II- SOURCES NUMÉRIQUES OU WEBOGRAPHIQUES

[http://www. Aide humanitaire.Org/voyage-humanitaire](http://www.Aide.humanitaire.Org/voyage-humanitaire), *Action de l'UNICEF*

<http://www.msf.org> MSF, "*Entretien avec Rony Brauman* ", Mensuel de l'ENA Janvier 1995.

www.le.parisien.fr,

[https://www. RFI.](https://www.RFI.fr)" Goukouni Oueddei, *Témoignage pour l'histoire du Tchad*. Entretien avec Laurent Courau", RFI, 2008.

MSF, "charte éthique ", www.msf.fr.

[www. OCHA-Tchad@UN. Org](http://www.OCHA-Tchad@UN.Org).OCHA, "*Tchad : association humanitaire et développement pour répondre aux crises*",

III- BIBLIOGRAPHIES

1- Ouvrages généraux et spécialisés

Alland D., *L'applicabilité directe du droit international considéré du point de vue de l'office du juge : des habits neufs pour une vieille dame ?*, RGDIP, 1999.

Amougou. Th., *Le christ était-il chrétien ? Lettre d'un africain à l'Eglise catholique et au chrétien*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Bovelli S., *La guerre des rapaces, à propos de la guerre du Biafra*, Paris, édition, Seuil, 1977.

Bret B., *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Paris, Ellipses, (3^{ème} Editions). 2006.

- Bueno-Deux-Mesquita, *The logic of political survival*, combrigh mass, MIT Press, 2003.
- Buijenhuijs R., *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Karthala, Paris, Afrikastudie centrum, Leiden, 1987.
-, *Le FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad*, Paris, Mouton, 1978.
- Claustre P.F., *Affaire claustre : l'autopsie d'une prise en otage*, Paris, Karthala, 1990.
- Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Paris, Odile Jacob, economica, 2001.
- Debos M., *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entrée-guerre*, Paris, Karthala, 2013.
- Dumont R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions Seuil, 1962.
- Focart J., *Le journal de l'Elysée : le général en mai 1968-1969*, Paris, Fayard, 1998.
- Foures. A., *Au-delà du sentier*, Paris, Economica, 1986.
- Gali N'Gothé. G., *Le conseil supérieur militaire et l'exercice du pouvoir*, Tchad, Édition Al-Mouna, 2008.
- Ghali B. B., *Mes années à la maison de vert*, Paris, Fayard, 1998.
- Dobry M., *Sociologie des crises, politiques : La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, PSPO, 2009.
- Gilbert C., *Le pouvoir en situation extrême : catastrophes et politique*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Hartog, F., *Ancien, Moderne, Sauvage*, Paris, Galaade, 2005.
- Human Rights Watch., Allié de la France condamné par l'Afrique, les relations entre France et régime Tchadien de Hissène Habré (1982-1990)*, Paris, AFP, juin 2016 .
- Jouve, E., *L'Organisation de l'Unité africaine*, Paris, PUF, 1983.
- Kodjo E., *A quand l'Afrique*, Paris, Laffont, 1981.
- Kouchner B., *La crise de l'humanitaire et l'urgence d'intervenir*, Paris, Karthala, 1991.
- Lanarès P., *Qui Dominera le monde*, Paris, Éditions, SDT, 1984.
- Lemoine T., *Tchad 1960-1990 : trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du monde, 1997.
- Mbembe, J. A., *De la poste colonie, essai sur l'imaginaire politique de l'Afrique*, Paris, Karthala, 2000.
- Memmi, A., *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1957.
- Merle M., *Sociologie des relations internationales*, Paris, 3^e Edition, Dalloz, 1982.
- Ngah Ayissi, A., *La perception africaine de la politique étrangère de la France*, Paris, IHEI-DRI, Vol 1, 2000.
- Ngansop, G. J., *Tchad : 20 ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Pascallon P., (éditeur), *la politique de sécurité de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Pondi. E., *L'ONU vue d'Afrique*, Paris, Maison Œuvre-AFREDIT, 2005.

Revero J., "Le juge administratif : gardien de la l'égalité administrative ou gardien administratif de là l'égalité ? ", in *Mélanges offert à Marcel Waline*, Paris, LGDP, 1974.

Terry M., *Mays, Africa's First peacekeeping operation, the OUA in chad, 1981-1982*, London praeger, west port connecticut, 2002.

Thiry R., *Ma mission au Tibesti à bord d'un DC-4* ; Paris, La table ronde, 1977.

Tubiana J., *The Chad-Sudan proxy war and the (Darfourization) of Chad, Myths and Reality*, Genève, small arms survey, HSBA workins paper, 2008.

Versechave, F. X., *La francafrique, le plus long scandale de la république*, Paris, Stock, 1998.

Vovelle, M., *Idéologie et mentalité*, Paris, François Maspero, 1982.

Wood A., al (dir), *Evaluer l'action humanitaire, point de vue de praticien*, Trad, Leslie Marcus, Paris, Karthala, 2002.

2- Ouvrages méthodologiques

Bouchard A., *Méthodologie de la recherche, cours inédit*, UNR, Butare, 1990.

Braillard P., *Théories des Relations internationales*, 1ère édition, Paris, PUF, Coll. Thémis, 1977.

Grawitz M., *Méthodes des sciences sociales*, 4^{ème} Éditions, Paris, Dalloz, 1979.

Quivy, R. et Van Campenhoudt. L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2^{ème} Éditions, Paris, Dunod, 1995.

Larousse P., *Grand Dictionnaire Larousse Universel, Tom1*, Paris, CEDEX, 1987.

Akoum A. al, *Dictionnaire de Sociologie, vol 1*, Paris, M.C .P Fleury-les-Aubrais, 1985.

3- Articles et revues scientifiques

Alland D., "L'applicabilité directe du droit international considère du point de vue de l'office du juge : des habits neuf pour une vieille dame" ? *Revue, RGDIP*, 1999.

ATP., "L'empire de Kamougué se tripe" *Revue, ATP/ Info Tchad*, N° 497, 1982, pp. 25-35.

Bayart J. F., "De quelle lègue coloniale parle-t-on ?", *Revue, Esprit*, N°333, 2006, pp. 134-160.

Bettati. M., "Du droit d'ingérence et responsabilité de protéger", *Revue étudier*, 2 Avril 2012, pp. 381-389.

Buijenhuijs R., "Le Frolinat a l'épreuve du pouvoir, l'échec d'une révolution africaine", *Revue*, N°16, *politique africaine*, 1984, pp. 15-29.

..... "Je me souvent de Poli ", *Tchad et culture*, N°265 mars, 2008, pp. 43-62.

-"Guerre des guérillas et révolutions en Afrique noire, les leçons du Tchad", *Revue, Politique africaine*, N°1, 1981, pp. 23-33.
- Charboneau B., "Drimes of and payer: French, Euro, and new interventionism in Africa", *Modern in comtemporis France*, N° 16 mars 2008, pp. 279-295.
- Daigneault P.M (dir.), "Les approches théoriques en évaluation", in *Cahiers de la performance et de l'évaluation, Printemps*, N°4, 2011, pp. 233-254.
- Dhamani. A, "Tchad la désintégration", *Revue, Jeune Afrique*, N° 948, mars 1979, pp. 19-30.
- Djibrine Sy A., "Les ONG n'ont pas une stratégie globale d'intervention", *Revue, Tchad et Culture*, N°243, janvier 2006, pp. 47-59.
- Gouara L., "Kamougué n'a aucune chance de couper le Sud du reste du pays", *Revue, Alwatan*, N° 47, du 27 juin 1980, pp. 134-142.
- Huntezinger J., "PS : rendre possible la négociation", *Revue, Tchad Nouvel*, 07 septembre 1983, pp. 29-40.
- I C G, "Libye-Tchad : Au-delà d'une politique d'influence", *Revue, Briefing Afrique* N°71, Nairobi, Bruxelles, 23 mars 2010, pp. 18-38.
-, "Tchad vers le retour de la guerre" *Revue, Rapport Afrique*, N°111, 1^{er} Janvier 2006, pp. 134-153.
- Laberti G., "Tchad une paix fragile pour un peuple trompé", *Revue, Monde Diplomatie*, N°6, mars, 1981, pp. 55-70.
- Lanne B., "Rébellion et guerre civile (1965-1986)", *Revue, culture et développement*, vol 16, 1984, pp. 757-781.
- Laoro Gondje, "ONG-Etat une méfiance réciproque", *Revue, Tchad et Culture*, N°243, janvier 2006, pp. 65-80.
- Lespionois, J. D., "L'emploi de la force aérienne au Tchad (1969-1987) ", *Revue ASPJ fransh*, 3^e trimestre 2009 p. 2 tiré d'*AIRSPCE. Power* N°9 septembre 2009, pp. 25-42.
- Marchal R., "Tchad, Darfour : vers un système de conflit", *Revue, Politique africaine*, N°102, juin 2006, pp. 134-154.
- Modirzadel N.K, al, "Dialogue humanitaire et lutte contre le terrorisme : antagonisme des normes et émergence d'un nouveau paysage politique", *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n°883, vol 93, 2011, pp. 623-647.
- Mouric N., "La politique tchadienne de la France sous Valery Giscard D'Estain : vers la prise en compte de rébellion", *Revue, Politique africaine*, 1984, pp. 86-101.
- Otayek R., "La Libye face à la France au Tchad, qui perd gagne ? ", *Revue, Politique africaine*, N°16, 1984, pp. 66-85.

Sené F., "A N'Djamena, quelque violence a accordé", *Revue, Info-Tchad*, 15 aout 1983, Tchad et Culture, Revue Mensuel, N°43, Janvier 2006, pp. 52-62.

Waidou A., "Le Darfour comme rampe de conquête du pouvoir au Tchad (1960-1980)", *Revue, Annal de d'Université de Moundou*, Vol 7(2), juin 2020, pp. 18-35.

4- documents non publiés ou ronéotypés

Marshal R., "Comité de suivi de l'appel à la paix et la réconciliation" : "petite et grande contre vers de la politique Française Européenne au Tchad", Avril 2015, N'Djaména, comité de la paix et de réconciliation nationale.

5- MÉMOIRES ET THÈSES

1- Mémoires

Dinganarbé F., "Le FROLINAT et la sécurité au Tchad", Mémoire de Master en Philosophie, Université de Ndjamen, 2004.

Guerindjibaye Dj. A., "Les événements de septembre 1984 et ses conséquences : Le cas du Sud du Tchad", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de N'djamena, 2007.

Houssana A., "Conflit armé, mutation sociopolitique et économique en République du Tchad, 1960-2015", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018.

Ntoogue Bangoura D., "L'OUA et le mécanisme de prévention, gestion et résolution des conflits", Mémoire de DEA en Sciences politiques, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Ihei-Dri, 2007.

Tchokonté Kameni. D., "Les enfants soldat au Tchad de 1965-20210", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013.

Zene Koukou A. M., "La garantie du droit d'accueil et d'insertion des réfugiés au Tchad" Mémoire de Master en Droit public, Université de Dschang, 2019.

Barthold A., "Action Humanitaire des ONG auprès des personnes déplacées vivant dans le camp d'Hébergement du terrain Golf à Delmas 48 après le séisme du 12 Janvier 2010", Mémoire de Maitrise, Université du Quebec, 2014.

1- Thèses

Weick K.E., "The collapse of sensemaking in organization within government after katrina (2005) and the Touhuku, Tsunami (2011)", Thèse en Sociologie, Université de Paris I, 2019.

Godefroy M., "Maintenir la paix, Mais laquelle ? Interdépendances, zones, d'actions et conjoncture de maintien de la paix le secteur de la sécurité collective", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Lille, 2016.

Dongmo G., " Le juge administratif camerounais et l'urgence recherches sur la place de l'urgence dans le contentieux administratif camerounais", Thèse de Doctorat d'Etat en Droit Public, Université de Yaoundé II, 2004.

Zoungin F., "Comprendre les (non) interventions militaires de la France en Afrique Subsaharienne à l'aide de la Théorie cohabitationniste", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Laval Québec, 2019.

2- TRAITÉS ET CONVENTIONS

Convention de Genève de 1951 portant le statut des réfugiés.

Convention de Genève de 1959 portant le statut de des réfugiés.

Accord entre le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le Gouvernement du Tchad.

Statut du HCR.

Convention de Genève et Protocole additionnel, New York, Knopf, 1985.

3- RAPPORTS

ANO, Répertoire des opérations Tome 2, Afrique centre de doctrine d'emploi de force, division recherche et retour d'expérience, Ministre de la défense, Armée de terre.

Rapport, Appel global du HCR, République du Tchad, 2008-2009

Rapport CBSHD, Rapport d'activité, Ndjamena 1984.

Rapport CBSHD, Rapport d'activités, Assemblée spirituelle locale de Bahi de Sarh Tchad, Janvier 1988.

Rapport CICR, CICR et le développement, Cahier Q, Genève 22 Juin 1985.

Rapport Commission Européenne, rapport sur les situations humanitaires au Soudan, N°11, mars et juin 2012.

Rapport Commission Européenne, Rapport sur les situations humanitaires au Tchad, mars à juin 2008.

Rapport ECHO, Rapport sur la situation humanitaire au Tchad, mars-juin 2010.

Rapport HCR, contribution du HCR pour le rapport de compilation du Haut-commissariat du droit de l'Homme, examen périodique universelle, 3^e cycle, 31 session pour le Tchad.

Rapport HCR, Rapport, Février 2007.

Kamoundou F, Rapport de mission conjointe d'évaluation de besoin de réfugiés Centrafricains au sud du Tchad, du 13 au 16 juin 2005.

Rapport Ministère de la défense armée de terre, répertoire typologie des opérations, tome 2, Afrique centre d'accès à d'emploi, face, division recherche, et retour d'expérience.

Rapport Ministère de la promotion économique et du développement/ comité interministériel de coordination non gouvernementales/secrétariat permanent des ONG, *Rapport sur les activités des ONG Édition 1999, 2000.*

Rapport Mouvement internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le développement, Cahier Q, 22 juin 1995.

Rapport MSF, Rapport, 18 décembre 2006.

Rapport MSF, Rapport, avril-juin 2008.

Norwegian Refugee Council, Déplacés internes au Tchad : coincés entre guerre civile et la crise soudanaise du Darfour, juillet 2007.

Rapport OCHA-Tchad : " Associer, l'action humanitaire et développement pour répondre aux crises ", juin 2012.

Rapport., PNUD, Rapport, 2006.

Rapport., annuel de l'ONG COOPI, 2009.

Rapport., du CASAGC, Avril 2008.

Rapport., du PAM, 2000-2008. Cité par ECHO, Rapport sur la situation humanitaire au Tchad. République du Tchad/Délégation de l'Union européenne au Tchad, "La société civile au Tchad cartographie des acteurs", Fonds Européen de Développement, Août 2014.

Standard Project Reports (2003-2010).

UNDAF, "Plan cadre d'assistance des Nations-Unies avec le gouvernement du Cameroun 2008-2012 " Décembre 2006

Rapport, UNHCR, "Evaluation D'impact", vol.1, Décembre 2012.

UNICEF, 15 mai 2007, PAM, 16 mai 2006, HRW, janvier 2007.

4- Journaux

AFP, Le Monde, Dimanche 23 et Lundi 24 décembre, 2007.

AFP, Le Monde, vendredi 07 décembre 2007.

IMAF, Africa, juin-juillet 1980.

AFP, Le Monde, 1^{er} février 1977.

AFP, Le Monde, 08 janvier 1976.

Enjeux, Les Etats Fragiles en Afrique Centrale, 38, janvier-mars 2009.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
1-CONTEXTE DE L'ETUDE	2
2-RAISON DU CHOIX	3
3- CLARIFICATION CONCEPTUELLES	4
4- CADRE SPATIO-TEMPORELLE.....	9
a-Cadre spatial.....	9
b- Cadre temporel.....	10
2-REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE.....	11
a-Ouvrages publiés	11
1-Dictionnaires et ouvrages méthodologiques	11
2-Ouvrages généraux.....	11
3-Ouvrages spécialisés	12
b-Thèses et Mémoires	13
3-LA PROBLEMATIQUE	14
4-CADRE THEORIQUE	15
5-INTERETS DU SUJET	17
a-L'intérêt scientifique	18
b-L'intérêt politique	18
c-L'intérêt social	18
d-Un intérêt économique	18
6-METHODOLOGIQUE.....	19
7-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	23
8-STRUCTURE DU TRAVAIL.....	24
CHAPITRE I : AUX ORIGINES DE L'INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD	26

I- LES CRISES ET GUERRES AU TCHAD DE 1966 À 2008 : COMME FACTEUR PRODUCTEUR DE RÉFUGIÉS	27
1-La première bataille de N'Djamena et la victoire du FROLINAT	27
2-Le retour des FAN au Tchad.....	34
3-L'intervention Française et la poursuite de la guerre au de 1982-1986.....	38
II-LA NECESSITE D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD.....	45
1-Les crises soudanaises et ses impacts sur le Tchad.....	45
2-Les crises d'obsolescences étatiques dans le cas de la RCA et son incidence sur le Tchad.	53
.....	62
CHAPITRE II : CARTOGRAPHIE DES ONG HUMANITAIRES AU TCHAD	62
I-LES ONG HUMANITAIRES OCCIDENTAUX ET LEUR ASSISTANCE AU TCHAD	65
1-Les ONG à caractère de secours	71
2-Les ONG à caractère d'appui aux réfugiés.	81
3-Les ONG à caractère environnemental	85
II-LES ONG HUMANITAIRES AFRICAINES	87
1-Les ONG humanitaires à nature continentale	87
2-L'action de la société civile tchadienne dans la question humanitaire	88
CHAPITRE III : STRATEGIE ET PRAXEOLOGIE DES ONG HUMANITAIRE AU TCHAD	92
I-LE CHOC DES PUISSANCES INTERNATIONALES : ELEMENT FECOND DE L'INTERVENTION HUMANITAIRE AU TCHAD.....	93
1-La Guerre Froide et l'aspect l'humanitaire au Tchad	94
2-Les ONG sous-traitante de la politique étrangère de la France au Tchad.....	98
3-L'instrumentalisation des humanitaires : l'affaire Claustre et l' <i>Arche de Zoé</i>	103
II-LES ACTEURS HUMANITAIRES AFRICAINS ENTRE SOLIDARITE ET ALIGNEMENT.....	110
1-La prise en otage des ONG africaines.....	110
2-Les ONG africaines et la gestion des camps des Réfugiés au Tchad	113
3-Les interactions entre les ONG occidentales et les ONG africaines.....	119
CHAPITRE IV : EVALUATION QUALITATIVE DE L'ACTION HUMANITAIRE AU TCHAD	125
I-DE L'ACTION DES ONG HUMANITAIRE AU TCHAD : APERÇU STRATEGIQUE DU DYNAMISME DES ONG	126
1-Politisation de la question humanitaire et le changement de rôle par les acteurs au Tchad	126
2-L'évaluation des stratégies des ONG au Tchad	132
II-SOLUTIONS ET PERSPECTIVES DE L'ASSISTANAT HUMANITAIRE AU TCHAD	139

1- Les solutions de l'assistanat humanitaire au Tchad	139
2- Les perspectives de l'assistanat humanitaire	140
CONCLUSION	143
ANNEXES	149
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	156
TABLE DES MATIERES	165